



**Mémoire Présentée
par Ndeye Laïty
NDIAYE**

**UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA
DIOP DE DAKAR FACULTÉ
DES LETTRES ET SCIENCES
HUMAINES, DÉPARTEMENT
DE SOCIOLOGIE**

**Stabilité des mariages à Dakar dans un
contexte de crise économique et
sociale : identification des facteurs**

Année académique 2003- 2004

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

**FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES,
DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE**

**Stabilité des mariages à Dakar dans un
contexte de crise économique et sociale :
identification des facteurs**

Mémoire de Maîtrise

Présenté par : **NDEYE LATTY NDIAYE**

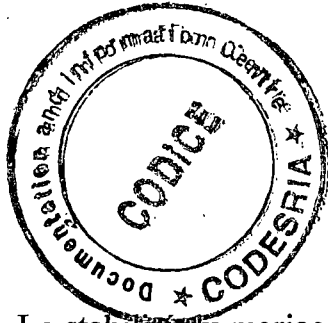
Sous la direction de :

Mr Moustapha Tamba, Maître assistant

Sous le tutorat de

Mr. Philippe Antoine, Directeur de recherche à l'IRD

Année académique 2003- 2004



RESUME

La stabilité du mariage a pendant longtemps été le parent pauvre de la sociologie de la famille. C'est ce qui fait l'intérêt de ce travail. En effet dans ce mémoire de maîtrise nous avons essayé de faire une identification des facteurs qui stabilisent l'institution matrimoniale malgré la crise économique et sociale.

Pour recueillir les données nous avons fait des entretiens semi-structurés auprès de femmes et d'hommes jamais divorcés, étant pauvres, riches ou intermédiaires et ayant une durée d'union comprise entre 0-5ans, 10-15 ans, 20-25 ans ou 30 ans et plus. Ces individus ont été identifiés grâce à l'enquête ménage effectuée par l'IRD, l'IFAN et l'UCAD.

A la suite du travail de terrain nous avons découvert plusieurs facteurs de stabilité du mariage à Dakar. Entre autres facteurs nous avons la présence des enfants, la parenté biologique et sociale, la participation des femmes aux dépenses du ménage, la capacité de l'homme à entretenir son ménage, etc. Ce sont là autant de facteurs qui font que l'institution du mariage reste stable à Dakar malgré le contexte de crise.

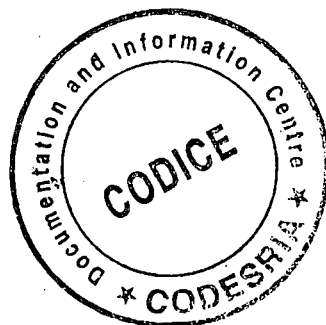
Signalons que les facteurs de stabilité varient parfois selon qu'on est un homme ou une femme. Par exemple une femme peut affirmer rester en union pour avoir de bons enfants alors qu'un homme pourrait dire qu'il reste en union pour éviter que son rôle de père soit joué par un autre.

10 OCT. 2006

14 02.05

NDI

13146



***CE TRAVAIL A ETE FINANCE PAR LE CODESRIA DANS LE CADRE DU
PROGRAMME DES PETITES SUBVENTIONS DE L'ANNEE 2004.***

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| SOMMAIRE | 1 |
| LISTE DES SIGLES | 3 |
| LISTE DES TABLEAUX | 4 |
| INTRODUCTION | 5 |
| PREMIÈRE PARTIE : CADRE GENERAL ET MÉTHODOLOGIQUE | 8 |
| CHAPITRE I : CADRE GENERAL | 9 |
| I -PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE | 9 |
| II - JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET | 11 |
| III- OBJECTIFS DE LA RECHERCHE | 12 |
| IV - HYPOTHÈSES | 12 |
| V- MODÈLE D'ANALYSE | 13 |
| <i>V- 1: Le fonctionnalisme structuraliste</i> | 13 |
| <i>V-2: Le changement social</i> | 14 |
| VI - CONCEPTUALISATION | 15 |
| VII - REVUE CRITIQUE DE LITTÉRATURE..... | 18 |
| CHAPITRE II: MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE | 25 |
| I - RECHERCHE DOCUMENTAIRE..... | 25 |
| II - TECHNIQUE D'ÉCHANTILLONAGE | 25 |
| III - MÉTHODE DE RECUEIL DE DONNÉES | 29 |
| IV - PROCÉDURE DE LA RECHERCHE | 29 |
| <i>IV-1 La pré-enquête</i> | 29 |
| <i>IV-2 L'enquête proprement dite</i> | 29 |
| V - LIEU DE L'ÉTUDE..... | 30 |
| VI - DIFFICULTÉS RENCONTRÉES | 33 |
| DEUXIÈME PARTIE: LES FACTEURS SOCIAUX DE LA STABILITÉ DES MARIAGES À DAKAR | 35 |
| CHAPITRE III: GENERALITÉS SUR LE MARIAGE | 36 |
| I - PERCEPTION TRADITIONNELLE DU MARIAGE | 36 |
| II - LA DOT ET LES STRUCTURES DE DIALOGUE DANS DES MARIAGES TRADITIONNELS | 38 |
| III- EVOLUTION DE LA PERCEPTION DU MARIAGE..... | 40 |
| CHAPITRE IV: FACTEURS SOCIO-FAMILIAUX DE LA STABILITE DU MARIAGE | 42 |
| I/ L'INFLUENCE DES ENFANTS SUR LA STABILITÉ DU MARIAGE | 42 |
| <i>I- 1: Chez les femmes</i> | 42 |
| <i>I- 2: Chez les hommes</i> | 44 |
| II- FONCTION DE LA PARENTÉ DANS LA STABILITÉ DU MARIAGE | 46 |
| <i>II-1: Rôle des parents dans la stabilité des mariages</i> | 47 |
| <i>II-2: Rôle des amis dans la stabilité des mariages</i> | 48 |
| <i>II-3: Importance de la parenté sociale et biologique entre les conjoints dans la stabilité du mariage</i> | 50 |

| | |
|--|-----------|
| II-4: <i>Influence de l'expérience des parents sur la stabilité du mariage</i> | 52 |
| III- LA PERCEPTION CRITIQUE DU DIVORCE COMME FACTEUR DE STABILITÉ | 55 |
| CHAPITRE V: STABILITÉ DES MARIAGES ET AFFECTIVITÉ | 58 |
| I/CHEZ LES FEMMES | 58 |
| II/CHEZ LES HOMMES | 60 |
| TROISIEME PARTIE: LES FACTEURS ECONOMIQUES DE LA STABILITE DU MARIAGE..... | 62 |
| CHAPITRE VI: FACTEURS ÉCONOMIQUES DE LA STABILITÉ DU MARIAGE CHEZ LES FEMMES | 63 |
| I/ ENTRETIEN DU MÉNAGE PAR L'HOMME | 63 |
| II/ NON-EXIGENCE DES FEMMES..... | 65 |
| III/ PARTICIPATION DES FEMMES AUX DÉPENSES DU MÉNAGE..... | 66 |
| CHAPITRE VII: LES FACTEURS ÉCONOMIQUES DE LA STABILITÉ DU MARIAGE CHEZ LES HOMMES | 73 |
| I/ CAPACITÉ DE L'HOMME À ENTRETENIR LE MÉNAGE | 73 |
| II/ L'INTÉRÊT D'AVOIR UNE FEMME QUI TRAVAILLE DANS LA STABILITÉ DU MARIAGE | 74 |
| CONCLUSION | 77 |
| RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES..... | 80 |
| ANNEXES I | |
| ANNEXES II | |

REMERCIEMENTS

Nous remercions Mr Moustapha TAMBA pour avoir accepté de diriger ce mémoire et participé activement à notre formation en Sociologie.

Nous remercions sincèrement Mr Paul DIEDHIOU. Votre encadrement scientifique et vos encouragements nous ont beaucoup apporté.

Nous remercions Mr Philippe ANTOINE, chercheur à l'IRD et directeur du programme JEREMI, qui nous a fait intégrer son équipe de recherche et nous a fait profiter des moyens logistiques et scientifiques dont nous avions besoin. Vous avez su créer l'ambiance favorable à la recherche. Vos critiques constructives nous ont beaucoup aidé.

Nos remerciements vont aussi à l'endroit de Mr Boubakar LY. Vous ne vous êtes jamais lassé de nous lire et de nous encourager.

A Mr Mouhamed Moustapha DIEYE pour sa disponibilité et ses critiques enrichissantes.

A Mme Fatou SOW pour ses lectures et pour les ouvrages qu'elle avait bien voulu mettre à notre disposition.

Nous remercions sincèrement Fatou Binetou DIAL pour tout ce qu'elle fait.

Mention spéciale à tous les membres de l'équipe JEREMI: Aliune DIAGNE, Donatien BEGUY, Mame Khady BA, Cathy BEYE et Madame NDIAYE. Vos conseils nous ont été d'une utilité particulière.

Merci à Fatou Bintou DRAME et Tidiane NDOYE et Lamine pour leur disponibilité.

Que soient remerciés ici tous les chercheurs et enseignants qui ont participé de près ou de loin à la mise en œuvre de ce mémoire.

Que tous les hommes et femmes de notre échantillon soient remerciés. Ce travail n'aurait pu être fait sans votre collaboration.

DEDICACES

A ma mère et amie Ouleymatou COULIBALY pour son attention et ses encouragements. On pourrait me dire que ton devoir de mère t'oblige à jouer ce rôle mais je sais que tu es la meilleure mère dont une personne puisse rêver.

A mon père Abdoulaye NDIAYE pour tout ce qu'il a fait. Merci de m'avoir toujours fait confiance.

A Alioune COULIBALY (Pa) pour avoir été plus qu'un père. Je suis consciente de tout ce que tu représente. Merci aussi de m'avoir aidé dans la recherche documentaire.

Ce mémoire est particulièrement dédié à mes deux grands-mères, l'une pour m'avoir bien éduqué et chouchouté, l'autre pour avoir toujours été adorable avec moi.

A ma tante Adama COULIBALY, je devrai dire ma mère, pour tout ce qu'elle a fait. Je dédie aussi ce travail à tous ses enfants: Mamy, Kara, Abdou Karim et Papa.

A mon frère Pape NDIAYE.

A ma sœur Ndèye FAYE, à son époux et mes neveux chéris: Ablaye et Kiné

A ma sœur Ndèye NDIAYE, à Max chéri et mes nièces adorées: Mamy, Lala et Woré.

A Maguette "ciaat" et Bathe chéri. J'espère qu'en poursuivant mes études je vous donne le bon exemple.

A tous mes frères et sœurs de ma famille recomposée: Samy, Taz, Lébou bu xees, tonton Coulou, Chou, Vieux Keita, Moussa, Gnagne (Bejène), Aida Coulibaly, Tabara et mon bébé Mohamed pour m'avoir soutenue et supportée tout au long de ce travail.

A mes gentilles femmes Sa, Bintou et Aby.

A tata Dieynaba KEITA et tata Caro CAMARA pour leurs encouragements et prières.

A ma tante Mariétou COULIBALY et ses enfants.

A tata Maïmouna COULIBALY et ses enfants.

A tata Sadio et ses enfants.

A tonton Oumar pour avoir toujours été là pour moi. Je dédie ce travail à son adorable femme pour ses conseils et ses bons repas du mercredi soir.

A mes oncles préférés, Thio, Ousmane, Ablaye, Daouda, Kara, Mara, Ton BA TALL, Ton Assane, C'est grâce à vous que je crois ce qu'on dit sur la place des oncles en Afrique.

A mon frangin et pharmacien Weyndé GUISSÉ, à grand Pape GUISSÉ, à You MBAYE, Modou MBAYE mes médecins préférés. Vous ne pouvez deviner ce que vous avez fait pour moi aussi bien dans le cadre de ce mémoire qu'au niveau de nos relations. Je crois que si Dieu ne vous avait pas créé je vous aurais réclamé.

Une dédicace spéciale est faite à tout l'underground: Pape LACOUTURE pour tout ce qu'il fait ; Tapha BA le sage de l'underground, Lam Oumar, Siré GUEYE et Samy pour leurs conseils. Je vous remercie sincèrement pour les encouragements et l'assistance.

A Tons, LO et GASSAMA pour leur perpétuelle bonne compagnie et leur disponibilité.

A tata BA DIALLO et ses enfants.

A tata Mamou ma maman chérie pour son soutien moral.

A ma jumelle adorée Anna Pierre et son mari pour leurs encouragements.

Mention spéciale aux primitives : **Cathy**, **Coumbis** et **Nayelle** pour tout ce qu'on a vécu ensemble et pour vos intéressantes suggestions. Vous êtes tout simplement merveilleuses.

LISTE DES SIGLES

CODESRIA : Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique

DPS : Division de la Prévision et des Statistiques

EDS : Enquête Démographique et de Santé.

IFAN : Institut Fondamental d'Afrique Noire

IRD : Institut de Recherche pour le Développement

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

UCAD : Université Cheikh Anta Diop de Dakar

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU N°1: Tableau synoptique des femmes de l'échantillon

TABLEAU N°2: Tableau synoptique des hommes de l'échantillon

TABLEAU N°3: Répartition de la population selon les quartiers

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

INTRODUCTION

Les pays du tiers monde sont confrontés depuis très longtemps à des difficultés financières sans précédent, et ce malgré les efforts de participation au développement faits par les pays dits développés. Depuis les années 70, le Sénégal a subi une série de crises. Il est admis que la crise économique a atteint un seuil de persistance dû, en partie, à la dévaluation, au programme d'ajustement structurel, au chômage, etc. Cette crise engendre un certain nombre de problèmes sociaux. En raison de son statut de capitale la région de Dakar est l'une des zones les plus touchées par ces problèmes socio-économiques. En effet, en dépit des tentatives de lutte contre la pauvreté développée dans la région, la forte présence d'institutions d'appui au développement, la crise demeure. Celle-ci se manifeste dans tous les domaines et touche beaucoup l'institution matrimoniale. Cette dernière connaît de profondes mutations dont le recul de l'âge au premier mariage et un fort taux de divorce. Le premier phénomène a engendré dans plusieurs pays (surtout occidentaux) une certaine montée des unions libres ou concubinage et du divorce. Avec le concubinage la relation homme/femme devient une affaire personnelle. Elle n'est plus sous l'emprise de l'Etat. On assiste à ce que Martine Ségalen appelle la "désinstitutionnalisation"¹ de la vie familiale. Mais ce qui est sûr c'est que le concubinage n'est pas très fréquent au Sénégal même si une tendance semble se dessiner. Cependant ces velléités de concubinage s'accompagnent souvent d'une volonté de maintenir la relation secrète. Ce qui voudrait donc dire que les mutations que subit l'institution matrimoniale sénégalaise concernent moins le concubinage que le recul de l'âge du mariage et le divorce. Ce qu'il faut rappeler c'est que l'âge au premier mariage a sensiblement grimpé passant de 16,1 ans à 17,4 ans pour l'ensemble de la population féminine sénégalaise. Cet âge atteint même 20,3 ans à Dakar². Par ailleurs, comme nous l'avons écrit plus haut, une forte divortialité a été constatée. Ces deux phénomènes que sont le divorce et le recul de l'âge au mariage ont entre autres causes la crise socio-économique. Celle-ci semble aussi être en relation

¹ Martine Ségalen, La sociologie de la famille, Paris, Armand Colin, 1981.

² EDS 1997.

directe avec le changement ou l'évolution des rôles au sein du couple. C'est ainsi que Thérèse Locoh affirme que *"la crise, les PAS et dans les pays francophones, la dévaluation du franc CFA, n'ont pas que des aspects macro-sociaux, ils ont aussi des répercussions sur la situation respective des hommes et des femmes dans la production et provoquent des renégociations de la façon dont les actifs d'une unité domestique accèdent au contrôle des biens de production comme aux revenus produits"*³. C'est donc dire que l'institution matrimoniale a effectivement subi des mutations.

Cependant, malgré ce recul de l'âge du mariage, cette récurrence du divorce, il y a toujours, à Dakar, des gens qui se marient et qui le restent.

Dire qu'un 1/3 des mariages se solde par des divorces revient à dire que les 2/3 restent en union. En fait, vu l'importance qui est socialement accordé au mariage, la place qu'il a dans les représentations collectives, il est assez fréquent de voir des unions qui parviennent à se stabiliser malgré la crise.

S'il est une chose importante pour les Sénégalaises c'est sûrement le mariage. Il ne s'agit pas seulement de passer d'un statut de célibataire à celui de marié. Il faut rester en union autant que possible quelle que soit la situation, d'où l'intérêt de l'expression *"sey ba dé"*⁴.

En outre une observation des mariages catholiques permet de savoir que cette religion accorde beaucoup d'importance à la stabilité du mariage. L'illustration réside dans le contenu du serment que doivent faire les conjoints. En effet il leur est demandé de jurer de rester avec leur conjoint jusqu'à ce que la mort les sépare.

Par contre l'Islam, religion à laquelle adhèrent plus de 90 % de la population, n'interdit pas le divorce. Ce qui ne veut pas dire qu'elle l'encourage. D'où viendrait alors la stabilité des mariages?

Il semblerait alors que la stabilité des mariages au Sénégal et à Dakar en particulier, ne soit pas une affaire de religion. Elle va bien au-delà de ces considérations. En fait c'est la société elle-même qui, à travers un modèle préétabli, semble valoriser la stabilité des mariages.

³ Thérèse Locoh, 1996: "Changements des rôles masculins et féminins dans la crise: la révolution silencieuse" in Coussy et Vallin (dir) Crises et populations en Afrique, pp 445-469, Paris, CEPED, p 446.

⁴ Cette expression désigne le fait de rester en union toute sa vie. Il s'utilise généralement pour les femmes.

A ce titre nous allons voir dans ce travail les facteurs qui permettent à certains mariages de rester stables.

Pour cela nous présenterons une première partie essentiellement théorique où nous exposerons notre méthodologie et nos lectures entre autres éléments. Dans les deuxième et troisième parties, après avoir fait une présentation générale du mariage et de sa perception, nous procéderons à l'exploitation des données obtenues sur le terrain. Cette phase nous conduira à une identification des facteurs de la stabilité du mariage à Dakar.

Dans le chapitre I nous exposerons le cadre général et théorique.

Dans le chapitre II nous ferons la présentation des méthodes et techniques utilisées pour faire ce travail ainsi que la procédure de la recherche, le lieu de l'étude et les difficultés rencontrées sur le terrain.

Dans le chapitre III nous parlerons des généralités sur le mariage. Il s'agira de faire, en se basant sur des lectures, une présentation des mariages traditionnelle et moderne et des éléments qui permettait la stabilité.

Le chapitre IV quant à lui sera le début de l'exploitation et de l'analyse des données. Il concernera, entre autres, l'influence de l'enfant et de la parenté sur la stabilité du mariage aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Dans le chapitre V nous exposerons le rôle de l'amour dans la stabilité des mariages. Ce chapitre concernera aussi bien les hommes que les femmes et permettra d'exposer leurs différents points de vue quant à la question.

Le chapitre VI sera réservé aux facteurs économiques de la stabilité des mariages chez les femmes. On présentera et analysera, entre autres, les données concernant la participation des femmes aux dépenses du ménage et l'entretien du ménage par l'homme comme facteurs de stabilité conjugale.

Le dernier chapitre ou chapitre VII concernera les facteurs économiques explicatifs de la stabilité de certains mariages chez les hommes.

PREMIERE PARTIE : CADRE GENERAL ET METHODOLOGIQUE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE I : CADRE GENERAL

I -Problématique de la recherche

Considéré comme l'union légale entre un homme et une femme, le mariage occupe une place fondamentale dans la société sénégalaise. A l'instar de toutes les institutions sociales, le mariage a connu une évolution particulière tant sur le plan national qu'international, aussi bien dans sa formation que dans son fonctionnement.

Cette institution a connu d'énormes mutations allant du divorce au report de l'âge du mariage, surtout à Dakar. En fait l'âge au premier mariage est passé, pour l'ensemble de la population féminine sénégalaise, de 16,1 ans à 17,4 ans. Il atteint même 20,3 ans à Dakar⁵. Il a été également remarqué, toujours dans cette région, un fort taux de divorce (1/3 des mariages se soldent par des divorces⁶) entraînant ainsi une croissance des familles recomposées. Néanmoins le pouvoir social conféré au mariage reste encore fonctionnel. En effet au Sénégal c'est même un mérite pour une femme de se marier et de le rester autant que possible⁷. N'est-ce pas là un élément fondamental de la stabilité des unions ?

La répulsion manifestée par la société à l'endroit du divorce ajoutée à l'idée préconçue selon laquelle une femme divorcée n'est pas une bonne femme, forme un construit socio-éducatif qui, mêlé à une certaine sensibilité des femmes à leur éducation (qui a toujours promu la stabilité du mariage), les encourage ou les "contraint" à rester en union malgré les difficultés qu'elles peuvent rencontrer. Il s'agit ici aussi bien des difficultés financières que socio-familiales. C'est d'ailleurs pour cela que l'adage wolof "*jëkër ju bon mo gën far bubaax*"⁸ est très valorisé.

⁵ Agnès Adjamagbo et Antoine in Momar Coumba Diop (dir) La société sénégalaise entre le local et le global. Paris, Karthala, 2002.

⁶ Antoine et Dial, Mariage, Divorce et Remariage à Dakar et Lomé, journées scientifiques de l'AUF, 2003.

⁷ Tidiane Ndoye, Passage à l'âge adulte: attentes et prises de rôles des jeunes et dynamiques familiales, Mémoire de DEA, Département de Sociologie, UCAD, 2001.

⁸ Un mauvais mari vaut mieux qu'un bon petit ami.

Au Sénégal le contexte de crise dans lequel se trouve le mariage fait que celui-ci suscite de plus en plus de réflexions chez les chercheurs. Il s'agit là de la crise économique qui installe les familles dans une situation de précarité tout en favorisant une évolution des rôles au sein de la famille. Cette évolution des rôles est due à la baisse du pouvoir d'achat des hommes à qui la religion et la société ont confié la prise en charge totale de la famille. En fait dans le Coran il est dit que seul l'homme est tenu de pourvoir aux besoins de sa famille tandis que la femme a le droit de garder ses biens personnels et d'en jouir comme bon lui semble. Il ne lui sera jamais tenu rigueur de n'avoir rien dépensé⁹. Cela peut alors poser un problème au niveau du fonctionnement du couple, d'autant plus que l'homme a été toujours perçu comme le seul pourvoyeur de ressources. En effet depuis quelques décennies la société sénégalaise est confrontée à une série de crises sans précédent, allant de la sécheresse des années soixante dix au programme d'ajustement structurel en passant par la dévaluation du franc CFA.

Les études sur le mariage montrent que les mutations qu'il a connues sont fondamentalement inscrites dans un processus de profonde crise économique. Corollairement à cette situation, le Sénégal enregistre un fort taux de divorce consécutif à la crise sociale qui sévit.

Cependant malgré cette forte divortialité il y a toujours des unions qui parviennent à se stabiliser (et, il faut le dire, cette stabilité est d'une manière ou d'une autre le fait de beaucoup d'efforts fournis par le ou les conjoints dans l'objectif de parer à la crise sociale ou économique).

Nous essayerons de décrire et d'analyser la stabilité des unions dans un contexte général de crise économique et familiale tout en essayant d'expliquer quels sont les facteurs qui stabilisent les unions matrimoniales malgré la crise économique et familiale que traverse la capitale sénégalaise. C'est pour cela que nous nous proposons d'analyser les facteurs de stabilité et de les expliquer à partir de cas précis.

Dans cette optique nous à nous poser les questions suivantes :

- quels sont les facteurs sociaux de stabilité des unions ?
- l'éducation reçue en famille prédispose t-elle les femmes à rester en union ?

⁹ Jacques Berques, le CORAN, essai de traduction, sourate IV verset 34, Albin Michel, Paris, 1995

- y a-t-il des stratégies développées par les femmes pour rester en union ?

- existe-t-il des stratégies développées par les hommes pour maintenir leur femme en union?

II - Justification du choix du sujet

Des études sont souvent faites sur la famille tant du point de vue de sa composition que de son fonctionnement. L'importance accordée à l'institution familiale est à l'origine de la diversité de thèmes qui y sont étudiés. Il y a entre autres thèmes la jeunesse, le mariage, le divorce, la recomposition familiale, le recul de l'âge au mariage, les rapports sociaux de sexe. C'est donc dire que la famille est un domaine qui a su rester intéressant.

Cependant la stabilité du mariage, qui est notre sujet de recherche n'a pratiquement pas fait l'objet d'étude scientifique spéciale. En fait la plupart des études effectuées au Sénégal en général et à Dakar, en particulier, ont concerné le recul de l'âge au mariage et le divorce, mais aussi la recomposition familiale. Les chercheurs s'intéressent plus aux phénomènes qui semblent bouleverser les normes et modèles préétablis, à la déviance, qu'aux phénomènes qui semblent normaux. C'est le cas par exemple de la stabilité matrimoniale. En effet, la crise économique et sociale que traverse la capitale sénégalaise a beaucoup d'impact sur les phénomènes que sont le divorce et le recul de l'âge au mariage. C'est ce qui explique peut être l'intérêt que les chercheurs leur accordent. Cela répond à quelques exigences. C'est la raison pour laquelle nous avons jugé utile de travailler sur la stabilité des unions. Les éléments qui rendent possibles cette stabilité pourraient être moins ignorés par la recherche, d'où notre maigre contribution.

En résumé s'il est vrai que les divorces sont de plus en plus récurrents au Sénégal, il est tout aussi vrai qu'il y a des couples qui ne l'ont jamais connu et ce malgré tous les problèmes d'ordre familial et économique qui sévissent dans ce pays. C'est ce qui nous conduit à nous intéresser au phénomène de stabilité des mariages.

III- Objectifs de la recherche

III-1 Objectif général

Au moment où la formation des unions et le recul de l'âge du mariage demeurent les principaux centres d'intérêt des études sur le mariage, la stabilité des unions reste un terrain presque inexploré. Cette étude se propose d'y apporter une contribution et d'une manière générale à la question du mariage.

III-2 Objectifs spécifiques

Il s'agira ici d'étudier :

- les facteurs qui favorisent la stabilité des mariages aussi bien chez les hommes que chez les femmes.
- l'évolution de certains mariages stables
- comment l'éducation reçue en société et en famille influe sur la stabilité de certaines unions, le rôle du travail féminin et sa portée dans la stabilité d'un couple.
- le rôle joué par la présence des enfants dans la stabilisation d'un couple.
- rôle de l'autorité des parents, des conjoints dans la stabilisation du couple.
- le rôle joué par la famille et la religion.

IV - Hypothèses

Nous retiendrons les hypothèses suivantes :

- les enfants constituent un facteur non négligeable de stabilité aussi bien chez les hommes que chez les femmes
- l'importance que l'éducation socio-familiale accorde au mariage constitue une certaine source de stabilité. Il est, en fait, établi qu'aux yeux de la société c'est un mérite pour une femme de se marier et de le rester autant que possible.
- les initiatives de travail que prennent les femmes leur permettent de participer aux dépenses du ménage et par-là d'éviter les conflits d'ordre matériel qui sont, du fait de la crise, la cause de plusieurs divorces. Le travail est donc, dans ce cas, un facteur de

stabilité et permet alors aux femmes de se faire une place autre que celle habituellement occupée.

V- Modèle d'analyse

V- 1: Le fonctionnalisme structuraliste.

Le courant structuro-fonctionnaliste peut être considéré comme la théorie qui explique un phénomène par les relations qu'il entretient avec les éléments d'une même structure. Rappelons quand même que le structuro-fonctionnalisme a beaucoup fait avancer la sociologie tant sur le plan théorique qu'empirique. En outre, il est à signaler que la référence ici sera Radcliffe-Brown d'autant plus qu'il est le fondateur même de ce courant. En ce sens les explications qui sont apportées par Patrick Menget pourraient être d'une grande utilité.

C'est ainsi qu'il soutient que pour Radcliffe-Brown "*la fonction d'une activité quelconque est le rôle qu'elle joue dans la vie sociale comme un tout et donc la contribution qu'elle exerce au maintien de la continuité structurale*"¹⁰. C'est donc dire que le chef de file du structuro-fonctionnalisme voyait un rapport étroit entre fonction et structure. C'est d'ailleurs pour cela qu'une adaptation de ses propos à notre contexte sera faite. Autrement dit cette adaptation consistera à essayer, en utilisant cette théorie, de vérifier les hypothèses se rapportant à la fonction de l'enfant, de la famille et de l'éducation socio-familiale dans la stabilisation de l'institution du mariage malgré la crise. Ceci ne voudrait pas dire que nous faisons fi des critiques qui ont été adressées à ce courant. Elles furent nombreuses. En fait il a généralement été reproché aux tenants de cette théorie de n'étudier que le statique, de ne pas donner d'importance au changement social.

Les structuralistes, avec Claude Lévi-Strauss, reprochent à Radcliffe-Brown d'avoir confondu structures sociales et relations sociales¹¹. A cela s'ajoutent les critiques de l'école néo-fonctionnaliste américaine. Celle-ci a refusé le postulat de l'unité

¹⁰ Menget Patrick, Fonction et Fonctionnalisme, CD Universalis, 2000

¹¹ Ibidem

fonctionnelle de la société et a montré qu'à côté de dysfonctions on pouvait trouver dans une société des éléments culturels dont la présence n'a aucun caractère de nécessité. C'est pour éviter toutes ces critiques et le caractère limitant que recèle l'utilisation d'une seule théorie que nous avons décidé d'associer le changement social au structuro-fonctionnalisme.

V-2: Le changement social

Vu que l'institution matrimoniale a subi d'énormes mutations nous allons tenter d'utiliser la théorie du changement social. C'est une théorie qui a connu beaucoup de controverses mais nous n'allons pas insister là dessus. Ce que nous allons faire c'est d'exposer les éléments que nous avons retrouvés dans la Sociologie contemporaine¹² tout en précisant leur applicabilité. Il s'agit de ces trois points.

- Le changement social est repérable dans le temps; c'est-à-dire que l'on peut désigner ce qui a été modifié entre deux moments t_0 et t_1 . Le changement tend donc à être identifié par rapport à une situation de référence.
- Le changement social est durable, c'est-à-dire que les transformations structurelles observées ont une certaine stabilité. On ne parlera de changement social qu'après s'être assuré de la pérennité des modifications étudiées.
- Le changement est évidemment un phénomène collectif, il concerne une communauté, une organisation, une collectivité ou des individus pris collectivement s'il s'agit par exemple d'un changement de représentations.

C'est à ce changement de représentations que nous allons nous intéresser. En fait l'idée que l'homme devait être unique pourvoyeur du ménage tend à être révolue. Il est clair que la crise a des répercussions directes sur le mariage. Les conséquences de la crise économique sur l'union matrimoniale et le besoin de faire évoluer leur rôle qu'éprouvent les femmes sont tels qu'une participation effective de celles-ci aux dépenses du ménage est nécessaire. En fait en même temps qu'elle constitue un frein au maintien de l'homme comme seul pourvoyeur de biens économiques la crise garantirait aux femmes une nouvelle place dans le ménage. Situation qui serait peut-

être favorable à la stabilité du mariage. C'est dans cet ordre d'idées que la théorie du changement social permettrait d'expliquer la participation économique des femmes en tant que facteur stabilisateur du mariage.

VI - Conceptualisation

Nous tenterons dans cette partie d'expliquer notre compréhension des concepts clés de notre texte. Nous présenterons donc les explications que les chercheurs en ont donné en y ajoutant les nôtres à chaque fois que ce sera nécessaire. Ainsi tous les concepts autour desquels tourne notre sujet seront abordés. Il s'agira, entre autres, de la notion de famille, de mariage, de celle de stabilité, de crise et de rôle.

Pour ce qui est du premier concept, à savoir la **famille**, elle peut être considérée comme une des institutions les plus caractéristiques de la société humaine¹³. Et pour parler comme Claude Levi-Strauss nous pouvons dire que le groupe familial tire son origine du mariage. Il comprend le noyau constitué par le mari, la femme et les enfants nés de leur union, ainsi qu'éventuellement "d'autres parents" qui se trouvent agglutinés à ce noyau d'où l'importance de définir le concept de mariage¹⁴. Selon Marie-Blanche Tahon, Andrée Michel définit la famille comme une unité de personne en interaction, chacune occupant une position à l'intérieur de la famille définie par un certain nombre de rôles¹⁵.

Le terme **mariage** quant à lui désigne l'union légale entre un homme et une femme.

Le dictionnaire de sociologie le définit comme étant tout à la fois cérémonie civile ou religieuse, acte symbolique et institution sociale. C'est la légalisation de l'union entre deux personnes de sexe opposé, la soumission à des obligations réciproques, la reconnaissance de droits spécifiques. C'est dans ce sens que nous nous y intéresserons.

¹² Durand et Weil, Sociologie contemporaine, Vigot, 1993.

¹³ Raymond Boudon et François Bourricaud, Dictionnaire critique de sociologie, Paris, PUF, 2000.

¹⁴ Ibidem.

¹⁵ Marie-B Tahon, la famille désistituée: Introduction à la sociologie de la famille, Presses Universitaires d'Ottawa, 1995.

Dans son mémoire de DEA d'anthropologie Alioune Mamadou Sow le définit comme un complexe de normes sociales qui régleme les relations sexuelles entre un homme et une femme et les lie par un système d'obligations mutuelles.¹⁶

Nous utiliserons ces définitions du mariage tout le long de ce travail pour désigner les unions d'autant plus qu'ils ont à nos yeux, la même signification et nous permettront de parler des relations femme/homme dans ce qu'elles ont de légal tant du point de vue de la religion que de la société. Ces définitions prendront en charge aussi l'ensemble des lois que l'institution matrimoniale impose à la femme et à l'homme, d'où l'importance même du terme de stabilité.

Dans le cadre de notre étude ce concept de **stabilité** sera mis en rapport avec le mariage et voudra désigner les mariages n'ayant jamais subi de perturbations telles que le divorce. Donc par stabilité nous n'entendons autre chose qu'absence de divorce ou de séparation. C'est d'ailleurs ce qui explique la présence exclusive de femmes et d'hommes jamais divorcés dans notre échantillon.

La définition d'un autre terme s'avère important aussi. Il s'agit de celui de **crise**. Selon le dictionnaire de sociologie conçu sous la direction de Gilles Ferréol, la notion de crise pourrait désigner une perturbation ou une rupture d'équilibre, une remise en cause des valeurs. Elle pourrait aussi désigner des tensions ou conflits ou un risque d'anomie. Mais nous n'allons pas beaucoup insister sur des généralités. Nous allons plutôt donner une définition des crises économique et familiale. Pour ce qui est de la crise économique nous en parlerons dans ses rapports avec le mariage. En effet par crise économique nous entendons le chômage, la baisse du pouvoir d'achat des femmes mais surtout des hommes (anciennement détenteurs des ressources) et ses effets dans les unions matrimoniales.

S'agissant de la crise familiale, il faudra dire qu'au sens où nous l'entendons ici, elle est en grande partie le résultat de la crise économique (...). En fait, nous l'appelons crise familiale parce qu'elle a pour effet de placer la famille en situation de difficulté. On peut citer entre autres la "chute" du statut des hommes. En fait, elle place les hommes dans l'incapacité d'assumer les fonctions qui leur sont assignées par la société

¹⁶ Alioune Mamadou Sow, Le mariage en milieu pulaar, DEA d'anthropologie, Département de Sociologie, UCAD, 1992.

et par la religion. Entre autres fonctions, nous pouvons citer celle qui consiste à entretenir entièrement sa famille (femme et enfant). Comprenons par-là que c'est le rôle des hommes qui semble être remis en question.

L'explication de notre entendement du terme **rôle** révèle à nos yeux beaucoup d'intérêt. En effet, il est défini par le dictionnaire de sociologie, conçu sous la direction de Gilles Ferréol, comme une configuration de modèles de conduite associés à une position ou fonction dans un système: c'est l'aspect dynamique du statut.

Dans la Sociologie contemporaine¹⁷ les rôles sont définis comme des comportements appris par l'individu sur la base de ses statuts actuels ou futurs. Ils correspondent à une attente sociale à laquelle l'individu doit se conformer pour valider sa présence dans le statut considéré.

Dans notre entendement, le terme rôle s'accompagne de celui d'évolution. Il est généralement établi que la prise en charge de la famille revient entièrement à l'homme. Ce rôle lui est particulièrement assigné par la religion et la société. Cependant la réalité est tout autre. Aujourd'hui une participation de plus en plus effective des femmes aux dépenses de leur ménage, et souvent, une prise en charge totale de celui-ci a été notée dans certains cas. Cela offre d'une certaine manière la possibilité de s'épanouir si la situation est voulue et une certaine frustration dans les cas où elle n'est pas souhaitée. Mais dans tous les cas un changement ou évolution des rôles est observé.

Ces définitions de la notion de rôle nous permettent de passer directement à celle de **statut**, d'autant plus que l'une ne va pas sans l'autre.

La notion de statut est définie par le dictionnaire de sociologie conçu sous la direction de Gilles Ferréol comme étant à un premier niveau l'ensemble des attributs qui permettent à l'acteur de jouer un rôle social.

Par statut nous entendons celui des femmes. En fait c'est une dimension qui a évolué avec l'évolution des rôles dans la famille. En effet on voit aujourd'hui une participation de plus en plus effective des femmes aux dépenses de leur ménage et quelquefois une prise en charge totale du ménage dans certains cas. Cela offre d'une

¹⁷ Durand et Weil, La sociologie contemporaine, Vigot, 1993.

certaine manière la possibilité de s'épanouir si la situation est voulue et une certaine frustration dans les cas où ce n'est pas souhaitée.

VII - Revue critique de littérature

Les recherches de type sociologique et toutes les recherches en général nécessitent la consultation d'un certain nombre de documents. Ceci permettra de faire un peu le point sur ce qui a été fait dans ce domaine. Nous n'avons pas voulu faire exception à la règle. En fait, l'importance que revêt cette partie dans tout travail scientifique ajoutée à la richesse des travaux faits sur la famille par démographes, historiens et sociologues nous ont poussé à faire une sorte d'état des lieux de ce qui a été fait. Cependant, il faudra quand même signaler que le sujet que nous nous proposons de traiter, à savoir, la stabilité du mariage, est quasi vierge. En fait, il y a eu des recherches sur le recul de l'âge au premier mariage et le divorce mais presque rien sur la stabilité du mariage à Dakar. Celle-ci semble être le parent pauvre de la sociologie de la famille à Dakar.

Au Sénégal comme partout ailleurs il est généralement admis que la famille est la cellule de base de la société. C'est ce qui en fait un des éléments les plus importants de la société. Mais il est impossible de parler de la famille sans parler du mariage. C'est pour cela que Claude Lévi-Strauss soutient que "*le groupe familial tire son origine du mariage*", d'où notre intérêt pour les travaux de chercheurs comme Abdoulaye Bara Diop entre autres. Précisons cependant que les nombreuses références que nous ferons à son ouvrage cité ci-après ne relèvent en rien d'une assimilation de la société sénégalaise au groupe ethnique wolof, mais d'une "wolofisation" de la région de Dakar. Pour reprendre Cruise O'Brien¹⁸ comprenons par "wolofisation" l'expansion extraordinairement rapide de la langue wolof.

Dans son ouvrage intitulé La famille wolof¹⁹ Abdoulaye Bara Diop soutient que "*la famille peut, seule, être considérée comme la cellule sociale, elle est en même temps cellule de production et de consommation*".

S'agissant maintenant du mariage il faudra rappeler l'importance particulière que lui accorde la société sénégalaise. Il permet de fonder une famille. Au Sénégal le mariage

¹⁸ Donal Cruise O'Brien, "Langue et nationalité au Sénégal: l'enjeu politique de la wolofisation, in La construction de l'Etat au Sénégal.

¹⁹ Abdoulaye Bara Diop, La famille wolof, Paris, Karthala, 1985

est considéré comme *une règle sociale*, surtout pour la femme. Pour parler comme Talcott Parsons nous dirons que "*le mariage donne un statut social à la femme*"²⁰. Il est cependant important de dire que ce modèle, même s'il est toujours fonctionnel, connaît quelques changements. Les femmes pensent de plus en plus à leur avenir professionnel, le mariage n'est plus le seul moyen d'accéder à un statut social. Ce qui ne l'empêche pas de conserver sa place.

Par ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, l'ouvrage de Abdoulaye Bara Diop cité ci-dessus a été une de nos plus importantes références bibliographiques. En fait dans ce livre l'auteur décrit la famille wolof traditionnelle et les changements qu'elle a subis avec la colonisation, la monétarisation et la série de crises. Il y donne une place particulière à l'institution matrimoniale, fournissant alors beaucoup d'informations là-dessus.

Avant de parler des changements Abdoulaye Bara Diop a d'abord rappelé l'importance des liens de parenté dans l'union matrimoniale wolof. C'est ainsi qu'il passe en revue les mariages préférentiel et dotal. Pour ce qui est du premier il nous explique les types de mariage qui sont tolérés et ceux qui ne le sont pas. Cela est bien illustré dans ce passage où il explique que "*les wolof fournissent une interprétation consciente, courante de ces règles matrimoniales. Les cousins parallèles ne peuvent pas se marier entre eux, car ils sont assimilés à des frères et sœurs. Les cousins croisés, eux, n'ont aucun lignage commun. Leur mariage est possible, il respecte l'exogamie lignagère, il est même préférentiel : ce sont les parents les plus proches pouvant s'unir sans qu'il y ait inceste*"²¹. Ce qui veut donc dire que même si les wolof ont une préférence pour les mariages entre collatéraux, celle-ci a quand même des limites, puisqu'il n'est pas permis d'épouser n'importe qui.

S'agissant maintenant du deuxième type d'union, c'est-à-dire le mariage dotal, le professeur Diop soutient que "*aussi loin que nous ayons pu remonter dans le temps, nous avons constaté que le mariage wolof ne peut se faire sans l'offre d'une dot aux parents de l'épouse, même s'il s'agit d'une cousine; les prestations matrimoniales étant généralement nombreuses et élevées. Mais nos informations ne vont pas au-delà de la*

²⁰ Marie-Blanche Tahon, *La famille désinstituée: introduction à la sociologie de la famille*, Presses de l'Université d'Ottawa, 1995

²¹ Op.cit., page 83.

*période monarchique et les plus anciennes, qui sont fournies par les documents écrits, datent du XVIIe siècle*²²". Ce qui traduit la place qu'occupe la dot chez les Wolof. C'est même la condition sine qua non. Par ailleurs comme le mentionne Abdoulaye Bara Diop l'institution matrimoniale a connu des mutations. Celles-ci touchent aussi bien les places de la parenté que de la dot dans le mariage. En fait, même s'il est clair que le mariage endogamique a été, à un moment de l'histoire, privilégié, il faut savoir qu'il est en train de perdre son importance. Il y a de plus en plus d'unions qui se forment en dehors des structures de la parenté. Les rencontres se font naturellement. Le lieu de ces rencontres devient davantage l'école, le quartier, les dancings que la sphère familiale. Ce qui fait que les jeunes contractent des unions exogamiques. Ce qui voudrait peut-être dire que les jeunes entretiennent des rapports étroits avec la sphère publique.

Il s'avère aussi important de parler de la dot comme facteur de changement de l'union matrimoniale. En effet, contrairement à l'union endogamique, la dot n'a pas perdu son importance. Elle en a plutôt gagné. Ce qui fait que ce n'est plus le geste, la symbolique qui comptent mais sa valeur en espèce. Plus cette somme est importante mieux c'est. Le changement de mentalité qui s'accompagne d'un certain intérêt pour le paraître n'est pas sans influencer ce système.

Nous nous sommes également intéressé aux travaux de Alioune Mamadou Sow²³. Celui-ci a consacré un mémoire de DEA d'anthropologie au mariage en milieu pular. Il est parti des fiançailles à la consommation du mariage, en faisant une place spéciale aux rituels que cela impose. C'est surtout une description de la formation du couple pular.

Il est vrai que beaucoup de travaux ont été effectués sur l'institution matrimoniale à Dakar et ailleurs. Mais ce qu'il faut rappeler c'est que ces recherches, comme nous l'avons déjà dit se sont surtout intéressées aux thèmes qui semblaient être le reflet d'une crise. C'est le cas du recul de l'âge du mariage, du divorce et de la recomposition familiale.

Signalons que le sujet auquel nous nous intéressons, à savoir la stabilité du mariage, n'a pas encore fait l'objet d'une recherche scientifique à Dakar. C'est du moins ce qui

²² Op.cit., page 92.

²³ Alioune Mamadou Sow, Le mariage en milieu pular, DEA d'anthropologie, Département de philosophie, UCAD, 1992.

ressort de l'exploration documentaire. Par ailleurs Abdoulaye Bara Diop citant Glukman et Leach parle de la stabilité des mariages. Il soutient que "*dans la catégorie du divorce rare, se situent les sociétés zoulou (Glukman) et jinghpaw (Leach). Dans ces deux groupes, le mariage est d'une grande stabilité, il est même indissoluble. Il se perpétue au-delà de la mort du conjoint, dans le lévirat ou le sororat. Leach note que chez les Jinghpaw le seul mode orthodoxe de divorce consiste à échanger la femme contre l'une de ses sœurs de lignage*²⁴". Il s'agissait en effet, comme le dit Abdoulaye Bara Diop, de travaux anthropologiques qui cherchaient à expliquer les modalités et la fréquence du divorce à partir de la structure de parenté et de l'organisation sociale. Cela constitue donc quelques informations sur la stabilité du mariage dans certaines sociétés traditionnelles.

Force est de reconnaître que l'intérêt accordé à l'institution matrimoniale ne lui épargne pas les effets de la crise multidimensionnelle qui sévit au Sénégal depuis des dizaines d'années. En fait nul n'ignore que le mariage, du fait de la crise, subit des mutations considérables, et cela se fait sentir à l'échelle nationale.

La capitale sénégalaise n'est pas épargnée par ce phénomène. Nos lectures des travaux de Philippe Antoine et Fatou Bintou Dial ainsi que ceux d'Abdoulaye Bara Diop nous permettront de mieux illustrer cette situation dont nous venons de parler. C'est d'ailleurs pour cela que nous ferons appel, une fois de plus, au professeur Abdoulaye Bara Diop qui, dans son ouvrage cité plus haut, soutient que la plupart des divorces sont causés par le défaut d'entretien de la femme par son mari. En effet selon Diop "*une majorité absolue de 61,4% des séparations ont lieu pour des raisons économiques*²⁵". C'est donc dire à quel point les messages du Coran, de la Bible, et de la société, à propos de l'entretien de la femme par son mari, ont été bien intériorisés. Ce n'est certes pas toujours respecté mais c'est bien ancré dans les mentalités. C'est peut-être pour cela que ce défaut d'entretien est considéré comme un motif valable de divorce. Il arrive aussi, soulignons le, que les femmes se prennent en charge aussi quelquefois même en étant conscientes de leur droit à l'entretien. C'est une situation

²⁴ Abdoulaye Bara Diop, La famille wolof, Paris, Khartala, 1985, page 203.

²⁵ Ibidem, page 222.

qui est surtout vécu quand le mari n'est plus à même d'assurer son rôle de chef de famille.

D'autres études ont également été effectuées par Philippe Antoine. Ce dernier a constaté une forte proportion de divorces à Dakar et dit à ce propos qu'à Dakar 1/3 des mariages se soldent par des divorces. Ces propos pourraient être renforcés par ces propos de Serigne Mor Mbaye cités par Fatou Bintou Dial qui disent que tout porte à croire que la société est atteinte "*d'hémorragie divorciiale*"²⁶

Les travaux sur les bouleversements que traverse l'institution matrimoniale n'ont pas fait fi du recul de l'âge au premier mariage. En fait, étant dans une société où le mariage était assez précoce, le recul de celui-ci ne pouvait rester sous silence. C'est ainsi que nous avons là encore les travaux de démographes comme Philippe Antoine qui après avoir fait une comparaison entre certaines générations constate qu'il y avait, effectivement, recul de l'âge au mariage chez les hommes et les femmes. On assiste selon lui à un report de l'entrée en union. Ce recul de l'âge au mariage est lié à beaucoup de facteurs. Nous pouvons citer entre autres facteurs la crise économique et l'élargissement du centre d'intérêt des femmes (celles-ci pensent davantage à chercher une autonomie financière). La référence n'est plus la femme au foyer entièrement dépendante de son conjoint.

Pour parler de la relation entre la crise économique et le recul de l'âge au mariage nous pouvons citer les auteurs de l'ouvrage Les familles dakaroises face à la crise qui soutiennent que "*si l'on veut admettre que, pour se marier il faut avoir une certaine confiance en son avenir économique, nous pouvons interpréter les changements de rythme de mariage sur une période de plus de trente ans à Dakar comme un effet de la dégradation de la situation économique, et d'une incertitude grandissante quant à la perception de l'avenir*"²⁷. Ces propos s'avèrent surtout valables pour les hommes, qui, rappelons le, ont la charge d'entretenir les femmes et doivent donc avoir un revenu suffisant. Ce qui est assez difficile en raison de la crise économique.

De même, faisant un rapprochement entre la crise économique et le célibat féminin Tamba et Sané affirment que : "*depuis la crise des années 1970, les mesures*

²⁶ Fatou Bintou Dial, Promotion sociale et économique après divorce à Dakar, DEA de Socio-anthropologie, UCAD, 2000.

²⁷ Antoine, Bocquier, Fall, Guissé, Nanitélamio, Les familles dakaroises face à la crise, Dakar, 1995, page 64.

d'ajustement structurel, la dévaluation du franc CFA, le choix du conjoint est devenu rationnel si bien qu'on assiste à un nouveau phénomène démographique, le célibat féminin qui atteint toutes les couches de la société sénégalaise mais surtout les femmes sans revenu et sans qualification. Le choix des hommes porte plutôt sur des critères quantitatifs (revenu, patrimoine, diplôme...) que sur des critères qualitatifs (physique, beauté, moral, gentillesse, tendresse) dans un environnement socio-économique morose²⁸". Cette situation fait des femmes sans revenus des "victimes" de la crise économique qui leur ôte la possibilité de se marier plus tôt en imposant aux hommes un choix raisonné.

Mais il faut quand même dire que la crise économique n'est pas la seule cause de ce recul de l'âge du mariage. Ce que ces auteurs ne nous disent pas c'est que l'idée que les jeunes filles se font sur la belle-famille n'est pas sans influencer le recul de l'âge du mariage. En fait, comme nous le disent Diallo et Ndiaye "*la belle-famille est un élément non-négligeable du recul de l'âge du mariage à Dakar*²⁹". En effet s'il est satisfaisant pour des parents de voir leur fille poursuivre ses études, même après le mariage, il n'en est pas toujours de même pour sa belle-famille. Au Sénégal le mariage suppose que la femme prenne en compte non seulement son mari, ses parents (dimension non moins importante), mais aussi qu'elle fasse un enfant au bout de dix mois, sans quoi elle subirait les commentaires "désobligeantes" de sa belle-famille. À ce sujet ces propos de Codou Bop sont bien illustratifs. Elle soutient que "*la société sénégalaise, restée profondément patriarcale, sanctionne durement par l'isolement affectif celles qui veulent se soustraire à leurs rôles et statuts traditionnels*³⁰". Cette situation ne manque pas de décourager les jeunes filles (surtout celles qui font des études supérieures) qui trouvent qu'avec l'exigence de la belle-famille c'est presque impossible d'associer les études et le mariage. Elles favorisent alors, de peur de subir les effets de la crise économique, les études au détriment du mariage.

En résumé cela signifierait que c'est moins le conjoint que sa famille qui est à l'origine de ce report de l'entrée en union des femmes, d'où l'importance de parler de la belle-

²⁸ Ibou Sané et Moustapha Tamba, "Le choix du conjoint à Dakar", in Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, n°29, UCAD, 1999, page 108.

²⁹ Diallo et Ndiaye, Recul de l'âge du mariage à Dakar, Rapport de Licence, Département de Sociologie, UCAD

³⁰ Codou Bop, "Femmes chefs de famille à Dakar", in Bisiliat (dir), Femmes du Sud chefs de famille, Paris, Karthala, 1996, page 143.

famille en tant que facteur limitant la formation des couples à Dakar. Ces propos montrent en même temps que les études peuvent aussi faire partie des facteurs explicatifs du recul de l'âge au mariage.

Par ailleurs d'autres éléments interviennent dans les mutations matrimoniales dont parlent certains chercheurs.

On constate que depuis quelques années il est en train de se passer une sorte de révolution de la gente féminine. Celle-ci semble ne plus se contenter des seules possibilités qu'offrait le mariage, tout n'est plus attendu du mari. En fait c'est le contexte même qui ne s'y prête plus. On a vu à ce propos une légère amélioration du taux de femmes travailleuses ou disons plutôt de femmes qui développent des stratégies de survie. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'article de Codou Bop intitulé *Femmes chefs de famille à Dakar* in Femmes du sud chef de famille³¹.

La documentation a été riche et variée. Elle nous a permis de voir ce qui a été dit sur la famille en général et sur le mariage en particulier. Ce qui fait que nous avons eu la possibilité de voir les travaux sur la formation et le fonctionnement du couple, les rapports sociaux de sexe et les mutations qu'a subit l'institution du mariage.

³¹ Op.cit.

CHAPITRE II: METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

I - Recherche documentaire

Les travaux scientifiques nécessitent, pour la plupart, des recherches documentaires. La sociologie n'a pas failli à cette règle. C'est ainsi que, pour ne pas pousser des portes déjà ouvertes, pour éviter de traiter des choses qui l'ont déjà été, nous avons décidé de visiter les centres de documentation et bibliothèques. Parmi ceux-ci, nous nous sommes rendue au Conseil pour le développement de la recherche économique et sociale (CODESRIA), à l'institut de recherche pour le développement (IRD), à la bibliothèque de l'université Cheikh Anta Diop, la bibliothèque du département de sociologie où nous avons pu non seulement consulter des ouvrages mais aussi des mémoires. Nous nous sommes également rendue à la bibliothèque de l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN). Nous avons aussi pu disposer de livres, et d'articles que nous prêtaient certains camarades ou professeurs. C'est donc dire que la documentation a été intéressante et variée.

II - Technique d'échantillonnage

La technique d'échantillonnage se basera essentiellement sur une enquête déjà effectuée, et dont on a parlé ci-dessus, par l'IRD, l'IFAN et l'UCAD auprès de 546 ménages et lors de laquelle des informations sur la taille et la composition des ménages ont été recueillies.

À l'issue de cette enquête des individus ont été classés pauvres, intermédiaires et riches. (on peut donc avoir des individus pauvres dans des quartiers riches)

Les enquêtés seront donc choisis selon la catégorie sociale, la durée de l'union et le statut matrimonial. Pour ce faire nous tirerons, au hasard des femmes et des hommes jamais divorcés dans chaque catégorie sociale.

On aura donc 6 groupes: un groupe d'hommes riches, un groupe d'hommes intermédiaires et un autre d'hommes pauvres, puis un groupe de femmes riches, un groupe de femmes intermédiaires et un autre de femmes pauvres. Dans chaque groupe

on a décidé, arbitrairement, d'enquêter 8 personnes. Ces groupes de 8 seront subdivisés en 4 sous-groupes de 2 individus chacun en fonction de la durée d'union. Notre choix a été porté sur le chiffre 2 parce qu'il nous permet, d'abord, d'avoir la possibilité de parler de la stabilité en ayant des éléments de comparaison entre les unions récentes (0-5 ans), moins récentes (10-15 ans) et anciennes (20-25 ans et 30 et plus). Ensuite prendre un chiffre supérieur à celui-ci nous donnerait un effectif trop grand pour un travail qualitatif qui se veut approfondi.

Nous avons décidé de ne pas choisir des individus dont la durée de l'union est de 15-20 ans et ceux pour qui elle est comprise entre 25-30 ans parce que d'une part nous avons estimé que ce n'était pas indispensable vu que les durées d'union que nous avons privilégiées peuvent nous permettre de faire une comparaison des facteurs de stabilité entre union récente, moins récente et ancienne. D'autre part cela aurait alourdi notre échantillon.

Pour ce qui est des femmes il sera donc retenu pour chaque catégorie sociale (pauvre, riche, intermédiaire), 2 femmes dont la durée de l'union est de 0 à 5 ans, 2 femmes dont la durée de l'union est comprise entre 10 et 15 ans, 2 autres dont la durée de l'union est entre 20 et 25 ans et 2 autres pour qui c'est compris entre 30 ans et plus.

La démarche sera la même pour les hommes. Dans chaque groupe de 8 seront pris 2 hommes dont la durée de l'union est de 0 à 5 ans, 2 hommes dont la durée de l'union est comprise entre 10 et 15 ans, 2 autres dont la durée de l'union est entre 20 et 25 ans et 2 autres pour qui c'est compris entre 30 ans et plus.

Ayant retenu 8 personnes pour chacun des 6 groupes, nous obtiendrons un effectif total de 48 enquêtés, hommes et femmes confondus.

Les deux tableaux ci-dessous offrent des informations complémentaires quant à la population étudiée, à sa diversité et aux catégories sociales des individus.

Tableau I: tableau synoptique des femmes interrogées

| Initiales | Catégorie sociale | Profession | Profession du conjoint | Durée de l'union | Age |
|-----------|-------------------|----------------------------|------------------------------|------------------|--------|
| F S | Pauvre | Inactive | Chauffeur | 4 ans | 20 ans |
| O D | Pauvre | Inactive | Eleveur | 5 ans | 24 ans |
| A S | Pauvre | Vendeuse de tissus teints | Inactif | 15 ans | 43 ans |
| H M | Pauvre | Inactive | Vacataire à la lonase | 13 ans | 36 ans |
| M C | Pauvre | Vendeuse | Maçon | 24 ans | 42 ans |
| M D | Pauvre | Vendeuse divers/tresseuse | Tailleur | 24 ans | 39 ans |
| A D | Pauvre | Vendeuse | Retraité | 36 ans | 53 ans |
| D G | Pauvre | Restauratrice | Retraité | 32 ans | 48 ans |
| L D | Intermédiaire | Couturière | Banquier | 5 ans | 48 ans |
| B F | Intermédiaire | Agent d'entretien | Pompiste | 4 ans | 24 ans |
| N D | Intermédiaire | Technicienne de labo | Technicien horticole | 14 ans | 39 ans |
| S D | Intermédiaire | Inactive | Greffier | 11 ans | 37 ans |
| A L | Intermédiaire | Confectionneuse de draps | Comptable | 25 ans | 51 ans |
| K S | Intermédiaire | Directrice d'école | Retraité/ infirmier maison | 24 ans | 49 ans |
| L B | Intermédiaire | Inactive | Retraité | 34 ans | 51 ans |
| K D | Intermédiaire | Vendeuse de légumes | Retraité | 34 ans | 54 ans |
| F D | Riche | Inactive | Instituteur | 5 ans | 27 ans |
| A D | Riche | Inactive | Journaliste | 5 ans | 34 ans |
| A M | Riche | Comptable/commerçante | Commandant | 15 ans | 39 ans |
| F K | Riche | Inactive | Observateur dans les bateaux | 15 ans | 41 ans |
| F N | Riche | Maîtresse arabe à domicile | Ingénieur | 25 ans | 47 ans |
| E N | Riche | Secrétaire | Comptable | 22 ans | 50 ans |
| Y D | Riche | Retraité | Retraité | 37 ans | 57 ans |
| M T | Riche | Inactive | Retraité | 35 ans | 52 ans |

Tableau II: tableau synoptique des hommes interrogés

| Initiales | Catégorie sociale | Profession | Profession conjointe (s) | Durée de l'union | Age |
|-----------|-------------------|--|---------------------------|------------------|--------|
| M K | Pauvre | Doker | Inactive | 5 ans | 38 ans |
| O S | Pauvre | sculpteur | Inactive | 4 ans | 29 ans |
| M D | Pauvre | Réparateur radio et télé | Vendeuse de fataya | 13 ans | 44 ans |
| G M | Pauvre | Vacataire à la lonase | Inactive | 13 ans | 47 ans |
| I S | Pauvre | Maçon | Vendeuse de jus | 15 | 49 |
| L B | Pauvre | Imprimeur | Vendeuse d'huile de palme | 25 ans | 55 ans |
| M N | Pauvre | Serveur | Commerçante | 32 ans | 55 ans |
| A D | Pauvre | Responsable dans usine de poisson | Vendeuses de poissons | 30 ans | 52 ans |
| D B | Intermédiaire | Instituteur | Inactive | 5 ans | 32 ans |
| V D | Intermédiaire | Directeur de centre formation agricole | Inactive | 5 ans | 39 ans |
| K N | Intermédiaire | Petit commerçant | Inactive | 14 ans | 44 ans |
| M B | Intermédiaire | Sapeur pompier | Inactive | 15 ans | 45 ans |
| B N | Intermédiaire | Couturier | Inactive | 24 ans | 52 ans |
| B M | Intermédiaire | Militaire | Inactive | 23 ans | 50 ans |
| M S | Intermédiaire | Retraité | Inactive | 30 ans | 57 ans |
| D B | Intermédiaire | Retraité | Institutrice | 32 ans | 59 ans |
| E G | Riche | Journaliste | Inactive | 5 ans | 46 ans |
| I D | Riche | Gendarme | Inactive | 5 ans | 30 ans |
| N N | Riche | Commerçant | Inactive | 11 ans | 46 ans |
| Y N | Riche | Inactif | Inactive | 14 ans | 36 ans |
| N S | Riche | Comptable | Secrétaire | 22 ans | 55 ans |
| B D | Riche | Douanier | Inactive | 22 ans | |
| I T | Riche | Retraité | Inactive | 35 ans | 58 ans |
| F B | Riche | Retraité | Inactive | 39 ans | 61 ans |

III - Méthode de recueil de données

Vu la sensibilité du sujet et notre souci de mieux saisir le phénomène, nous avons jugé utile de faire un travail essentiellement qualitatif. La technique de recueil de données que nous utiliserons sera l'entrevue centrée ou entretien semi-directif et récit de vie.

L'entretien semi-directif permettra de laisser aux enquêtés la liberté de s'exprimer tout en les ramenant au sujet à chaque fois que le besoin se fera sentir. Cet outil traitera des thèmes que sont les trajectoires professionnelle et scolaire, la vie matrimoniale, les conflits qui opposeraient les conjoints, la place des enfants et des parents des conjoints dans le mariage et leur et leur rôle dans la stabilité des mariages.

IV - Procédure de la recherche

IV-1 La pré-enquête

Après l'élaboration du guide d'entretien une phase exploratoire a été entamée. Il s'agissait d'abord d'interroger des femmes n'ayant jamais divorcé afin de savoir si l'outil de recueil de données était fonctionnel et de le corriger au cas où il présenterait quelques failles. Cette correction a été faite avant l'enquête proprement dite.

IV-2 L'enquête proprement dite

L'enquête proprement dite s'est déroulée avec l'aide d'une enquêtrice pour repérer les personnes à enquêter et nous introduire auprès d'elles. En fait, vu qu'elle faisait partie de l'équipe qui avait effectué l'enquête auprès des ménages il était important qu'elle nous indique les îlots d'autant plus qu'elle les connaît mieux que quiconque. C'est ainsi, qu'avec son aide, on a procédé à l'identification des individus de notre échantillon. Après cette phase nous avons démarré nos enquêtes. Celles-ci se faisaient selon la disponibilité des populations. On a beaucoup misé sur cette disponibilité parce que c'était à notre avis ce qui rendait possible les entretiens d'autant plus que les enquêtés sont plus disposés à fournir des réponses fiables.

V - Lieu de l'étude

Nous nous intéresserons à l'agglomération de Dakar dans son ensemble à savoir Dakar et sa banlieue. En effet la région de Dakar est la région la plus peuplée du pays avec une population estimée à 2.498.528 habitants en 2002³². C'est assurément la zone où on développe le plus d'activités. Mais elle n'en demeure pas moins affectée par la crise socio-économique qui touche le Sénégal depuis plusieurs décennies.

Dakar est la région la moins pauvre du Sénégal, avec un indice de pauvreté de 12% au niveau des ménages. Cependant si on tient compte du nombre absolu de pauvres, Dakar se retrouverait à l'avant dernière place avec les régions de Fatick et Louga³³.

Étant entendu que nous travaillons à la suite d'une enquête auprès des ménages qui a déjà classé certains DR³⁴ en "pauvre, riche et intermédiaire", et que nous voulons enquêter les femmes et les hommes selon leur catégorie sociale on essayera de retrouver ceux-ci dans les DR suivants :

Les DR où on retrouvera des individus classés pauvres se trouvent dans les quartiers que sont : Grand-Dakar, Plateau, Keur massar, Nietti Mbar, Hann pêcheur, Rebeuss, Thiaroye Arndalaye, HLM Grand Médine, Ouakam, Gounass 2.

Les DR dans lesquels nous aurons des enquêtés identifiés dans des îlots classés intermédiaires se trouvent dans les quartiers suivants: Grand Dakar, HLM 1, Patte D'oie, HLM Grand Médine, Dieupeul, Keur Massar, Gounass, Gounass 2, Ouakam Comico, Nietti Mbar, Ouakam

Les DR dans lesquels nous aurons des enquêtés identifiés dans des îlots riches se trouvent dans les quartiers suivant: Médina, Sacré-cœur, Ouakam Comico, Touba yeumbeul, Liberté V, Baobab, Ouakam, Patte d'Oie, HLM 1, Dieupeul.

On a donc regroupé les DR (puisque'il s'agit de DR et non de quartier) dans lesquels nous irons selon la catégorie sociale qui a été affectée aux individus qui y ont été identifiés au cours de l'enquête ménage. À la suite de cette enquête cinq catégories sociales ont été obtenues, à savoir très pauvre, pauvre, intermédiaire, moyenne, riche. Et vu qu'on s'intéressera aux catégories pauvre, intermédiaire et riche on éclaircira

³² Division de la prévision et des statistiques.

³³ Site du Ministère de l'Economie et de finances du Sénégal.

³⁴ District de recensement.

plus tard à partir de quels critères elles ont été classées. Il faudra quand même signaler que les îlots qui constituent les DR sont en eux même hétérogènes C'est d'ailleurs ce qui explique que l'on puisse retrouver dans un même DR des individus pauvres, riches ou intermédiaires.

Pour plus de clarté, comme prévu, on va expliquer sur la base de quels critères l'enquête auprès des ménages a pu classer ceux-ci de riche, pauvre ou intermédiaire.

Ont été classés pauvres³⁵ (26,3%) les ménages dans lesquels le confort du logis est sommaire. Certes une grande partie des ménages disposent de l'électricité au sein du logement mais l'approvisionnement en eau reste une tâche laborieuse. Le niveau d'équipement des ménages appartenant à cette catégorie reste faible (quel que soit le bien considéré, moins de 30% sont en sa possession).

Les ménages classés intermédiaires³⁶ (25%) sont ceux où l'habitat est moderne. Le niveau d'équipement équivalent à celui de la classe moyenne. Aucune des familles de ce groupe n'est propriétaire d'une voiture.

Les ménages classés riches³⁷ (6.7%) sont caractérisés, eux, par un habitat de haut standing et un fort niveau d'équipement ménager.

Le tableau ci-dessous nous montre la répartition des enquêtés selon le sexe et l'aire d'enquête. Cette pluralité de DR montre, encore une fois, que nous ne nous sommes pas intéressée au facteur quartier mais plutôt aux individus.

³⁵ IRD IFAN, Crise, passage à l'âge adulte et devenir de la famille dans les classes moyennes et pauvres à Dakar Mars 2002

³⁶ ibidem

³⁷ ibidem

Tableau III: Répartition des enquêtés selon le sexe et le DR

| Nom des DR | Nombre d'hommes | Nombre de femmes |
|------------------|-----------------|------------------|
| Nietti Mbaar | 3 | 2 |
| Keur Massar | 3 | 1 |
| Keur M Fall | | 1 |
| Thiaroye | | 2 |
| Hann Pêcheur | 1 | 1 |
| HLM1 | | 1 |
| HLM Grand Médine | 1 | 3 |
| Dieuppeul | 2 | 1 |
| Patte d'Oie | 2 | 2 |
| Médina | | 1 |
| Sacré-Cœur | 1 | 1 |
| Ouakam | 5 | 1 |
| Ouakam Comico | 2 | 1 |
| Gounass 1 et 2 | 2 | 1 |
| Liberté V | 2 | 1 |
| Baobab | | 1 |
| Grand Dakar | | 1 |
| Plateau | | 1 |
| Rebeuss | | 1 |

VI - Difficultés rencontrées

Les mutations causées par le divorce et le recul de l'âge du mariage ont beaucoup intéressé les chercheurs. Cet intérêt manifesté pour ces phénomènes ne manque pas d'incidence sur nos travaux. En effet, nous avons eu beaucoup de mal à trouver des travaux concernant notre domaine d'étude. La stabilité des unions est en fait un terrain quasi vierge, donc très peu exploré par les chercheurs.

Mis à part les difficultés liées à la documentation nous avons également eu de certains problèmes sur le terrain. Ce fut d'abord des problèmes qui ont trait au tirage de notre échantillon. Il faut dire que vu le tabou qui entoure le divorce il aurait été très difficile pour nous de repérer des personnes jamais divorcées si nous n'avions pas les résultats de l'enquête ménage effectuée par l'IRD et l'IFAN en 2001. Mais cette enquête nous a posé également quelques problèmes. Ces difficultés sont en rapport avec la mobilité spatiale des individus. En fait, il arrivait que des éléments de l'échantillon déménagent ou émigrent. Ce qui fait qu'il fallait les remplacer. Un cas de mobilité sociale aussi a été trouvé sur le terrain. Il s'agit d'un homme que l'enquête ménage avait classé intermédiaire et qu'on a dû classer pauvre d'autant plus qu'il ne remplissait plus les critères qui lui ont permis d'être admis dans la classe intermédiaire.

Il y a également le fait que la population dakaroise est sur enquêtée notamment dans certaines zones comme Pikine, Gounass, Médina.... Cette situation ne nous a pas facilité la tâche. En effet les populations ne faisant pas de différence entre les enquêteurs professionnels (envoyés par les organismes d'appui au développement ou l'Etat) et les étudiants; il arrivait qu'on soit mal accueilli par l'entourage des enquêtés qui nous accusait d'avoir fait de fausses promesses. Ce qui est une conséquence de la rétention d'informations faite par certains enquêteurs pour parvenir à faire parler les individus.

Il y a aussi les problèmes d'accessibilité de certains quartiers comme Keur Mbaye Fall, Keur Massar, Yeumbeul...d'où une augmentation des frais de transport. En effet la plupart des entretiens n'ont été effectués qu'après une troisième visite chez les enquêtés. Par ailleurs les communications téléphoniques ont été aussi très coûteuses.

La principale difficulté était la réticence des populations à parler de leur ménage. En effet si les Sénégalais sont connus pour leur ouverture ils n'ont pas la même attitude

quand il s'agit de parler de leur mariage, des problèmes qu'ils y rencontrent, de leurs rapports avec leur conjoint à un inconnu. Dans une société où la discrétion ou "sutura" est socialement valorisée, il est aisé de comprendre les difficultés que pourrait rencontrer un chercheur surtout s'il s'intéresse à un thème aussi "privé" que le mariage. Dans ce contexte la confession des problèmes familiaux devient difficile et irait même à l'encontre du "sutura" national. De ce fait il nous a fallu une certaine subtilité pour faire parler les enquêtés et diminuer les biais que pourrait créer leur réticence. Malgré tout on a pu recueillir des données d'autant plus que la difficulté est inhérente au terrain.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

**DEUXIEME PARTIE: LES FACTEURS SOCIAUX DE LA STABILITE DES
MARIAGES A DAKAR**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE III: GENERALITES SUR LE MARIAGE

Le mariage a pendant longtemps eu une place incontournable dans la formation des familles tant en Occident qu'en Afrique. En revanche en Occident il ne constitue plus le seul moyen de fonder une famille. Le concubinage tend à lui faire perdre du terrain. De ce fait on écarte la responsabilité de l'Etat et de la société au profit du consensus des deux concernés.

En Afrique, en général, et au Sénégal en particulier le mariage garde encore une certaine place dans la formation des familles. En fait malgré le recul de l'âge au premier mariage et la récurrence des divorces le mariage reste le seul moyen reconnu par la religion et les hommes de fonder une famille. Ce qui n'exclut pas les nombreuses mutations qu'il a subies aussi bien à Dakar que dans les autres régions du Sénégal depuis quelques décennies. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de faire ce chapitre. Pour cela nous partirons de ce que nous savons de la perception traditionnelle du mariage aux places de la dot et de la famille dans sa stabilisation en passant par son évolution.

I - Perception traditionnelle du mariage

Force est de reconnaître que le mariage avait une place prépondérante dans les sociétés traditionnelles. Au Sénégal toutes les valeurs lui étaient, jadis, imputées. En fait dans sa dimension sociale le mariage permettait aux individus d'être considérés comme des membres à part entière de la société et comme des gens ayant accepté de se soumettre à la règle générale.

Pour particulariser, nous pouvons dire que le mariage donnait une certaine considération à la femme en ce qu'elle accède à un statut social. Cette valorisation du mariage excluait le célibat. Celui-ci était, à la limite, mal vu. C'est dans ce sens que presque toutes les femmes se retrouvaient en union. En fait même celles qui ne pouvaient pas en trouver (handicapés ou autres malades) étaient, sur décision de leur

famille, données en mariage à un membre de la famille élargie ou, sous forme de "addiyà"³⁸, à un marabout. Cela s'explique par l'importance qui était accordé au mariage. Il était la seule forme légalisée d'entrée en vie de couple. C'est dans ce cadre que s'inscrit la valorisation des expressions comme: "taaru jigeen moy sey"³⁹, "jëkër ju bon mo gën far bu bax"⁴⁰. Le mariage impliquait aussi, pour la femme, obéissance et soumission à son mari, c'est d'ailleurs ce qui est à l'origine du proverbe "ligeyu ndey añupp doom"⁴¹.

Ce sont là des expressions toutes faites qui servaient à maintenir, dans l'éducation, l'ascendance de l'homme sur la femme en inculquant aux femmes le devoir de respecter leur mari pour une bonne entente familiale et pour un bon devenir des enfants. Toujours est-il que le mariage constituait une source de statut social.

Pour ce qui est des hommes, toujours dans la perception traditionnelle du mariage, l'institution matrimoniale n'était pas moins importante. En effet, même s'il y a des différences entre les femmes et les hommes, ce qu'il faut d'abord dire c'est que ceux-ci considéraient le mariage non seulement comme une manière de s'affirmer et de s'équilibrer socialement mais aussi comme un moyen d'assurer leur progéniture. En plus, avoir une femme et l'entretenir, permettait aux hommes de se faire une place dans leur groupe, du moment que l'acte même de se marier est une forme de respect des normes sociales.

L'endogamie était également très valorisée dans le mariage en société traditionnelle. C'était une manière de maintenir le groupe et les structures de parenté. Au-delà du maintien du réseau de parenté, l'endogamie favorisait la stabilité de certains mariages vu qu'il semble plus facile de se séparer d'un "étranger", d'une personne appartenant à un autre groupe, une autre ethnie, une autre famille que d'une personne qui a les mêmes origines familiales, qui appartient à la même caste...

Cependant l'importance manifestée à l'endroit du mariage endogamique au Sénégal n'en a pas fait le premier pays adepte de cette pratique dans le monde. En effet cité par Tamba et Sané Abdellatif Lfarduh montre que l'endogamie au Sénégal n'est pas aussi

³⁸ Sorte d'aumône donnée au marabout

³⁹ Une femme doit se marier.

⁴⁰ Un mauvais mari vaut mieux qu'un bon petit ami.

⁴¹ Le comportement d'une femme envers son mari détermine l'avenir de ses enfants.

forte que dans les pays arabes. A titre d'exemple, elle est estimée à 40% en Algérie en 1986, 49% en Tunisie en 1989, 41% au Yemen entre 1991 et 1992⁴²

Aujourd'hui on voit de plus en plus de mariages exogamiques d'autant plus que ceux-ci ne semblent pas marcher moins bien que les mariages endogamiques.

II - La dot et les structures de dialogue dans des mariages traditionnels

Martine Ségalen⁴³ définit la dot comme un ensemble de biens et/ou services offerts par la famille de la fiancée au futur époux. Par extension, le terme de dot en est venu à désigner toutes les prestations matrimoniales, qu'elles viennent du côté de la famille du mari ou de celle de la femme.

Dans cette partie il s'agira de parler d'abord de la dot comme facteur de stabilité du mariage en société traditionnelle. Ensuite on s'intéressera à la fonction des structures de dialogue, notamment la famille, toujours dans la stabilisation du mariage traditionnel.

La dot est un cadeau que le futur mari donne à la famille de sa future femme en échange de leur fille. Abdoulaye Bara Diop soutient à ce propos que *"la dot consistait généralement en têtes de bétail (...) elle pouvait être constituée aussi de tissus, d'anneaux de cheville et de bracelets en argent, d'or et même d'esclaves. En dehors de ceux-ci que seules les grandes familles, sous la monarchie, avaient la possibilité d'offrir, le bétail était plus apprécié"*⁴⁴.

En résumé la dot pouvait être en nature ou en espèce. Ce qui veut dire que le futur mari choisissait entre offrir du bétail ou de l'argent ou les deux à la fois. Ce qui nous intéresse surtout, ici, c'est la place de l'argent ou du bétail donné à la famille de la fille en guise de compensation. Il est essentiel de souligner que ces biens pouvaient stabiliser le mariage dans la mesure où comme le dit Diop ils étaient remboursés par la femme qui demandait le divorce. De même *"le mari divorçant à tort (prenant l'initiative de la séparation) perdait la dot qui restait à la femme"*⁴⁵.

⁴² Ibou Sané et Moustapha Tamba, Le choix du conjoint à Dakar, Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines, UCAD, 1999.

⁴³ Sociologie de la famille, Armand Collin, Paris, 1981.

⁴⁴ Abdoulaye Bara Diop, La famille Wolof, Paris, Karthala, 1985, page 92.

⁴⁵ Ibidem, page 92.

C'est dans ce sens que Abdoulaye Bara Diop affirme que "*si la dot, par son importance, n'est pas le seul facteur de stabilité du mariage, il en est bien un*⁴⁶". En effet si nous partons du fait que la femme demandant le divorce devait nécessairement rembourser la dot qui a été versée à sa famille, c'est clair que si elle vit dans une situation précaire elle sera contrainte de rester en union. En effet la dot permettant à la famille de la fille de "s'enrichir" un peu, ou au frère de la fille de se trouver une femme, il était quasi impossible de voir la famille donatrice d'épouse s'en séparer sauf en cas de problème grave (maltraitance de la femme par exemple). C'est donc dire que la dot a constitué une garantie de la stabilité de certains mariages à une époque de l'histoire.

Cependant les données semblent avoir changées. La fonction de la dot répond davantage au paraître qu'à un besoin de stabilisation du mariage. En effet, elle permet à la famille de la femme de montrer que sa fille n'a pas épousé un "*badolo*⁴⁷" tout en permettant à la famille de l'homme "*d'exhiber*" son avoir ; d'où les sommes exorbitantes qui sont exigées aujourd'hui.

Qu'en est-il maintenant des structures de dialogues?

Se marier et le rester relevant d'un respect de normes, en Afrique et au Sénégal en particulier, il n'était pas rare de voir la famille s'évertuer à faire rester un homme ou une femme en union. C'est d'ailleurs pour cela que nous allons là prendre comme exemple dans ces structures de dialogue. En effet les membres d'un groupe étaient toujours mis au courant des conflits qui opposaient les couples vivant avec eux. Ce qui fait que les conjoints étaient convoqués en réunion familiale on essayait de leur faire entendre raison surtout quand l'un décidait de divorcer. Dans ces circonstances le dernier mot revenait aux parents (de l'homme ou de la femme), s'ils sont vivants, sinon à leur grand frère.

C'est dans ce sens que Balandier écrit à propos des sociétés traditionnelles "*le mariage est essentiellement, et partout, une affaire de groupes et non de personnes*⁴⁸".

En d'autres termes les membres de la famille essayaient de rappeler aussi bien à la femme qu'à l'homme les "règles" du mariage c'est à dire faire comprendre à l'épouse

⁴⁶ Op.cit., page 210.

⁴⁷ Un pauvre.

qu'elle doit soumission et obéissance à son mari. A ce dernier on disait qu'il fallait protéger sa femme et la comprendre. C'est dire que la famille traditionnelle participait activement à la stabilisation du mariage.

III- Evolution de la perception du mariage

Depuis quelques années l'institution du mariage, à l'instar de beaucoup d'institutions sociales, a vu son statut et son rôle se modifier. En fait c'est la perception même, l'idée que les gens s'en faisaient qui a évolué. Cette évolution de la perception du mariage sera mise en rapport, ici, avec sa formation et son fonctionnement.

Pour ce qui est de la formation des couples, l'évolution de la perception du mariage se remarque clairement. Ce qui était avant une forme de respect des normes, devient pour certains une solution contre la précarité, les grossesses hors mariage... En effet il arrive aujourd'hui que des parents donnent leur fille en mariage pour lui garantir de meilleures conditions de vie. Dans cette situation la préférence est portée sur une union hypergamique.

Le mariage est devenu aussi pour certains parents un moyen d'éviter que leurs filles mettent au monde des enfants naturels.

Dans tous les cas, force est de reconnaître que la perception de la formation du mariage et ses objectifs a changé. En effet le célibat ne met plus ceux qui le vivent dans une situation embarrassante, ou si c'est le cas ça arrive de moins en moins. Ce qui ne veut nullement dire qu'il est normalisé.

L'explication réside dans le fait que l'on voit de plus en plus d'hommes ou de femmes célibataires (principales conséquences du recul âge au mariage). Cette situation est parfois le fait de la crise et consiste à un simple report de l'entrée en vie de couple et peut avoir comme motif pour la femme une ambition d'études poussées afin de se garantir une certaine autonomie financière et pour l'homme un mieux-être financier, ce qui lui permettrait d'entretenir sa femme et d'être par la même occasion en conformité avec les lois prescrites par l'Islam et la société. Ce qu'il est important de préciser ici c'est qu'il y a une catégorie de personnes pour qui ce n'est ni l'un ni l'autre, et qui ne

⁴⁸ Geoges Balandier, *Anthropo-logiques*, PUF, 1974, page 105.

fait que subir les aléas de la crise. Ce qui ressort de cela c'est que même si le mariage reste une institution incontournable au Sénégal sa perception a évolué surtout dans sa formation. Cela se ressent aussi dans son fonctionnement.

Parler de l'évolution de la perception du mariage ne pourrait se faire, à notre avis, sans évoquer le fonctionnement de l'institution matrimoniale. Avec la disparition de termes et représentations dont le mariage avait l'air de ne pouvoir se passer un changement de perception est en train de se produire. Comme exemple nous pouvons prendre les femmes. Ces dernières, selon les textes religieux et les croyances sociales, devraient être toujours prises en charge par leur mari, quelles que soient les difficultés qu'ils peuvent vivre.

Cependant cette idée devient de moins en moins valable, d'abord parce que les hommes n'en sont plus capables, la crise économique ne le permet plus, ensuite les femmes semblent vouloir vivre autrement que dans la dépendance. De ce fait même si cette dernière semble toujours vécu, les initiatives de travail que prennent les femmes pour se faire un nouveau statut sont indéniables. Ce qui signifie que c'est la perception même des rapports mari/femme qui a évoluée.

Ces données seront éclaircies dans les chapitres suivants qui concerneront la présentation, l'analyse et l'interprétation des résultats.

CHAPITRE IV: FACTEURS SOCIO-FAMILIAUX DE LA STABILITE DU MARIAGE

Le travail de terrain qui a été effectué nous a permis de voir les facteurs sociaux de la stabilité du mariage. Ces facteurs concernent, entre autres, les enfants, le système de parenté, la critique sociale. Ces éléments seront développés ci-dessous.

I/ l'influence des enfants sur la stabilité du mariage

Dans les sociétés humaines l'enfant demeure un être à protéger. Cela se vérifie autant en occident, en Asie, en Amérique, qu'en Afrique. L'importance donnée à la protection de l'enfant est donc une variable qui ne change pas fondamentalement d'un pays à l'autre. On pourrait presque dire que c'est une valeur universelle. Cette protection des enfants exige que leurs géniteurs leur assurent une famille biparentale, c'est à dire une famille dans laquelle ils pourront profiter de la présence de ses deux parents. Cette situation peut apporter une stabilité des mariages. En effet, nos recherches sur le terrain nous ont montré que ce modèle demeure fortement fonctionnel, et ce, aussi bien chez les femmes que chez les hommes.

L'autre élément de stabilité lié aux enfants est en rapport avec l'espoir que les femmes placent dans la réussite de ceux-ci. Cet espoir favorise certains comportements chez les femmes mariées. Nous développerons cela plus bas.

I- 1: Chez les femmes

Au Sénégal il est généralement admis qu'un enfant n'est jamais mieux éduqué, mieux protégé que par sa mère. La région de Dakar, malgré son urbanisation et son statut de capitale adhère à cette croyance. Les résultats du travail de terrain le montre largement. En effet, la majorité des femmes que nous avons eu à interroger, toutes catégories sociales confondues, sont d'accord pour dire que "*le mieux qu'une femme a à faire c'est de rester en union ne serait-ce que pour le bonheur de ses enfants*". En effet, ces propos ont généralement pour fondement la peur d'abandonner les enfants à

un avenir incertain. Autrement dit, on assiste à une tentative d'évitement d'une perturbation psychologique. Certaines femmes pensent même qu'un enfant pourrait tomber dans la délinquance (alcoolisme, banditisme prostitution...) à la suite du divorce de ses parents. Cette idée est aussi bien partagée par les instruites que par les non instruites.

Dans ce sens ces propos de A L, intermédiaire, six enfants, s'avèrent importants. Elle soutient que *"le divorce perturbe les enfants. J'ai un cousin qui s'était séparé de sa femme, à la suite de cela son fils qui sortait toujours major de sa promotion est devenu un drogué. Je ne prendrai pas le risque de mettre mes enfants dans une pareille insécurité"*. Il semblerait alors que c'est pour éviter ce genre de situation, et préserver le bonheur de leurs enfants que certaines femmes restent en union. C'est le cas de N D, intermédiaire, sept enfants. Elle affirme que *"quand j'ai rejoint le domicile conjugal je me suis jurée de ne jamais le quitter, de supporter tout ce qu'on m'y fera, juste pour le bonheur de mes enfants"*.

Signalons qu'il n'est pas évident que l'enfant quitte sa mère après le divorce. Ce qui veut dire que les inquiétudes des femmes relèvent davantage de la peur de devoir obliger leurs enfants à vivre dans une famille monoparentale plutôt que de les perdre après un procès.

Hormis les facteurs de stabilité exposés ci-dessus d'autres ont été retrouvés dans les entretiens. Ils concernent toujours les enfants même s'il y a une relative différence avec la première idée émise. Ce n'est plus une préoccupation de la vie affective ou de la santé mentale des enfants. En effet, il arrive que certaines femmes restent dans un mariage pas seulement pour assurer le bonheur de leurs enfants, mais dans l'espoir de voir ceux-ci grandir et réussir socialement. Elles soutiennent que c'est à ce moment que commence le bonheur d'une femme. Et pour qu'une femme puisse espérer assister à l'ascension sociale de ses enfants il faut, en plus du respect et de la soumission dus à son mari, qu'elle fasse tout pour maintenir son mariage. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les expressions *"ku nuluk sa jèkër yek sa doom"* (tout ce qu'une femme fait à son mari se répercute sur ses enfants).

Cette idée implique que les femmes qui souhaitent voir leurs enfants réussir dans la vie se soumettent, comme on l'a déjà dit, à leur mari quels que soient les problèmes que

leur pose celui-ci. C'est dans cet ordre d'idée que s'inscrivent ces propos de F N, riche, mère de cinq enfants. Elle soutient que *"si on a des enfants on ne doit pas divorcer. Tout n'est pas rose dans un mariage. Il faut jouir, puis souffrir et enfin jouir quand les enfants grandiront"*. C'est là une division de la vie de couple en trois phases dont la première exprime tout le bonheur d'un nouveau mariage, la deuxième, les souffrances qui s'en suivront et la troisième la récompense que pourrait y trouver une femme persévérante. En effet cette idée exprime fortement la croyance des femmes, qui s'estiment courageuses et persévérantes, à un avenir radieux de leurs enfants. L'expression wolof *"ku mugn muuñ"*⁴⁹ retrouve ici tout son sens. Elle est souvent adressée aux femmes qui après des souffrances ou une incompatibilité conjugale décident de quitter leur époux. C'est une manière de les en dissuader.

Cette croyance est le plus souvent sous-tendue par l'interprétation qui est faite de la réussite sociale d'une personne.

Au Sénégal une corrélation directe est faite entre le *"travail d'une femme"*⁵⁰ ou *"ligeyu ndey"* et la réussite socio-économique de ses enfants. Les enfants ayant réussi dans la vie sont en quelque sorte la preuve du travail de leur génitrice. De ce point de vue nous pouvons comprendre l'obéissance; la soumission des femmes à leur époux comme un ensemble d'éléments leur permettant de compter sur un avenir radieux de leurs enfants. Les effets de cet espoir rendent stables certaines unions.

Il ressort de ces propos que l'enfant est effectivement un facteur très important de stabilité du mariage à Dakar chez les femmes.

Nous allons à ce propos voir ce qu'il en est des hommes.

I- 2: Chez les hommes

Au Sénégal, l'idée qu'un homme est responsable de sa femme et de ses enfants est toujours d'actualité. Cette croyance est véhiculée aussi bien par la société que par la religion de référence de la majorité des Sénégalais (l'Islam). La région de Dakar, malgré son urbanisation, son ouverture vers l'extérieur reste bien "conservatrice" à ce

⁴⁹ A force de persévérer on retrouvera le sourire un jour.

⁵⁰ Cette expression désigne les efforts faits par une femme pour satisfaire le bon vouloir de son mari et rester en union, cf Dilemme des dakaroises entre "travailler et bien travailler".

sujet. En effet les entretiens effectués sur le terrain confirment la validité et la fonctionnalité de tels propos.

Il est fréquent de voir au Sénégal un homme rester avec son épouse même en cas de conflit ou de mésentente grave. Cela répond à un souci de jouer le rôle de père afin de ne pas être mal vu par les enfants ou par la société. Un manquement à ce rôle pourrait être traumatisant pour les enfants mais aussi pour leur père qui socialement semble se démettre de ses charges ou de ses responsabilités vis-à-vis de sa progéniture. En effet, prendre en charge socialement et économiquement ses enfants se fait mieux quand on est en union. C'est ce qui explique que certains hommes restent avec leur conjointe. Dans ce cas les hommes auraient un rôle social dans la stabilité de l'union. Ce rôle est joué grâce à la conscience que certains ont quant à la prise en charge et au bonheur de leurs enfants. C'est d'ailleurs ce qui explique l'influence que les enfants ont sur la stabilité des mariages pour les hommes. En effet, même si la stabilité est davantage reliée aux enfants par les femmes que par les hommes, il n'en demeure pas moins valable pour ceux-ci. En fait comme nous l'avons certainement déjà dit la présence des enfants constitue, pour les hommes, un élément contribuant à plus d'un titre à la stabilité des mariages dans l'agglomération dakaroise. Cela peut être étayé par ces propos de D B, intermédiaire, 5 ans de mariage, père de 3 enfants qui dit que: *"je supporte mal le comportement de ma femme, elle est très jalouse, je ne me serai même pas marié si j'avais deviné que c'était ça le mariage. Pourtant je ne peux pas me séparer d'elle parce qu'elle pourrait amener les enfants avec elle. Ils ne me connaîtront pas bien et seront peut être éduqués et entretenus par un autre homme, ce que je déteste par-dessus tout. C'est par égard à tout cela que je ne divorce pas"*.

On comprend dès lors l'importance de la fonction que remplit la présence des enfants dans la stabilité du mariage. Les enfants semblent être dans cette situation les seuls garants de la stabilité matrimoniale de leurs parents. Cela est bien expliqué par le discours présenté ci-dessus et qui permet de dire combien la bonne perception de l'enfant éduqué par son père et sous son toit reste dominant même si dans certaines familles on voit des velléités de changement (avec la recrudescence des remariages et de la recomposition familiale). Cela nous amène à dire que les hommes qui tiennent ce discours semblent se préoccuper davantage de leurs enfants que d'eux même et croient

plus que quiconque qu'un enfant doit être entretenu par son père biologique, ce qui est souvent impossible en cas de divorce où il pourrait obtenir la garde de certains enfants au moment où les autres vivraient avec leur mère ou bien seraient confiés à d'autres parents (les femmes divorcées confient plus leurs enfants que les autres).

D'autres hommes qui restent en union pour leurs enfants prennent moins en compte l'entretien de leurs enfants par un autre homme que leur confort. La plupart d'entre eux pensent que le fait pour un enfant de ne vivre qu'avec un parent peut être une expérience tout à fait traumatisante. Ils vont même plus loin en affirmant que les femmes utilisent les enfants comme arme. C'est ce que pense D B, 3 enfants quand il soutient que *"ma femme était très gentille et soumise au début de notre mariage. Mais depuis qu'on a des enfants elle me fait des scènes pour un oui ou un non tout en sachant que je ne la répudierai pas de peur de traumatiser nos enfants"*. Ces propos confirment la "peur" qu'ont certains hommes de se séparer de leurs enfants ou de les séparer de leur mère.

En résumé nous pouvons dire que la stabilité du mariage comme conséquence de la présence des enfants a encore de beaux jours au Sénégal quand on sait que l'importance que l'institution familiale donne à la progéniture reste prépondérante.

II- Fonction de la parenté dans la stabilité du mariage

Le milieu social est un élément fondamental de la stabilité du mariage à Dakar. En effet dans ce pays le mariage, tant du point de vu de sa formation que de son fonctionnement a toujours eu besoin de l'approbation ou de l'avis et même de l'appui de la société. C'est ce qui fait que nous tenons à en parler d'autant plus que les entretiens révèlent que c'est une dimension non négligeable de la stabilité des mariages surtout en cette période de profonde crise. Pour expliciter cela nous parlerons d'abord de l'importance de la parenté biologique et sociale dans la stabilité du mariage, ensuite de l'influence des parents et de leur expérience dans la stabilité de certains mariages, puis de la critique sociale ou de la stigmatisation du divorce en tant que facteur de stabilité.

II-1: Rôle des parents dans la stabilité des mariages

Ils interviennent pour la plupart quand ils sentent des velléités de séparations ou, mieux, dès qu'il y a conflit entre les conjoints. Ce qui garantit au mariage une sorte de stabilité "assistée". C'est le cas de D G, 48 ans, restauratrice, 32 ans de mariage et mère de 5 enfants.

Je suis venue vivre avec ma grand-mère à Dakar après mes études primaires qui ont été faites à Bamako. Ensuite j'ai fait une formation en dactylographie pendant deux ans. Je n'ai pas eu le temps de trouver du travail parce que je me suis mariée pendant la formation et mon mari m'a dit d'oublier la promesse de travail qu'on m'avait faite dans une entreprise où je faisais du traitement de texte parfois. Et puisqu'il avait beaucoup d'argent je n'ai pas refusé de mettre mon ambition en veilleuse.

Je l'ai épousé en 1971 alors qu'il était déjà marié, père de huit enfants et dont l'aîné avait quatre ans de plus que moi. On n'était pas parent, mais sa mère était l'amie de tous les jours de ma grand-mère. Celle-ci m'avait menacé de me laisser si je ne l'épousais pas. Pourtant je ne voulais pas. Je savais qu'il irait à la retraite à une période où je serai jeune et belle. C'est d'ailleurs en prévision de cela que j'avais abandonné le domicile conjugal quand j'ai eu mon deuxième gosse. En fait j'ai profité d'une histoire d'amour qu'il avait avec une autre femme pour partir et demander le divorce, on m'avait promis un remariage. Ma grand-mère m'a alors dit de fermer les yeux sur les "bavures" de mon mari si je voulais avoir de bons enfants. C'est ainsi que je suis restée avec lui, non sans les discours de ma grand-mère. C'est à cause d'elle si je vis aujourd'hui dans cette misère avec comme tout espace une seule chambre, des enfants confiés à tort et à travers.

Depuis sept ans c'est-à-dire un peu après la retraite de mon mari j'ai commencé à vendre le déjeuner chez moi. En fait je fais la cuisine sur place et à 13 h les abonnés, petits commerçants Guinéens pour la plupart, viennent chercher leur repas. Il fallait que je fasse quelque chose parce que je savais que la retraite était plus dure pour moi que pour ma co-épouse qui a de grands enfants qui lui ont cherché une maison alors que j'ai dû quitter l'appartement où je vivais avec mes enfants. Mon mari l'avait pris en location et il ne pouvait plus payer. Du coup je me retrouve dans une seule chambre avec enfants et bagages. Ma grand-mère a tout fait pour que je ne divorce

pas. Maintenant le résultat est là, mon mari est vieux, pauvre mais je ne peux m'en séparer puisque je ne pourrai trouver de mari à mon âge et jamais un homme n'accepterait de prendre une femme qui a cinq gosses.

La stabilité de ce mariage pourra donc être imputée à l'intervention des membres de la parenté en cas de conflit. C'est le rôle que joue ici la grand-mère.

Par ailleurs cela n'exclut pas de ce récit les autres facteurs de stabilité comme l'âge et le nombre d'enfants. Mais toujours est-il que ce qui va être considéré dans le cas de D G comme facteur principal de stabilité c'est l'intervention de la grand-mère vu qu'elle semble avoir été déterminante dans ce mariage et a permis l'éclosion de tous les autres éléments de stabilité qui se trouvent dans ce récit et que nous appelons ici "sous facteurs". Il s'agit ici comme nous l'avons déjà dit de son nombre d'enfants et de son âge avancé.

Cela nous permet de dire que l'intervention des membres de la parenté est essentielle dans la stabilité du mariage; du moins pour les femmes.

II-2: Rôle des amis dans la stabilité des mariages

Au Sénégal les amis font partie intégrante de la famille. Ils ont ainsi le devoir de régler les problèmes qui y surviennent. Le mariage est l'un des lieux où se passe la plupart des interventions. Ces interventions ont généralement pour but de solidifier les liens entre les conjoints, de "ramener l'ordre" au sein du couple en réglant les conflits. Ceci se fait parfois en donnant des conseils et/ou, en demandant aux conjoints qui sont en conflit de se présenter des excuses (précisons que le plus souvent c'est à la femme qu'on demande de présenter des excuses à son mari en cas de conflits, du moins c'est ce que veut la tradition car son mari est son "kilifa"⁵¹)

Du point de vue des interventions les amis jouent un rôle considérable dans la stabilité du mariage à Dakar en ce qu'ils règlent les conflits et apaisent les velléités de divorce. On pourrait alors dire que les couples dakarois donnent à leurs amis le droit d'intervenir dans leur mariage. Ce qui implique qu'ils (ces couples) ont le devoir d'accepter d'écouter et d'appliquer les conseils qu'on leur donne afin de préserver leur

⁵¹ Le mari représente l'autorité suprême dans le mariage.

union si possible. C'est ce qui fait de l'amitié un élément stabilisateur d'union. Cette idée peut être étayée par les propos de D B, intermédiaire, cinq ans de mariage qui soutient: *"Suite à de fréquentes scènes de jalousie j'avais décidé de quitter ma femme une bonne fois pour toute. Je l'ai abandonnée pendant près d'un an avec tous nos enfants, elle a tout fait pour que je revienne mais je voulais divorcer. Par la suite c'est mon meilleur ami, qui, considérant que la situation est sérieuse, est intervenu. C'est grâce à lui que je suis toujours avec mon épouse"*.

Les propos de M D, pauvre, marié depuis 14 ans s'inscrivent dans le même sillage. Il rapporte que *"du fait de son tempérament ma femme avait l'habitude de ne pas tenir compte de ce que je disais sur l'éducation des enfants. C'est ainsi qu'un jour où elle battait violemment notre fils aîné je lui ai demandé d'arrêter et elle n'a pas voulu m'écouter. Puisque mon père m'avait interdit de battre les femmes et qu'on habitait chez ses parents je l'ai abandonnée et suis revenu vivre dans ma maison paternelle avec la ferme intention de divorcer d'avec elle. Je suis alors resté des mois sans y retourner tout en envoyant balader ma femme et tous ses amis. Cependant je n'ai pas pu tenir tête à mes amis qui tout en me conseillant d'y retourner me citaient des tas de raisons qui faisaient que je ne devais pas divorcer d'avec ma femme"*

Il ressort de ces deux récits que les amis contribuent grandement à la stabilité des mariages à Dakar. En effet malgré le processus d'individuation on perçoit que les amis continuent d'occuper place de "choix" dans les couples et jouent ainsi un rôle qu'on pourrait appeler de "catalyseur"

L'importance de ce droit des amis à la parole va au-delà des catégories sociales et de la durée de l'union. Ce qui veut dire que qu'ils soient riches, pauvres ou intermédiaires, que l'union soit récente ou pas récente les couples peuvent toujours compter sur leurs amis pour se maintenir.

Dans ce passage nous n'avons pas donné l'exemple des récits de femmes parce qu'on avait pas ces cas dans notre échantillon. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que le pouvoir de divorcer est généralement conféré aux hommes. En fait vu que dans la religion dominante au Sénégal (l'Islam) les hommes peuvent divorcer de leur femme en appelant deux témoins et que les femmes ne peuvent faire que demander le divorce

c'est compréhensible que les interventions des amis s'intéressent davantage aux hommes qu'à leur conjointe vu qu'ils ont le pouvoir de la décision.

Cependant ce qui sera retenu ici c'est que l'intervention des amis en cas de conflit offre une stabilité à certaines unions dans l'agglomération dakaroise et ce malgré le processus d'individuation.

II-3: Importance de la parenté sociale et biologique entre les conjoints dans la stabilité du mariage

La parenté revêt deux formes au Sénégal. Une forme sociale et une forme biologique. Pour ce qui est de la première elle est très développée dans le pays. Elle est le plus souvent le résultat d'un long voisinage ou d'une amitié très entretenue entre des membres de deux ou plusieurs familles respectives. Ce qui fait qu'il arrive, au Sénégal, qu'une personne soit appelée "oncle" uniquement parce qu'il est l'ami de l'oncle. Il en jouera le rôle à chaque fois que c'est nécessaire. Il arrive aussi que des mariages soient scellés au sein de cette parenté sociale.

La parenté biologique, quant à elle, désigne les relations existant entre les membres d'une même famille. Ceux-ci sont liés par la consanguinité. Des mariages ont lieu aussi dans ce groupe et on les appelle mariages "endogamiques".

Dans tous les cas la parenté qu'elle soit sociale ou biologique peut être un facteur de stabilité du mariage aussi bien pour les hommes que pour les femmes même si, dans la pratique, les données varient sensiblement d'un sexe à l'autre.

II-2-1: Chez les femmes

Au sortir de cette enquête la parenté sociale s'est avérée très importante dans le maintien des mariages. Les femmes donnent à la parenté sociale le même intérêt qu'à la parenté biologique. En fait pour elles la parenté sociale est une forme non négligeable de parenté. Ce qui fait qu'il est arrivé à plusieurs reprises que des femmes soutiennent mordicus qu'elles ont un lien de parenté avec leur mari parce que celui-ci était le fils d'un ami à leur père ou d'un proche voisin. Dans ce genre de situation, le mariage demeure pour certaines le plus résistant possible vu qu'il est assimilé à un

mariage entre collatéraux. En fait l'idée selon lequel "dekëndo bu yag mbokk la"⁵² reste fonctionnelle à Dakar malgré la tendance du développement d'un certain individualisme. C'est pour cette raison que les femmes dont le mari est un parent social semblent faire de réels efforts pour rester en union. C'est le cas de K D, intermédiaire, mariée depuis plus de 30 ans qui affirme *"je ne quitterai mon mari sous quelque prétexte que ce soit parce qu'on vient du même village. Il a donc un statut de parent"*, d'où l'importance donnée à cette forme de parenté dans le mariage.

Par ailleurs la parenté biologique a beaucoup plus d'impact que la parenté sociale sur la stabilité du mariage. En effet, toutes les femmes de l'échantillon ayant un lien de parenté avec leur mari, qu'elles soient riches, intermédiaires ou pauvres, qu'elles vivent en union peu ou pas récente, sont d'accord pour dire que "seyu mbokk bu tassé mbokk gui tass"⁵³. Cette idée est le "secret" de la stabilité de beaucoup de mariages. Elle met les femmes dans l'impossibilité de voir la structure de parenté se déstabiliser à cause d'un divorce. Du coup, nombreuses sont celles qui soutiennent ne pas pouvoir quitter leur mari parce qu'ils sont parents. C'est le cas de M D, pauvre, 24 ans de mariage. Elle confie *"je ne peux pas quitter mon mari parce qu'il est mon cousin. Pourtant, il ne remplit pas très bien son rôle de chef de famille, il n'assure la dépense quotidienne que pendant la première quinzaine du mois. Mais je ne peux faire rien d'autre que travailler et nourrir mes enfants"*. Le témoignage de cette femme conforte les propos soulevés ci-dessus. En effet cette situation relève du caractère particulier, presque "sacré" qui est alloué à la liaison endogamique.

En outre en dehors de ce mythe qui entoure ce type de mariage celui-ci, plus que toute autre union bénéficie de l'appui et de l'intervention des membres de la famille.

II-2-2: Chez les hommes

La parenté influe beaucoup sur la stabilité du mariage. Mais il convient de dire que pour les hommes qui ont été interrogés la parenté biologique a plus d'ascendant sur le mariage que la parenté sociale. Ce qui est loin d'exprimer la non-importance de celle-ci dans la stabilité de l'union matrimoniale.

⁵² Une longue cohabitation est source de parenté.

⁵³ Le divorce de deux conjoints qui sont liés par une parenté biologique amène de la discorde au sein de la parenté.

Il est généralement fréquent de voir des hommes rester en union et y maintenir leur conjointe par la force de la parenté. Celle-ci constitue alors une certaine protection contre l'instabilité des mariages. Cela se manifeste par le fait que certains hommes affirment ne pouvoir répudier leur épouse parce que les liens de parenté qui les unissent ne le facilitent ou ne le permettent pas. En fait, de l'avis de certains hommes, en cas de conflit ayant engendré la répudiation de la femme, celle-ci est souvent ramenée au domicile conjugal quel que soit le problème qui l'avait opposé à son mari (sauf adultère). Cette situation est le reflet des moyens que se donne la parenté pour stabiliser les unions des membres de son groupe. Ce qui est clair ici c'est que, pour les hommes aussi, comme nous l'avons déjà dit pour les femmes, la parenté est un élément stabilisateur du mariage. Ceci s'explique par les propos de M B, 15 ans de mariage qui soutient que "*Ce serait peine perdue d'essayer de répudier ma femme. C'est une nièce à moi. Ce qui fait que si je la répudie et que ma mère décide qu'elle doit revenir, elle reviendra que je le veuille ou non*". On peut comprendre par-là que la parenté est un facteur de stabilité en ce qu'elle prévient les conflits à l'intérieur du couple. En fait il est évident que si elle ne donne pas aux hommes la latitude de répudier leur femme elle ne pourrait permettre un divorce.

L'autre exemple qui s'inscrit dans le même cadre c'est celui de M K, 5 ans de mariage. Il soutient que: "*Je ne pense même pas à répudier ma femme. Elle est ma nièce et si je la répudie ce serait à moi d'aller la chercher*". Il ressort de ce discours que les liens de parenté ont sans nul doute une influence sur la stabilité du mariage à Dakar en responsabilisant de temps à autre les individus qui sont en union endogamique. Ce qui encouragerait ou contraindrait ceux-ci à faire des efforts pour maintenir leur union.

Nous pouvons dire que de ce point de vue la parenté semble être un facteur incontournable de la stabilité des unions à Dakar malgré le processus d'individuation causé par l'urbanisation.

II-4: Influence de l'expérience des parents sur la stabilité du mariage

Il est généralement admis que les parents constituent les premières références de leur progéniture. En effet ils sont, le plus souvent les premiers êtres avec lesquels ils entrent en contact. C'est d'ailleurs pour cela qu'on dit que le comportement d'un adulte

peut avoir été influencé par ses parents. C'est une sorte d'imitation transcendante. Pourtant cette théorie semble plus élaborée en Occident qu'en Afrique. En fait la psychologie a su démontrer que les parents constituent une référence pour leurs enfants.

Au Sénégal elle devient dans la pratique une idée préétablie qui est très déterminante pour certains. Cela explique pourquoi dans un mariage certains sont toujours prêts à aller aussi loin ou plus loin que leurs parents. Cela relève d'un certain égard pour les parents. En termes clairs l'expérience des géniteurs est prépondérante dans la stabilité du mariage au Sénégal; et ce aussi bien chez les femmes que chez les hommes.

II-3-1: Chez les femmes

A Dakar l'expression "*doom ja ndey ja*"⁵⁴ est presque perçue comme une loi. Elle a beaucoup de valeur et a été à l'origine de bien des mariages dans le passé. En effet nombreux étaient les mariages arrangés qui ne résidaient pas dans la confiance à la mariée mais dans le témoignage qu'on faisait du comportement de sa mère vis à vis de son mari et des parents de celui-ci. Ce qui veut dire que le choix de la conjointe nécessite une admiration pour sa mère. Ce genre de situation impose toujours à la femme de se comporter dans son ménage comme sa mère.

Par ailleurs, on voit de plus en plus de femmes copier leur mère, et ce même lorsqu'elles ont contracté un mariage non arrangé. En effet certaines femmes de notre échantillon trouvent plus fréquent de voir une femme dont la mère avait divorcé, répéter l'histoire. C'est comme si les femmes dont les mères étaient restées en union toute leur vie n'étaient pas prédestinées au divorce mais plutôt à une éternelle stabilité de mariage. Ce qui fait que certaines d'entre elles se sentent obligées de faire autant d'années de mariage sinon plus que leur mère. De ce fait quelle que soit la dureté de l'expérience certaines femmes restent en union pour être aussi persévérantes que leur mère. Cette idée est partagée par A L, intermédiaire, 25 ans de mariage. Elle soutient que "*quel que puisse être le problème, je dois persévérer parce que c'est par-là que ma mère est passée. Mon père avait une maîtresse avec qui il avait quatre enfants. Il maltraitait ma maman. Pourtant elle n'a pas divorcé et je tiens à faire la même chose*

⁵⁴ Telle mère telle fille.

que ma mère". C'est dans le même sens que vont ces propos de N D, intermédiaire, 14 ans de mariage. Elle soutient en effet que *"l'éducation que ma mère m'a donnée ne me permet pas certaines choses. Son comportement est la preuve qu'une femme doit persévérer quel que soit ce qu'on lui fait"*.

Ces discours reflètent toute l'importance que peut renfermer la conduite de la mère en union dans la stabilité du mariage. La loi de la ressemblance de caractère des filles avec leur mère prend ici toute sa signification. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'expression selon laquelle *"boy tak jabar dangay xol yay ja"*⁵⁵. Nous verrons aussi que cette réalité est valable chez les hommes de l'échantillon.

II-3-2: Chez les hommes

S'il est vrai que les femmes ont tendance à imiter leur mère, il est tout aussi vrai que les hommes sont les premières personnes qui donnent de l'importance à cette reproduction du comportement maternel. En effet cela se constate surtout au moment de la formation du couple. Cette phase nécessite, comme nous l'avons dit, une prise en compte du caractère et des comportements de la mère de la future mariée. Les hommes croient, plus que quiconque, que les femmes finissent toujours par adopter le comportement que leur mère avait au même âge. Il y a d'ailleurs de nombreux proverbes qui en attestent.

Certains hommes épousent exprès des femmes dont la mère inspire confiance pour garantir une sorte de stabilité à leur mariage. C'est ce qui fait la pertinence des propos de B M, intermédiaire, 24 ans de mariage. Il soutient que *"Ma belle-mère est une femme remarquable. C'est pour cela que ma femme l'est aussi. En fait, on est grand par sa mère. Su sa yay baxe fo dem nek fa"*⁵⁶. Si tu choisis un mari ou une femme (surtout), il faut bien regarder sa mère". Il ressort de là que pour les hommes cet aspect du caractère de la belle-mère est important à plus d'un titre quand on sait qu'il peut garantir une soumission et une obéissance de l'épouse envers son époux et par-là permettre une certaine stabilité de l'union matrimoniale. C'est donc dire que si l'expérience des parents a une influence sur la stabilité du mariage, les hommes de

⁵⁵ Avant d'épouser une femme il faut bien connaître sa mère parce que les qualités ou les défauts de celle-ci déterminent ceux de sa fille.

⁵⁶ Quand on a une bonne mère on s'adapte à toutes les situations.

l'échantillon l'affectent surtout aux femmes et à leur mère. Cela ferait d'ailleurs croire que dans ce sens la stabilité est surtout offerte par les femmes et leurs génitrices.

III- La perception critique du divorce comme facteur de stabilité

Au Sénégal la perception sociale a su garder son importance sur les rapports interpersonnels. S'il est un domaine qui est vraiment sous l'influence sociale, c'est assurément le mariage. Il s'y produit une sorte de contrôle social. Celui-ci consiste à bannir le divorce du discours. C'est dire que malgré la modernisation et une certaine "occidentalisation" des populations la peur du "qu'en dira t-on" inhibe la tendance au divorce.

A Dakar, au XXI^{ème} siècle, la perception d'autrui reste déterminante dans les comportements des uns et des autres au sein du couple. Une analyse des perceptions permet de dire que le divorce est mal vu au Sénégal. En effet même si les institutions le permettent, il est d'autant mal vu que certains l'évitent juste pour ne pas se retrouver "étiquetées". C'est donc un élément de stabilisation des ménages. En effet, l'enquête sur le terrain révèle que le pouvoir de la critique sociale sur le mariage reste toujours fonctionnel et ce, aussi bien chez les femmes que chez les hommes. L'idée que le divorce dévalorise est très bien intériorisée. Et cela, comme nous l'avons dit tantôt, n'est pas sans effet sur la stabilité du mariage. C'est même un facteur déterminant.

En outre il faudra préciser que cela concerne davantage les femmes que les hommes. C'est comme si les femmes se sentaient plus concernées par ces considérations sociales, du moins c'est ce qu'on pourrait en déduire.

La critique sociale a beaucoup d'ascendant sur les femmes. Elle influe grandement sur les relations que certaines femmes entretiennent avec leur époux.

C'est ce qui nous fait dire qu'aucune femme ne veut être traitée de "*jigeeen ju bon*"⁵⁷ et aucun homme ne veut être qualifié identiquement. Cette situation expliquerait la stabilité de certains mariages et les efforts de stabilisation que font les femmes pour éviter d'être considérées comme des femmes de "petite vertu". En effet le divorce est

⁵⁷ Mauvaise femme.

parfois perçu, à tort ou à raison, comme un moyen utilisé par les femmes pour faire du libertinage sexuel et/ou se départir du pouvoir social masculin.

Il semblerait alors que c'est pour ne pas être mis dans ce lot que certaines femmes acceptent de rester en union avec ou sans leur prise en charge par le mari, ou encore avec ou sans la bonne conduite de leur époux. De ce point de vue il peut être dit que, même si elles ne sont pas nombreuses dans l'échantillon (du fait d'un changement des mentalités), certaines femmes restent en union par considération à leur réputation et de son éventuelle "détérioration" par la société en cas de divorce. C'est le cas de B N, intermédiaire, mariée depuis 5 ans. Elle soutient que *"les femmes qui divorcent sont des femmes qui veulent prendre leur liberté et mener une vie sans contraintes. Je ne pourrai faire cela parce que j'ai peur du qu'en dira t'on"*.

C'est donc dire que les femmes semblent éviter tant que possible de divorcer pour préserver ce qu'on pourrait appeler leur "image de marque". Cette situation favorise à bien des égards la stabilité des mariages. Ce qui est surprenant c'est que les femmes elles même participent au maintien et à la perpétuation de la perception négative que les gens ont des femmes divorcées.

En outre, la référence aux discours de certains hommes de l'échantillon permet de comprendre que les facteurs de stabilité du mariage identifiés pour les hommes concernent moins la perception que la société a du divorce que les autres facteurs dont nous parlons dans les autres parties (à savoir la parenté, les enfants, la participation financière des femmes aux dépenses du ménage etc). C'est d'ailleurs ce qui explique pourquoi, même en avouant en connaître les conséquences, des hommes affirment que le divorce est parfois nécessaire. C'est dans ce cadre que M K N, intermédiaire marié depuis 14 ans, soutient: *"le divorce est un mal nécessaire. La métaphore banale que je peux vous donner est celle d'une plaie qui gangrène. Dans ce cas le membre affecté sera forcément amputé. Il en est ainsi du divorce"*

Nous pouvons donc comprendre que pour les hommes, comme pour certaines femmes d'ailleurs, le divorce peut être parfois la meilleure solution aux problèmes d'un couple. L'élément qui vient différencier les hommes des femmes ici c'est l'importance que celles-ci accordent à l'image négative qu'on pourrait leur coller en cas de divorce au moment où les hommes semblent ne pas s'y intéresser. Ceci est peut être une

conséquence de l'éducation reçue en famille qui inculque certaines valeurs aux femmes et d'autres aux hommes. Ce qui en fait d'ailleurs une éducation très "sexuée" c'est-à-dire qui insiste beaucoup sur le comportement qu'on doit avoir selon qu'on est un homme ou une femme. C'est dans ce cadre que s'inscrit, la légitimation, par les femmes, de certains comportements masculins. En effet, s'il y a des hommes qui trompent leur femme il y a aussi des femmes qui normalisent cette situation. Dans ce cas l'argument qui est soulevé le plus souvent reste que les hommes peuvent épouser jusqu'à quatre femmes et on n'épouse pas une personne sans la fréquenter. Ainsi ce qu'on croyait être juste un argument utilisé par des hommes pour justifier un comportement adultérin est utilisé par des femmes pour légitimer le dit comportement. Mais derrière cette légitimation se trouve une ferme intention de rester en union quoi qu'il puisse arriver afin de ne pas subir la critique sociale. Le récit de A M, riche et mariée depuis 15 années, s'inscrit dans le même sens. Elle soutient *"mon mari me trompe mais je sais que ce n'est pas de sa faute. Il est militaire et les militaires ont la cote chez les femmes. Donc je ne vais pas divorcer pour cela puisque ce n'est pas de sa faute"*.

Ces propos viennent encore une fois confirmer l'idée que certaines femmes légalisent les relations extra-conjugales de leur conjoint. Cette situation leur garantirait une stabilité d'union vu que le "doxan"⁵⁸ qui pourrait être un motif de divorce, se trouve légitimé. En effet, ce qu'il faut comprendre c'est que la normalisation ou banalisation de l'adultère masculin n'est pas gratuite. Elle relève plutôt d'une volonté de ne pas divorcer pour les déboires d'un homme sous peine de paraître "ñakk fayda"⁵⁹ (ce qui est inimaginable pour certaines femmes c'est de devoir quitter leur époux à cause d'une autre) et de subir les critiques des uns et des autres.

On peut dès lors dire que le "qu'en dira t'on" a un pouvoir considérable sur la stabilité du mariage à Dakar. Ce pouvoir découle des moyens que se donnent les acteurs pour bannir, légaliser ou faire légaliser certaines choses.

Ces considérations, comme nous l'avons déjà dit, concernent davantage les femmes que les hommes du fait, peut-être de la socialisation.

⁵⁸ Ce terme désigne ici l'adultère masculin

⁵⁹ Quitter son mari à cause d'une femme relève de la faiblesse pour certaines femmes d'autant plus qu'elles auront tout construit avec lui.

CHAPITRE V: STABILITÉ DES MARIAGES ET AFFECTIVITÉ

Jadis les sentiments ne semblaient pas indispensables dans la formation et dans le fonctionnement du couple. L'idée selon laquelle il fallait s'habituer à son conjoint pour l'aimer était alors la mieux partagée.

Cependant les données sont en train de changer. L'amour, perçu jusque là comme non nécessaire, devient, de plus en plus, incontournable dans la formation et le maintien des unions entre un homme et une femme. C'est à partir de cela qu'il intervient dans la stabilité des mariages. En fait, il est quasi impossible de parler de la dimension affective comme facteur de stabilité sans remonter à la source c'est à dire au moment du choix du conjoint. En effet il est clair que plus les gens ont participé au choix de leur partenaire plus ils manifestent un certain intérêt pour le maintien de celui-ci en union. C'est une sorte de responsabilité qu'ils prennent. C'est dans ce sens qu'il faudra comprendre le rôle de l'amour dans la stabilité des mariages. Cette influence de l'affectivité dans les mariages concerne aussi bien les femmes que les hommes.

I/Chez les femmes

Il est généralement admis au Sénégal que les femmes s'attachent plus à leur conjoint que les hommes. On dit aussi que plus la durée de l'union est importante plus elles se sentent incapables de refaire leur vie ailleurs, dans un nouveau ménage, loin de leur premier conjoint. Mais qu'en est-il de la réalité? La recherche empirique a permis d'éclaircir les idées qui ont été développées plus haut. En effet certaines femmes avouent vouloir rester avec leur conjoint parce que non seulement elles l'avaient choisi, mais aussi, élément non moins important, elles en sont amoureuses. C'est le cas de plusieurs femmes de l'échantillon (10). Signalons cependant que l'influence de l'amour sur la stabilité des mariages ne concerne pas exclusivement les riches, les intermédiaires ou les pauvres mais toutes les catégories sociales confondues. Ce n'est donc pas un problème de catégorie sociale. La différence est plutôt faite par la durée

de l'union. En fait les femmes de l'échantillon mariées depuis plus de trente ans donnent en guise d'explication de la stabilité de leur mariage des raisons autres que l'amour. Ce sont entre autres les enfants, la parenté. C'est donc dire que l'idée selon laquelle l'amour serait un facteur de stabilité des mariages n'est développée que par des femmes étant dans des unions récentes (0-5 ans), peu récentes (10-15 ans), moins récentes (20-25 ans). Cela s'expliquerait peut être par la "latitude" que certaines d'entre elles ont eu dans le choix de leur conjoint, en se donnant la liberté de se marier par amour. Du coup se présente, pour ces femmes, la possibilité ou l'occasion d'avoir un mariage stable. A ce sujet les propos de A L, 25 ans de mariage, sont illustratifs à plus d'un titre. Elle soutient que *"Pour se marier il faut s'aimer. L'amour doit être le fondement de tout mariage. Quand on est amoureux on supporte tout"*. C'est à peu près le même discours qu'à tenu M C, 24 ans de mariage. Elle affirme que *"j'ai choisi mon époux toute seule. Il n'y a aucun lien de parenté entre nous deux. Il est pauvre. Il n'a rien à me donner. Mais je ne le quitterai pas parce que je suis amoureuse de lui et cela me permet d'être patiente et persévérante"*. Ces exemples nous montrent combien l'amour est essentiel dans la stabilité de certains mariages. Ce qui ressort le plus de ces propos c'est que certaines femmes peuvent rester en union par amour pour leur conjoint quelles que soient les difficultés financières et sociales rencontrées.

Il est possible de retrouver les mêmes convictions chez d'autres femmes. Mais elles dépendent essentiellement de l'attitude du mari à leur égard. Ici tout dépend de la réciprocité des sentiments et du respect que cela implique. C'est dans ce cadre que s'inscrit cette opinion de L B, 34 ans de mariage qui dit que: *"je suis prête à rester avec mon mari tant qu'il ne prendra pas de seconde épouse. Je le quitterais dès qu'il le ferait parce que je saurais qu'il ne m'aime plus"*. Ces propos prouvent, encore une fois, la place prépondérante qu'occupe l'amour dans la stabilité de certains mariages. Soulignons quand même que dans ce contexte la polygamie est perçue comme un motif valable de divorce vu qu'elle refléterait un manque d'amour.

L'amour en tant que facteur de stabilité concerne autant les femmes que les hommes.

II/Chez les hommes

Même s'il peut arriver de voir les hommes contracter des mariages endogamiques dans le seul but de satisfaire leurs parents, ils n'en sont pas moins attirés par le mariage d'amour. Dans ce genre de situation, la polygamie était le meilleur moyen pour s'en sortir. Elle permettait, en effet, de contracter un mariage de raison et un mariage d'amour. Ces observations rendent compte du caractère primordial que peut revêtir la dimension affective chez les hommes. Ce qui en fait une conséquence directe de la stabilité des mariages, du moins de l'avis des hommes.

Nombreux sont les hommes de l'échantillon (un peu moins de la moitié) qui soutiennent que l'amour est indispensable dans toute union qui veut se maintenir. Cette idée est souvent soulevée par ceux qui ont eu la possibilité de choisir leur conjointe. Ils sont persuadés que cela participe à la stabilité des unions. C'est le cas de F B, 61 ans, 30 ans de mariage, qui affirme que *"je me suis marié par amour. Ceux à qui on impose une femme en cherchent toujours une autre et c'est là un meilleur moyen de se retrouver en situation d'instabilité conjugale"*. C'est donc dire à quel point les croyances relatives à l'amour en tant que facteur de stabilité du mariage restent fonctionnelles.

Signalons quand même que chez les hommes, à la différence des femmes, le rapport de la dimension affective avec l'idée que l'on se fait de la stabilité, ne varie pas selon qu'ils sont en union pas récente ou récente, selon qu'ils sont jeunes ou vieux. En effet, contrairement aux idées reçues, le fait de vouloir faire un mariage d'amour afin de garantir la stabilité de celui-ci n'est pas le propre des jeunes.

Par ailleurs, la dimension affective comme gage de stabilité, s'accompagne forcément de certains éléments selon les hommes. Il s'agit notamment, entre autres critères, du bon comportement de la conjointe. Celui-ci reste parfois la condition sine qua non.

En général nombreux sont les hommes qui ne pourraient se déclarer amoureux de leur femme sans qu'elle leur soit soumise et obéissante. Si on part de là c'est clair qu'il ne peut y avoir d'amour ou de décision d'union sans une certaine approbation des caractères de la femme. C'est d'ailleurs ce qui explique les propos des hommes qui soutiennent rester avec leur femme non seulement parce qu'ils en sont amoureux mais

aussi parce qu'elle a les qualités morales requises. C'est le cas de D B, 59 ans, marié avec une institutrice depuis 33 ans. Il déclare "*J'ai épousé ma femme par amour. Personne ne m'y a forcé. Elle a beaucoup de qualités. Je la trouve irréprochable. Je crois que l'enseignement la rend zen*".

Cette exigence ne se limite pas seulement aux qualités morales. Pour beaucoup d'hommes de l'échantillon, elle tient compte aussi de la capacité des femmes à tenir un ménage. En effet, l'urbanisation, l'évolution des mœurs, n'ont pas ôté à la ville de Dakar le traditionalisme qui veut que les femmes, même si elles travaillent, soient capables et prennent le temps de gérer leur ménage. C'est dans ce cadre que G M, 47 ans, 15 ans de mariage affirme que "*j'aime ma femme. Elle fait le ménage, fait bien la cuisine, lave le linge et s'occupe bien de ses enfants*".

Est-ce vraiment de l'amour ?

Quoi qu'il en soit on peut dire que les représentations sociales quant au rôle des femmes dans le ménage sont telles qu'elles ne peuvent parfois être aimées sans remplir certaines conditions. Leur appréciation s'accompagne souvent de leur bonne conduite envers leur mari et la famille de celui-ci

On peut donc dire que l'amour, qu'il soit pur sentiment ou qu'il dépende un peu de quelques exigences comportementales, reste un élément favorable à la stabilité des unions à Dakar aussi bien pour les hommes que pour les femmes même s'il y a de légères différences de perception entre eux.

**TROISIEME PARTIE: LES FACTEURS ECONOMIQUES DE LA STABILITE
DU MARIAGE**

CHAPITRE VI: FACTEURS ÉCONOMIQUES DE LA STABILITÉ DU MARIAGE CHEZ LES FEMMES

L'économie, et plus précisément le pouvoir économique a été identifié comme un élément important de la stabilité du mariage à Dakar. En effet le contexte de crise économique dans lequel se trouve la région n'a pas manqué d'incidence sur le maintien des unions.

La crise économique même si elle a été identifiée comme une importante cause de divorce au Sénégal, il faut dire que certaines unions semblent bien s'en protéger. Il est clair que la crise a rendu possible, dans certains ménages, la prise de conscience de la nécessité du travail féminin ou, plus exactement, de la participation des femmes aux dépenses des ménages. C'est à ce titre que le développement d'activités génératrices de revenus des femmes est considéré comme un facteur de stabilité du mariage tant par elles que par leurs conjoints.

Un autre facteur de stabilité a été identifié dans ce domaine, il s'agit de la non-exigence économique de certaines femmes.

Par ailleurs les efforts que les hommes font pour prendre en charge leur ménage constituent aussi un facteur de stabilité.

Ce sont ces éléments qui vont nous permettre d'expliquer l'importance de la dimension économique dans la stabilité du mariage à Dakar.

I/ Entretien du ménage par l'homme

Au Sénégal l'homme était généralement considéré comme unique pourvoyeur de ressources dans un ménage. En effet, même si les femmes participent à l'entretien de leur famille, l'idée que l'homme doit entretenir sa femme et ses enfants demeure fonctionnelle. C'est peut être dû aux représentations sociales et religieuses. La religion et la société, elles même, véhiculent le message selon lequel la responsabilité d'entretenir une famille (femme et enfants) revient à l'homme. Ce qu'il faut rappeler c'est que la participation des femmes n'était pas considérée comme essentielle et

indispensable. C'est d'ailleurs ce qui expliquait la relégation au second plan du travail des femmes. Ce sont ces représentations qui font de l'entretien de la femme par son mari un élément essentiel de la stabilité du mariage. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'adage wolof qui dit que "*jabar ken duko matt dañ koy mēnn*" (il ne suffit pas d'avoir l'âge de se marier pour le faire, il faut surtout avoir les moyens financiers d'entretenir sa femme). Ce qui veut dire que l'entretien de la femme par son époux est important à plus d'un titre au Sénégal. En effet les investigations faites sur le terrain ont prouvé largement combien le fait qu'un homme s'occupe financièrement de sa femme peut aider à une stabilité du mariage.

Beaucoup de femmes ont, en effet, soutenu que leur mariage était vivable comparé à ceux qu'elles voient autour d'elles parce qu'elles sont entretenues. Pour certaines d'entre elles, l'entretien s'avère être un point de départ pour le bonheur d'une femme et son maintien en union. De ce point de vue le contraire pourrait causer une fréquence des divorces. C'est d'ailleurs pour cela que L D (intermédiaire, cinq ans de mariage) soutient que "*les divorces, sont, pour la plupart, dus à une non-réponse des hommes aux attentes matérielles des femmes*". Ce qui signifie qu'à son avis entretenir une femme, donnerait à l'homme la capacité de la maintenir en union et de garder son autorité sur elle. Le proverbe ne dit-il pas que "*ku la mēñl sañal la*" (celui qui l'entretient a un pouvoir sur toi). C'est à ce titre que la société sénégalaise restée profondément patriarcale "impose" à l'homme l'entretien de la femme, d'autant plus que cet entretien pourrait lui conférer un pouvoir social.

L'importance que revêt l'entretien d'une femme par son mari peut être perçue aussi à travers ces propos de M B (riche, 35 ans de mariage). Elle soutient que "*si on donne la dépense quotidienne à une femme, la respecte et on ne la bat pas, elle n'a aucune raison de penser au divorce*". En effet même si elle relie la stabilité à beaucoup de facteurs, la place qu'elle donne à la prise en charge du ménage par l'homme reste prépondérante et de ce point de vue semble garantir une certaine stabilité du mariage.

Cette situation refléterait aussi la perception que les femmes ont du concept de "*sagal*"⁶⁰. Celui-ci pourrait être interprété comme l'élément qui permet à la société

⁶⁰ c'est un terme généralement utilisé par les femmes pour vanter les bienfaits dont leur mari les gratifie.

d'évaluer un mariage à travers la prise en charge économique d'une femme par son mari. De ce point de vue l'entretien de la femme par son mari devient indispensable et occupe ainsi une place prépondérante dans la stabilité des unions à Dakar.

Cependant la crise ne permet plus aux hommes d'assurer la prise en charge totale de leur famille, du coup un changement de mentalité et d'attitude semble s'imposer aux femmes.

II/ Non-exigence des femmes

Dans le contexte de crise économique actuel du Sénégal certaines femmes se démarquent de celles qui trouvent que l'entretien de la femme par son mari est un facteur indispensable pour le maintien de l'union. En effet même en ayant intériorisé l'idée selon laquelle une femme doit être entièrement prise en charge par son mari, elles se montrent moins "exigeantes" que leurs consœurs. Ce sont généralement des femmes qui essayent d'être compréhensives envers leur époux. Et on peut même dire que pour elles cette "non-exigence" est une sorte de protection de leur mariage contre la crise économique et de ses conséquences. C'est aussi une façon d'être "*mun kat*" (persévérance). C'est donc dire combien certaines femmes sont capables de faire des efforts pour préserver leur mariage.

Dans ce cadre le cas de S D (intermédiaire, 11 ans de mariage) semble être un exemple très pertinent. Elle soutient que "*j'avoue que j'aurai souhaité que tous mes besoins puissent être satisfaits par mon mari. C'est d'ailleurs le souhait de toute femme. Mais je le comprends, il a beaucoup de charge. Presque toutes ses nièces vivent avec nous, il ne fait que se débrouiller avec son revenu*". Devant cette situation la compréhension semble prédominer.

Cependant une interprétation poussée pourrait permettre de savoir que cette compréhension s'accompagne d'une sorte d'égard vis à vis des croyances qui veulent qu'une femme reste avec son mari même s'il a des problèmes économiques qui pourraient causer une certaine faille dans l'accomplissement de son devoir de chef de ménage. L'explication exacte peut être trouvée dans le fait que ce n'est pas toujours

bien vu de divorcer d'avec un homme parce qu'il n'arrive pas, par manque de ressources, à jouer son rôle de chef de famille.

Par ailleurs, pour éviter le déficit de ressources que pourrait causer le seul entretien de la famille par l'homme et les frustrations éventuelles qui l'accompagneraient, certaines femmes préfèrent participer aux dépenses du ménage pour protéger leur couple

III/ Participation des femmes aux dépenses du ménage

L'élément fondamental de la stabilité du mariage à Dakar dans sa dimension économique reste, pour les femmes, la participation aux dépenses du ménage. En effet, même s'il est clair que la prise en charge du ménage revient entièrement à l'homme, la majorité des femmes de notre échantillon soutient participer de manière effective à l'entretien du ménage. Cette participation amènerait une certaine prise de conscience de l'apport financier des femmes tout en leur permettant d'éviter, dans la mesure du possible, les conflits d'ordre matériel qui pourraient engendrer le divorce. Ces éléments varient cependant d'une catégorie sociale à l'autre. Ce qui est sûr c'est que toutes les femmes qui ont été interrogées dans le cadre de ce travail avouent participer aux dépenses de leur ménage. Cette participation concerne davantage la dépense quotidienne qu'autre chose. En effet au Sénégal il y a une croyance selon laquelle la dépense quotidienne n'est jamais suffisante il faut toujours qu'elle soit complétée par la femme qui fait le marché, du moins si elle veut préparer un bon repas. C'est une croyance à laquelle toutes les femmes de l'échantillon semblent adhérer. C'est le cas de A M, riche, secrétaire comptable qui soutient que *"Je paye mes deux bonnes tous les mois. C'est vrai que mon mari paye les études de nos enfants et assure la dépense quotidienne mais cela ne suffit pas. Ce qui fait que je suis obligée de faire quelques dépenses surtout en ce qui concerne l'alimentation. Toutes les femmes savent que la nourriture ne doit pas reposer entièrement sur la dépense quotidienne que donne le mari sinon on mourrait de kecax⁶¹. En plus il faut de temps en temps essayer de faire du poulet à son mari même s'il ne donne pas assez d'argent. De ce fait il saura que sa femme fait des efforts pour lui"*.

Ce discours révèle non seulement la participation de cette femme aux dépenses du ménage mais aussi une autre facette de la perception du comportement féminin dans le mariage. Il s'agit ici de l'obligation de "*mokk pooj*"⁶² de la femme envers son mari. En effet, certaines femmes sont persuadées que pour rester en union il faut qu'elles fassent preuve de "*mokk pooj*" en faisant beaucoup plus que ne le permette l'argent du chef de ménage (mari). De ce fait la participation aux dépenses du ménage tout en offrant une certaine possibilité d'évitement des problèmes conduisant au divorce reflète aussi le désir, des femmes, d'être appréciées par leur conjoint en se conformant aux prescriptions sociales de leur rôle. C'est d'ailleurs pour cela qu'on peut parler de la participation des femmes aux dépenses du ménage comme facteur de stabilité du mariage à Dakar.

En outre les femmes fonctionnaires, à l'instar de toutes les femmes de l'échantillon affirment compléter la dépense quotidienne. Cependant elles ne se limitent pas à cela. En effet la plupart d'entre elles avouent payer leurs domestiques, les études de leurs enfants et/ou les factures, etc. Cette prise de rôle semble utile à plus d'un titre à la stabilité des mariages à Dakar. Elle constitue une forme d'émancipation en ce qu'elle permet aux femmes de se faire une place autre que celle "d'assistées économiques" au sein du couple et de ce fait de ne plus tout attendre du mari, cette dépendance étant à leur avis défavorable à la stabilité du mariage. Du coup on se retrouve avec des ménages où la femme prend autant de responsabilités financières que son mari pour parer aux aléas de la crise économique. C'est le cas de K S, intermédiaire, directrice d'école. Elle soutient, en effet, que "*mis à part les petites dépenses, tous les mois je paye la domestique, la lingère et les études de mes 4 enfants*". Ces propos expriment d'une certaine manière la nécessité de la participation des femmes à la prise en charge des familles. C'est le contexte de crise, lui-même, qui l'exige.

Dans d'autres ménages la participation effective des femmes répond moins à un besoin d'émancipation, de rehaussement du niveau de vie qu'à un besoin de survie. L'exemple que nous pouvons donner est celui de M D, pauvre, petite commerçante.

⁶¹ Poisson fumé dont la consommation habituelle est signe de pauvreté au Sénégal.

⁶² Cela se dit quand une femme est soumise à son mari, attentionnée. L'attention renferme ici le fait de lui concocter de bons plats.

Je me suis mariée à l'âge de 15 ans avec un cousin qui venait de divorcer d'avec sa femme et qui était tailleur. Quand je suis entrée en union je suis devenue tresseuse. Mes revenus me permettaient de subvenir à certains besoins de ma famille, d'autant plus que mon mari ne gagnait pas beaucoup et n'acceptait pas non plus de donner tout son argent s'il lui arriver d'en avoir. Il préférerait faire le mauvais garçon. Avec le temps j'ai compris que je ne pouvais plus compter sur lui pour changer ce qui fait que pour pouvoir rester avec lui il fallait que j'aie une source de revenus autre que les tresses. C'est ainsi que j'ai commencé à faire mon commerce depuis un peu plus de six ans. Dans mon quartier on m'appelle "mère market man" parce que je vends un peu de tout, allant des vêtements aux mèches. Ce commerce me permet d'assurer la dépense quotidienne les jours où il me chante le refrain habituel "je n'ai pas d'argent". Je peux donc dire que, hormis les petites dépenses que je ne peux évaluer je donne la dépense quotidienne au minimum pendant dix à quinze jours tous les mois. Donc si je ne travaillais pas mes enfants et moi mourraient de faim.

Ce discours prouve encore une fois l'importance de la participation des femmes aux dépenses du ménage pour parer aux effets pervers que pourrait avoir la crise économique sur la stabilité du mariage.

Par ailleurs il y a des femmes qui vont bien au-delà de la participation à l'entretien de la maison. Nous voulons parler des femmes qui prennent en charge, totalement, leur ménage. En effet même si elles sont minoritaires dans l'échantillon, elles existent quand même. Ce rôle d'unique pourvoyeur de ressources est joué par les femmes dont le mari ne travaille pas, ou s'il travaille, arrive difficilement à "joindre les deux bouts". Ce qui fait que cela concerne souvent les femmes classées pauvres.

La plupart du temps cette situation n'est pas vécue comme un épanouissement de la femme mais comme une frustration. Vu que la femme est censée être entretenue la voir endosser la charge de tout un ménage est en fait, un phénomène quasi imprévisible qui ne répond pas au modèle habituel de mariage réussi. Cependant ce qui semble paradoxal c'est que même si la femme doit être prise en charge par son conjoint, il n'est pas imaginable qu'elle quitte son mari parce qu'il n'assure pas la dépense quotidienne et les autres besoins du ménage. Dans le fond il n'y a rien qui

l'interdise. Mais le refus de le faire réside dans un certain respect ou une croyance au concept de "*mun*"⁶³. Ce dernier semble être adopté par toutes les femmes qui souhaitent rester en union malgré les difficultés financières qu'elles pourraient rencontrer dans leur foyer.

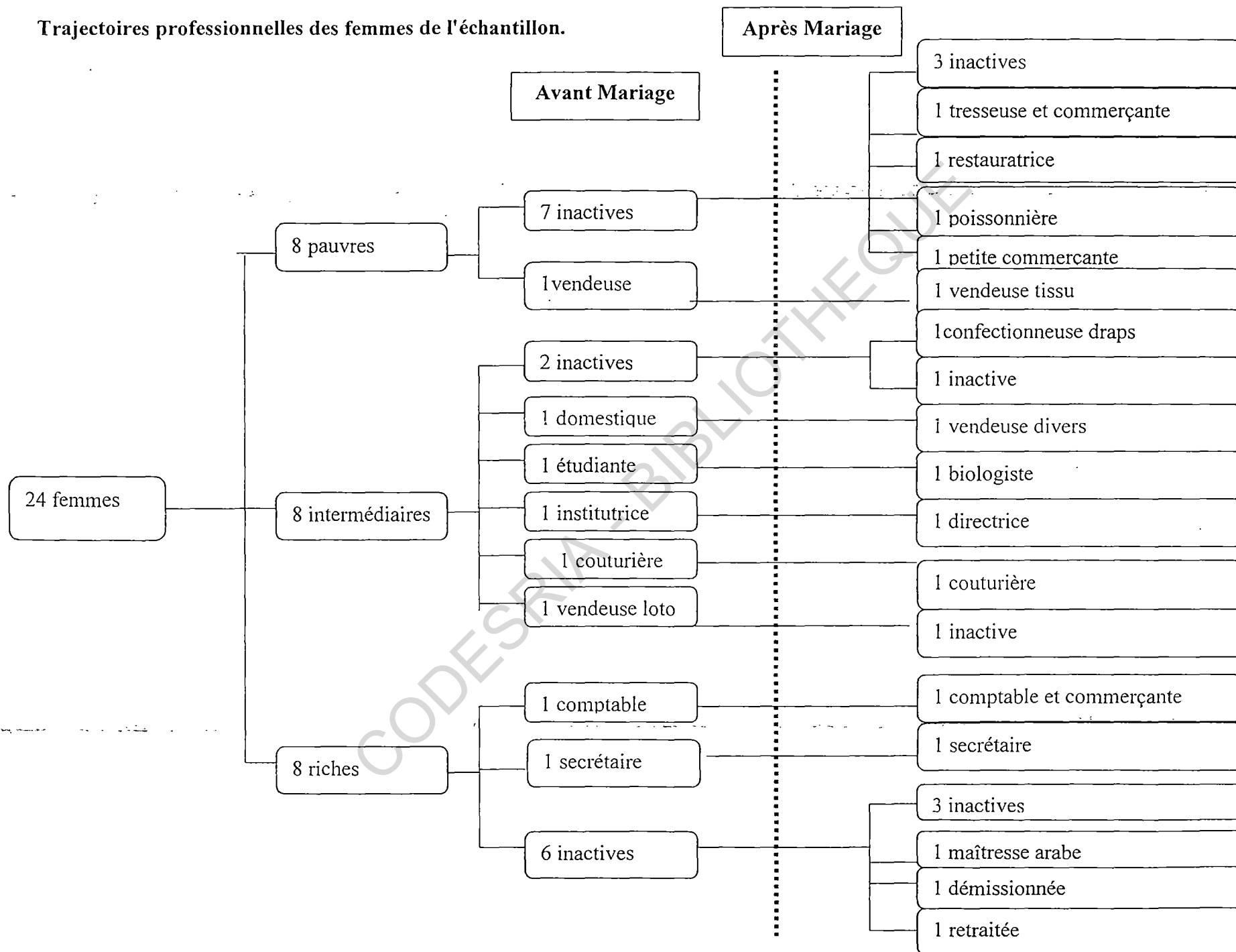
Ce sont ces considérations qui les poussent le plus souvent à prendre le ménage en charge quand le besoin se fait sentir c'est à dire quand elles estiment être le seul recours. L'exemple le plus illustratif est celui de A S, pauvre, vendeuse de tissus teints. Elle soutient que *"je cotise tous les jours avec ma co-épouse pour pouvoir faire la cuisine. Avant notre mari s'occupait de tout cela mais maintenant il ne travaille plus, son commerce a fait faillite et il a même perdu sa maison à la suite d'une escroquerie. Ce qui fait que je suis obligée de payer la chambre dans laquelle nous vivons avec les enfants (une cloison nous permet de garder l'intimité). Je paye aussi les études de mon fils. Le comble c'est que mon mari est malade. Du coup ma co-épouse et moi sommes tenues de le soigner. Et vous savez qu'à Dakar la santé coûte les yeux de la tête"*. Ce récit montre les moyens que se donnent certaines femmes pour maintenir leur union même en situation d'extrême pauvreté.

Il faut cependant signaler que les femmes qui prennent entièrement le ménage en charge ne sont pas nombreuses dans notre échantillon et elles sont dans la plupart des cas des femmes très pauvres.

La participation effective à l'entretien du ménage ou la prise en charge totale de celui-ci n'est rendue possible que par le développement d'activités génératrices de revenus. C'est d'ailleurs ce qui explique que nous avons présenté le schéma ci-dessous. Celui-ci nous permet de faire la trajectoire professionnelle des femmes, de voir son rapport avec leur mariage et par ricochet la stabilité.

⁶³ persévérance

Trajectoires professionnelles des femmes de l'échantillon.



Un examen de ce graphique pourrait nous amener à constater que plus de la moitié des femmes de l'échantillon ne travaillait pas avant le mariage. En revanche, au moment de l'enquête seulement 1/3 des femmes est resté inactive. Ce changement de situation professionnelle pourrait être, a priori, interprété comme le résultat d'une entrée dans la vie active qui ne s'est pas faite avant le mariage vu la précocité du mariage de certaines femmes. On pourrait aussi croire que certaines d'entre elles n'avaient pas eu le temps de finir leurs études et ne l'ont fait qu'après des années de mariage.

Pourtant la réalité est tout autre. En effet une prise en compte des informations données par les femmes quant à leur trajectoire professionnelle permet de comprendre qu'au-delà de la jeunesse qui faisait que certaines d'entre elles n'ont pu travailler qu'après le mariage se trouve une explication qui mérite d'être rapportée. Nous voulons parler de la nécessaire participation des femmes aux dépenses du ménage. En fait s'étant rendu compte que, contrairement aux apparences, les hommes ne pouvaient entretenir entièrement les ménages, les femmes se retrouvent face à une désillusion qui pourrait nuire à leur union si elles ne trouvent pas de palliatif. C'est ce qui fait que leur travail a dû évoluer passant de facultatif à indispensable pour des raisons que nous avons évoquées dans le texte.

En outre la nature du travail effectué par la plupart de ces femmes explique le besoin qu'il y a à lutter contre la précarité. C'est d'ailleurs dans ce cadre que s'inscrivent les travaux comme le petit commerce ambulante ou le commerce de légumes ou de fruits sur le pas de la porte.

C'est donc dire que le travail permet aux femmes, comme nous l'avons certainement déjà dit, de participer à la prise en charge des ménages et par ricochet de stabiliser leur union en évitant la fréquence des conflits d'ordre matériels.

Conjointement à ce développement d'activités génératrices de revenus, les femmes qui souhaitent participer aux dépenses du ménage ou qui sont obligés de le faire ont recours aux "tontines"⁶⁴. Ces tontines constituent une source de revenus, qui, même si elle n'est pas régulière permet à certaines femmes de faire face aux exigences économiques du ménage.

⁶⁴ Association rotative d'épargne et de crédit.

Les enquêtes sur le terrain révèlent que plus de la moitié des femmes de l'échantillon (17), quel que soit leur statut professionnel, adhèrent à une ou plusieurs tontines.

En dehors de l'aide que constituent les tontines lors des cérémonies familiales, il faut dire qu'elles ont un impact certain sur l'entretien du ménage, allant du loyer au transport des enfants en passant par l'alimentation. Ce qui veut donc dire que les tontines constituent une source de revenus non négligeable quant à l'entretien des ménages. C'est d'ailleurs pour cela que A S, femme pauvre dont le mari est au chômage soutient que *"Je suis dans une tontine du quartier, en général quand je remporte la mise j'utilise l'argent pour faire un réajustement au niveau des dépenses que je dois effectuer car je ne peux pas tout faire avec le bénéfice de mon commerce. En guise d'exemple je peux vous dire que mon dernier loyer a été payé grâce à l'argent de ma tontine"*.

Ce discours conforte ce que nous avons dit sur les tontines et leur apport dans la prise en charge des ménages. Les femmes n'ont que très bien compris cela. C'est d'ailleurs ce qui explique que la majorité de l'échantillon ait adhéré aux tontines.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

CHAPITRE VII : LES FACTEURS ÉCONOMIQUES DE LA STABILITÉ DU MARIAGE CHEZ LES HOMMES

L'influence du volet économique sur la stabilité du mariage à Dakar est tout aussi importante chez les femmes que chez les hommes. Pour ces derniers ce volet repose non seulement sur leur capacité à entretenir leur famille (femme et enfants), mais aussi sur la "chance" d'avoir une femme qui développe des activités génératrices de revenus et accepte de contribuer aux dépenses du ménage.

I/ Capacité de l'homme à entretenir le ménage

L'entière prise en charge de la femme repose, traditionnellement et religieusement, sur le dos de son époux. En effet, comme nous l'avons déjà dit plus haut, au Sénégal, une importance particulière est attachée à la prise en charge financière du ménage par l'homme. Cette croyance reste encore très forte à Dakar même si dans la pratique les choses ne restent pas les mêmes.

L'image de l'homme comme ayant le devoir d'entretenir sa famille résiste encore. C'est d'ailleurs ce qui explique l'impact que peut avoir sa gestion totale du ménage sur le bon fonctionnement de son mariage quand on sait que cela correspondrait totalement aux normes et modèles préétablis. Au-delà de la simple prise en charge du ménage, se trouverait alors une sorte de protection contre les conflits d'ordre économique qui pourraient engendrer un divorce. d'autant plus que cela arrive fréquemment. C'est d'ailleurs pour cela que A. Bara Diop classe le défaut d'entretien de la femme par son époux comme cause première des divorces⁶⁵.

Cette idée est développée par la plupart des hommes de l'échantillon, toutes catégories sociales confondues. C'est ce qui fait que les riches qui sont dans un mariage calme (sans beaucoup de conflits) citent entre autres raisons leur capacité à entretenir leur femme alors que les pauvres qui ont souvent des conflits avec leur épouse mettent les

⁶⁵ op.cit.

responsabilités sur le dos de leur pauvreté qui, selon eux, les empêche de subvenir correctement aux besoins de leur conjointe.

Si nous suivons cette logique nous pouvons dire que ce manque de ressources peut entamer l'autorité masculine dans le ménage quand on sait que ce pouvoir est socialement lié à celui de l'accomplissement du rôle de chef de famille.

Toujours est-il que, de l'avis des hommes, la satisfaction des besoins du ménage reste fondamentale dans la stabilité des mariages. C'est le cas de I T, 58 ans, riche, retraité, 35 ans de mariage. Il soutient que *"à la fin du mois je donne presque toute ma pension à ma femme pour l'entretien de la maison. J'en garde un peu pour la cigarette et mes petits besoins. C'est moins de 5000 francs. J'ai toujours procédé comme cela et j'ai réussi à préserver mon mariage"*. Ces propos sont confortés par ceux de E G, qui disait que: *"je fais tout dans cette maison. En plus hormis la nourriture et le logis je donne tous les mois de l'argent de poche à mon épouse, d'autant plus qu'elle ne travaille pas. Cela assure un peu la stabilité de notre mariage. À mon avis si on subvient aux besoins matériels d'une femme et qu'on assouvit ses besoins sexuels, elle n'a aucune raison de divorcer"*.

Ce discours, même s'il tient compte du devoir conjugal des hommes envers les femmes, reflète bien, encore une fois, l'importance de l'entretien de la femme par son mari.

Par ailleurs la prise en charge totale de la femme et de ses enfants par son mari reste, du fait de la crise, de plus en plus difficile. C'est ce qui explique, d'une certaine manière, l'importance que certains hommes accordent au développement d'activités génératrices de revenus des femmes. Ces activités, qu'elles soient formelles ou informelles contribuent grandement à l'épanouissement économique du ménage. C'est ce qui fait la pertinence de la partie ci-dessous.

II/ L'intérêt d'avoir une femme qui travaille dans la stabilité du mariage

Resté pendant longtemps "facultatif", le travail des femmes devient de plus en plus nécessaire. Il est clair que les possibilités économiques qu'offrait le Sénégal ne sont plus les mêmes.

La crise économique est telle que les familles ne peuvent plus dépendre d'un seul pourvoyeur de ressources. Dans ce contexte, la plupart des hommes avouent, avoir besoin d'une femme qui développe des activités génératrices de revenus. Ainsi celle-ci pourra contribuer de manière significative à l'entretien du ménage. De ce fait les conflits d'ordre matériel se réduiront. Pour d'autres hommes le travail de la femme est surtout souhaité dans l'optique de la voir se prendre en charge. En effet vu que le niveau de vie, tout autant que les salaires, ne facilitent pas aux hommes l'entretien total du ménage, ni l'entière prise en charge de tous les "petits" besoins de la femme comme voulu par la société et l'Islam, le travail féminin devient le meilleur recours pour un homme en difficulté.

Dans ces cas de figures, même si la femme ne participe pas beaucoup à l'entretien du ménage, elle arrive à se prendre en charge et réduire ainsi les dépenses qui devaient être entièrement endossées par le mari. Ceci peut être illustré par les propos de N S, 22 ans de mariage, riche. Il affirme que *"Ma femme est secrétaire. Ce travail lui permet de subvenir à ses besoins personnels (habillement, cosmétiques, cérémonies familiales etc) et d'alléger mes responsabilités économiques"*. A partir de ce discours il est possible de percevoir la place prépondérante qu'occupe le travail dans certains couples. On pourrait même dire qu'il joue un rôle de régulateur des rapports hommes et femmes en ce qu'il permet aux uns et aux autres d'avoir le sentiment d'être utile au ménage. C'est d'ailleurs ce qui explique pourquoi les femmes qui travaillent dans le secteur formel ou qui essaient de développer des activités génératrices de revenus sont parfois bien vues par leur mari.

Ces activités permettent, selon certains hommes, aux femmes de se faire apprécier par leur conjoint en ne limitant plus leur participation à la prise en charge de leurs besoins mais en l'élargissant aux dépenses du ménage. En effet nombreux sont les hommes de l'échantillon qui sont "secourus" dans leur rôle de chef de ménage par leur épouse à chaque fois qu'il est nécessaire.

Signalons quand même que les hommes qui peuvent jouir de cette aide sont ceux ayant des femmes qui, comme nous l'avons déjà dit, développent des activités génératrices de revenus. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les propos de M D, pauvre, 13 ans de

mariage. Il affirme, en effet, que: "*ma femme est vendeuse de fataya*"⁶⁶. Parfois quand je n'ai pas d'argent pour assurer la dépense quotidienne elle le fait avec ses recettes. C'est pour cela que j'ai beaucoup de respect pour elle car elle n'est ni paresseuse ni avare. Elle aurait très bien pu procéder comme ses paires et utiliser ses recettes à d'autres fins". C'est donc dire que ce qui fait l'importance du travail d'une femme aux yeux de son mari est loin d'être l'activité en tant que telle, mais c'est plutôt l'usage qu'elle peut faire du revenu.

Le récit de D B, intermédiaire, retraité et marié depuis 1971 va dans le même sens. Il explique que: "*Le ravitaillement était à ma charge quand j'étais en activité mais je n'ai jamais payé de domestiques. Je suis à la retraite depuis quatre ans. A la fin du mois je paye les factures et ma femme se charge du ravitaillement, des domestiques et des petites dépenses. Ce qui lui reste de son salaire et ce qui reste de ma pension nous permettent d'assurer la dépense quotidienne. Elle apporte beaucoup à ce ménage. Elle me fait même le plaisir de m'acheter des vêtements*".

Ce discours permet une fois de plus de comprendre l'importance que certains hommes accordent à la participation féminine aux dépenses du ménage. Nous pouvons saisir ici au-delà du modèle de l'homme unique pourvoyeur de revenus, celui d'un couple complémentaire économiquement et qui parvient de ce fait à stabiliser leur mariage. En résumé, on peut dire que dans ce contexte le travail de la femme est un facteur de stabilité quand on sait qu'il permet d'éviter les conséquences néfastes que pourrait avoir la crise sur la stabilité de l'institution matrimoniale.

⁶⁶ Amuse-gueule faite à base de farine de blé et de poisson ou de viande vendue généralement sur le pas de la porte.

CONCLUSION

L'institution du mariage reste encore stable à Dakar. En effet, malgré les mutations qu'a subi le mariage, du fait des crises économique et familiale, certains unions parviennent, aujourd'hui encore, à se maintenir. Ce maintien est facilité par un ensemble de facteurs.

La stabilité des mariages à Dakar est une réalité que même le fort taux de divorce ne peut inhiber. La crise économique, important facteur de divorce, ne facilite pas la stabilité des mariages. Pourtant elle est quand même effective.

De nombreux facteurs, dont nous avons parlé dans le texte expliquent la stabilité des mariages dans l'agglomération dakaroise. Il s'agit entre autres de la parenté, des enfants, des amis, de la participation des femmes aux dépenses du ménage et de l'entretien du ménage par l'homme.

Comme nous l'avons vu la parenté est un facteur important de stabilité du mariage à Dakar bien que le processus de modernisation et d'urbanisation puisse faire croire le contraire. En effet la parenté participe, à plusieurs niveaux, à la stabilité du mariage. On pourra parler ici des liens de parenté qui existent entre les conjoints. Ces derniers sont généralement "tenus" de rester en union pour préserver la structure familiale. C'est donc dire que la sacralisation dont jouit le mariage endogamique est un élément non négligeable de stabilité.

L'autre aspect de la parenté qui permet une stabilité des mariages à Dakar est l'intervention des parents des conjoints en cas de conflit et la nécessaire prise en compte, par le couple, de leurs conseils.

Par ailleurs, les amis jouent aussi un rôle de régulateur du mariage. A travers un discours "moralisateur" ils empêchent les femmes d'abandonner le domicile conjugal et les hommes de répudier leur épouse.

Pour rester dans le cadre de facteurs sociaux il faut ajouter que la présence des enfants joue un rôle important dans la stabilité du mariage. Les enfants constituent un élément de stabilité à deux niveaux. Le premier niveau répond, comme on l'a vu, au souci de

certaines parents de mettre leurs enfants dans une famille "biparentale", normale (comprendons un ménage au sein duquel vivent les conjoints et leurs enfants).

Le second niveau concerne toujours les enfants ; mais les données changent. En effet ce n'est plus le souci de protéger l'enfant qui prédomine mais plutôt l'espoir de le voir grandir et réussir dans la vie afin de faire oublier à ses parents leurs souffrances. Ce sont là des propos qui ont été généralement soulevés par des femmes. Celles-ci ont semblé être plus intéressées par cette idée que les hommes. C'est d'ailleurs pour cela que l'espoir d'une éventuelle réussite sociale des enfants ne constitue un facteur de stabilité des mariages que pour les femmes.

C'est donc dire que l'enfant que ce soit dans son intérêt ou dans celui de ses parents constitue toujours un élément de stabilité du mariage à Dakar.

Sur le plan économique la participation des femmes est un facteur de stabilité des mariages vu qu'elle leur permet de pallier la crise tout en affirmant leur importance dans le ménage. A ce titre, le travail des femmes, perçu généralement devient indispensable quand on sait qu'il constitue une source de revenus de plus dans les ménages dakarois. Cela constitue un facteur de stabilité du moment que les conflits d'ordre matériel se raréfient avec l'augmentation des revenus du ménage. Cette réalité concerne aussi bien les riches, les intermédiaires que les pauvres quoique les ménages soient touchés différemment.

Pourtant la participation des femmes aux dépenses du ménage n'exclut nullement l'aspiration d'une catégorie de la gente féminine à se faire entretenir par leur conjoint comme conseillé par la loi et par la religion majoritairement pratiquée au Sénégal (l'Islam).

Au delà de la loi et des religions on peut dire que l'entretien du ménage relève d'une construction sociale qui veut que les femmes tout autant que leurs enfants soient entretenus par le mari (chef de famille). Le respect de ce principe de l'entretien du ménage par l'homme est alors un facteur de stabilité des mariages tant pour les femmes que pour les hommes. Il permet aux premières de se tenir à leur rôle en évitant une éventuelle frustration que pourrait entraîner l'accomplissement obligatoire (c'est à dire en cas d'incapacité financière du mari) du rôle de leur conjoint. Il permet aux seconds de sentir en phase avec les normes sociales qui font d'eux les chefs de ménage et par

ricochet les pourvoyeurs de revenus. Il est bien à ce propos de rappeler que le contexte de crise économique et la volonté d'émancipation des femmes ne permet plus aux hommes de jouer le rôle d'unique pourvoyeur de revenus.

Nous pouvons dire que la stabilité des mariages à Dakar est sous-tendue par un certain nombre de facteurs qui varient plus ou moins selon qu'on est pauvre, intermédiaire ou riche. De même les facteurs de stabilité ne varient que sensiblement selon qu'on est en union récente, peu récente ou pas récente

En résumé nous pouvons dire que la stabilité du mariage est certes une réalité à Dakar mais elle passe nécessairement par un ensemble de facteurs. Ces derniers relèvent aussi bien du social que de l'économique.

Une analyse des facteurs qui favorisent la stabilité des mariages à Dakar permet de savoir que ce phénomène a encore de beaux jours à Dakar. Mais n'y a-t-il pas lieu de s'interroger quand on sait que la stabilité du mariage nécessite le concours d'un certain nombre de facteurs qui peuvent être éventuellement perturbés par les profonds changements socio-économiques qui touchent la capitale sénégalaise.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADJAMAGBO A. et ANTOINE P. "Le Sénégal face au défi démographique", in DIOP Momar Coumba (dir). La société sénégalaise entre le local et le global, Paris, Karthala, 2002, pp 511-547.
- ADJAMAGBO A., ANTOINE P. et DIAL F B., "Dilemme des Dakaroises: Entre travailler et bien travailler", in DIOP Momar Coumba (dir), Gouverner le Sénégal : entre ajustement structurel et développement durable, Paris, Karthala, 2004, pp 247-272.
- ANTOINE P., BOCQUIER P., FALL A S., GUISSÉ Y M., NANITELAMIO J., Les familles dakaroises face à la crise, Dakar, ORSTOM-IFAN-CEPED, 1995.
- ANTOINE P. et DIAL F B., "Mariage, divorce et remariage à Dakar et à Lomé", journées scientifiques de l'AUF, Familles au Nord. Familles au Sud, Marseille, LPE, 23-26 juin 2003 (à paraître dans les actes du séminaire)
- ANTOINE P. et FALL A S., Crise, passage à l'âge adulte et devenir de la famille dans les classes moyennes et pauvres à Dakar, rapport d'étape, 2001.
- ANTOINE P., OUEDRAOGO D., PICHE V., trois générations de citadins au Sahel, Paris et Montréal, L'Harmattan, 1998.
- BANQUE MONDIALE, Rapport de la Banque mondiale sur les politiques de développement, Genre et développement économique : vers l'égalité des sexes dans les droits, les ressources et la participation, Paris, Nouveaux Horizons, 2003.
- BALANDIER G, Anthropo-logiques, Paris, PUF, 1974.
- BATTAGLIOLA F., BERTAUX I., FERRAND M. et IMBERT F., Dire sa vie entre travail et famille : la construction sociale des trajectoires. Paris, CSU, 1991.
- BAWIN-LEGROS B., Sociologie de la famille: le lien familial sous questions, Département de Boeck Université, Paris, Bruxelles, 1996.
- BEAU J P., "La structure de la recherche" in Benoit Gauthier (dir), Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2003, pp 129-158.

- BOP C., "Femmes chefs de famille à Dakar", in Jeanne Bisiliat (dir), Femmes du Sud chefs de famille, Paris, Karthala, 1996.
- BOUDJENOUN M., Le mariage en Islam: modalités et finalité. International Islamic Publishing House, Tawhid 1995.
- BOUDON R. et BOURRICAUD F., Dictionnaire critique de sociologie, Paris, PUF, 2000.
- CAMARA F K. et KANJI S S M., L'union matrimoniale dans la tradition des peuples noirs, Paris, l'Harmattan, 2000.
- CICCHELLI V. et PUGEAULT C C., Les théories sociologiques de la famille, Paris, La Découverte, 1998.
- CILS, Profil démographique et socio-économique du Sénégal 1960-2000, INSAH, 2003.
- DEPELTEAU F., La démarche d'une recherche en sciences sociales: de la question de départ à la communication, Presses de l'Université de Laval, 2000.
- DIAGNE A. et DAFPE G., Le Sénégal en quête d'une croissance durable, CREA et Karthala, Dakar et Paris, 2002.
- DIAL F B., Divorce et promotion socio-économique de la femme à Dakar, DEA de sociologie, UCAD, 2000.
- DIOP A B., La famille wolof, Paris, Karthala, 1985.
- DIOP A B., La société wolof : tradition et changement, Paris, Karthala, 1981.
- DIOP M C., DIOUF M. et O'BRIEN D C., La construction de l'Etat au Sénégal, Paris, Karthala, 2002.
- DOZON J-P., "*En Afrique, la famille à la croisée des chemins*" in Histoire de la famille, Burguière, Zuber, Sénégalien et Zonabend, Paris, Armand Colin, 1986, pp 393-442.
- DURAND et WEIL, Sociologie contemporaine, Paris, Vigot, 1993.
- EPHESIA, La place des femmes : les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales, Paris, La découverte. 1995.
- FERRÉOL G., Dictionnaire de sociologie, Paris, Armand Colin, 1995.
- GRAWITS M., Méthodes des sciences sociales, Paris, Dalloz, 2001.
- KAUFMANN J C., Sociologie du couple, Que sais-je. Paris, PUF, 1993.

LOCOH T., 1996: "*Changements des rôles masculins et féminins dans la crise: la révolution silencieuse*", in Coussy J et Vallin J (dir) *Crises et populations en Afrique*, Paris, CEPED, p445-469.

MEILLASSOUX C., *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, l'Harmattan, 1991.

MICHEL A., *La Sociologie de la famille*, Paris, Mouton, 1970.

NDIAYE S., "*Le mariage consanguin*" in Yves Charbit et Salif Ndiaye (dir), *La population du Sénégal*, Paris, DPS-CERPA, 1994.

NDOYE T., *Passage à l'âge adulte: Attentes et prises de rôles des jeunes et dynamiques familiales*, DEA de Sociologie, UCAD, 2001.

RIVIERE, C., *Introduction à l'anthropologie*, Paris, Hachette, 1995.

PENEFF J., *La méthode biographique*, Paris, Armand Colin, 1990.

SEGALEN M., *Sociologie de la famille*, Armand Colin, Paris, 1981.

SINGLY F., "*Les relations conjugales*", in Singly (F): *La famille, l'état des savoirs*, p107-114.

SINGLY F., "*Sociologie de la famille conjugale*" in *Découverte de la sociologie*, Cahiers français, juillet-septembre 1990.

SOW A M., *Le mariage en milieu pulaar* DEA d'anthropologie, Département de philosophie, UCAD, 1992.

TAHON M-B., *La famille désinstituée: Introduction à la sociologie de la famille*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1995.

THIRIAT M-P, *Faire et défaire les liens du mariage: évolution des pratiques matrimoniales au Togo*, Paris, CEPED, 1998.

VIDAL C., *Sociologie des passions*, Paris, Karthala, 1991.

Guide d'entretien des femmes

Identification sociologique :

| | |
|--------------------|----------------------|
| Âge | Niveau d'instruction |
| Nombre d'enfants | Religion |
| Ethnie | Profession |
| Régime matrimonial | Profession du mari |

Thème : I : ACTIVITÉS

Trajectoires scolaires et professionnelles

Situation de l'activité par rapport au mariage

Participation aux dépenses du ménage en fonction du revenu

Adhésion à des tontines ou autres activités associatives

Thème II : MARIAGE

Situation du mariage dans le temps

Responsabilité dans le choix du conjoint

Expression des besoins et niveau de satisfaction par le mari

Évaluation du mariage

Thème III : CONFLITS

Énumérer par ordre d'importance les sujets qui sont source de conflits

Nombre de fois où vous avez abandonné le domicile conjugal. Expliquer la raison

Nombre de fois où vous avez été répudiée

Thème IV : PERCEPTION DU DIVORCE

Opinion sur le divorce comme solution

Opinion sur les femmes et les hommes qui divorcent

Nombre de fois où le divorce a été envisagé. Expliquer la raison

Thème V : ÉDUCATION FAMILIALE

Régime matrimonial des parents

Influence de ceux-ci sur votre mariage

Donnez votre avis sur l'adage wolof "sey dagan na, fasse dagan na"

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Guide d'entretien des hommes

Identification sociologique :

Âge

Nombre d'enfants

Ethnie

Régime matrimonial

Niveau d'instruction

Religion

Profession

Profession conjointe

Thème I : ACTIVITÉS

Trajectoires scolaires et professionnelles

Situation de l'activité par rapport au mariage

Participation aux dépenses du ménage en fonction du revenu

Dépenses qui sont à l'exclusivité de votre ou vos femmes

Thème II : MARIAGE

Situation du mariage dans le temps

Responsabilité dans le choix de la conjointe

Expression des besoins et niveau de satisfaction par le mari

Évaluation du mariage

Thème III : CONFLITS

Énumérer par ordre d'importance les sujets qui sont source de conflits

Nombre de fois où votre femme a abandonné le domicile conjugal. Expliquer la raison

Nombre de fois où vous l'avez répudiée

Thème IV : PERCEPTION DU DIVORCE

Opinion sur le divorce comme solution

Opinion sur les femmes et les hommes qui divorcent

Nombre de fois où le divorce a été envisagé. Expliquer la raison

Thème V : ÉDUCATION FAMILIALE

Régime matrimonial des parents

Influence de ceux-ci sur votre mariage surtout en cas de conflit

Donnez votre avis sur l'adage wolof "sey dagan na, fasse dagan na"

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Guide d'entretien des hommes

M.B., intermédiaire, 15 ans de mariage.

Identification sociologique

Âge : 45 ans

Nombre d'enfants : 3

Ethnie : pulaar

Régime matrimonial : monogame

Niveau d'instruction : 1^{ère} secondaire

Religion : musulmane

Profession : sapeur pompier

Profession conjointe : inactive

Thème : I : ACTIVITÉS

Trajectoires scolaire et professionnelle

M.B. : en 1979 alors que je faisais la 3^{ème} je fus recruté dans l'armée. Après cela j'ai fait le concours de la NSOA où j'ai fait 2 ans et opté pour être sapeur en 1987 mais j'ai eu mon premier salaire de soldat en 1981.

Situation de l'activité par rapport au mariage

M.B. : je travaillais avant mon mariage.

Participation aux dépenses du ménage en fonction du revenu

M.B. : je fais tout dans cette maison.

Dépenses qui sont à l'exclusivité de votre ou vos femmes

M.B. : il n'y a pas de dépense qui soit à sa charge d'autant plus qu'elle n'a pas de salaire.

Thème II : MARIAGE

Situation du mariage dans le temps

M.B. : Je me suis marié en 1989 avec une nièce qui était en classe de 3^{ème} mais je l'avais laissée chez ses parents.

Responsabilité dans le choix de la conjointe

M.B. : il y avait une petite pression venant de mes parents. Je me suis plié pour ne pas être impoli.

Expression des besoins de votre ou de vos femmes et niveau de satisfaction

M.B. : "daramatul" Sénégal mais je m'efforce de faire le maximum.

Évaluation du mariage

M.B. : je me sens bien dans ce mariage parce que j'ai des enfants. Ceux-ci sont facteurs de stabilité parce qu'ils nous empêchent de craquer et de les abandonner.

Thème III : CONFLITS

Énumérer par ordre d'importance les sujets qui sont source de conflits

M.B. : c'est surtout l'éducation des enfants qui nous met en conflit.

Nombre de fois où votre femme a abandonné le domicile conjugal. Expliquer la raison

M.B. : elle n'a jamais abandonné le domicile conjugal. C'est peut-être grâce à la parenté. En fait si elle décide de partir sa mère l'en dissuaderait.

Nombre de fois où vous l'avez répudiée

M.B. : je ne l'ai jamais répudiée parce qu'on est parent et de ce point de vue si je la répudie et que ma mère décide le contraire elle reviendrait. Ce serait peine perdu, mieux vaut alors régler les problèmes moi-même.

Thème IV : PERCEPTION DU DIVORCE

Opinion sur le divorce comme solution

M.B. : ce n'est pas bon, je ne le souhaite pas. Je m'inquiète aussi dans ce cas pour la femme parce que c'est plus facile de trouver une épouse que de trouver un mari.

Opinion sur les femmes et les hommes qui divorcent

M.B. : les hommes qui divorcent n'ont pas à mon avis confiance en leur épouse. Les femmes qui divorcent ne sont pas tolérantes en plus elles ont souvent trop de besoins matériels et la non satisfaction de ces besoins est source de conflit et fait que beaucoup d'entre elles claquent la porte.

Nombre de fois où le divorce a été envisagé. Expliquer la raison

M.B. : j'y pense souvent. Mon tempérament militaire fait que quand je demande un service j'attends qu'elle l'exécute rapidement. Ce n'est pas toujours le cas.

Thème V : ÉDUCATION FAMILIALE

Régime matrimonial des parents

M.B. : mon père est monogame et c'est dans ce ménage que j'ai été éduqué par mes parents. Moi aussi j'ai décidé de rester monogame jusqu'à ce que je sois déçu par ma femme.

Influence de ceux-ci sur votre mariage, surtout en cas de conflit

M.B. : leur influence réside dans mon choix. Ils stabilisent aussi indirectement mon mariage vu que quelle que soit ma colère je ne prends jamais de décision extrême qui pourrait les embêter.

Donnez votre avis sur l'adage wolof "sey dagan na, fasse dagan na"

M.B. : ça c'est vrai mais je crois que dans la pratique c'est plus compliqué que ça.

Guide d'entretien des femmes

K SALL, intermédiaire, 25 ans de mariage

Identification sociologique :

Âge : 49 ans

Niveau d'instruction : Bac + 1

Nombre d'enfants : 7

Religion : musulmane

Ethnie : toucouleur

Profession : Directrice d'école

Régime matrimonial : monogame

Profession du mari : retraité, infirmier à domicile

Thème : I : ACTIVITÉS

Trajectoires scolaires et professionnelles

K.S. : j'ai fait mes études à Kaolack puis après le Bac j'ai fait une formation aux CFPS de Thiès et depuis 1978 j'enseigne dans le primaire.

Situation de l'activité par rapport au mariage

K.S. : j'ai commencé à travailler avant le mariage.

Participation aux dépenses du ménage en fonction du revenu

K.S. : tous les mois je paie la bonne, les études de nos 4 enfants et la lingère. À cela s'ajoutent les petites dépenses. En dehors de sa pension qu'il ne perçoit que par trimestre, mon mari n'a d'autres revenus que les consultations qu'il fait à domicile puisqu'il est infirmier.

Adhésion à des tontines ou autres activités associatives

K.S. : j'adhère à trois tontines : 2 à l'école et 1 dans le quartier.

Thème II : MARIAGE

Situation du mariage dans le temps

K.S. : je me suis mariée en 1979 avec un cousin monogame et nos parents voulaient nous unir.

Responsabilité dans le choix du conjoint

K.S. : je n'avais pas trop le choix parce que je ne voulais pas que nos parents m'en veulent. J'étais un peu réticente mais il m'a dit que c'est moi qu'il a toujours aimé mais il a épousé une parfaite inconnue parce qu'on lui proposait une femme aussi bien du côté de sa mère que de son père.'

Expression des besoins et niveau de satisfaction par le mari

K.S. : il ne me satisfait pas trop, j'aurais bien aimé qu'il puisse payer les études des enfants et assurer quelques petites dépenses.

Évaluation du mariage

K.S. : je me sens très épanouie.

Thème III : CONFLITS

Énumérer par ordre d'importance les sujets qui sont source de conflits

K.S. : il ne veut pas que je passe mon temps à aller dans les cérémonies familiales.

Nombre de fois où vous avez abandonné le domicile conjugal. Expliquer la raison

K.S. : je n'ai jamais pensé à abandonner le domicile conjugal parce que je ne voulais pas donner raison à ma co-épouse et ses enfants qui croyaient que je ne pourrais pas supporter les problèmes.

Nombre de fois où vous avez été répudiée

K.S. : je n'ai jamais été répudiée.

Thème IV : PERCEPTION DU DIVORCE

Opinion sur le divorce comme solution

K.S. : c'est mauvais et c'est à éviter si on le peut, surtout pour les enfants.

Opinion sur les femmes et les hommes qui divorcent

K.S. : ils ou elles ont peut être leurs raisons, je ne les blâmerais pas.

Nombre de fois où le divorce a été envisagé. Expliquer la raison

K.S. : je n'ai jamais envisagé le divorce. Quand je me suis mariée j'avais comme objectif de ne l'être qu'une seule fois en plus en divorçant on n'est même pas sûr de trouver mieux.

Thème V : ÉDUCATION FAMILIALE

Régime matrimonial des parents

K.S. : mon père était polygame et j'ai vécu dans ce ménage. Moi aussi j'avais une co-épouse mais c'était trop dur pour moi, on ne s'entendait pas du tout. Elle avait de grands enfants qu'elle montait toujours contre moi.

Influence de ceux-ci sur votre mariage

K.S. : ils n'ont pas trop eu d'impact sur mon mariage, leur seule influence était dans la formation du couple.

Donnez votre avis sur l'adage wolof "sey dagan na, fasse dagan na"

K.S. : je suis d'accord. Si les conjoints s'entendent bien "sey dagan na", si ce n'est pas le cas "fassé dagan na".

Guide d'entretien des hommes

M. D., pauvre, 14 ans de mariage.

Identification sociologique :

Âge : 44 ans

Niveau d'instruction : 5ème

Nombre d'enfants : 3

Religion : musulmane

Ethnie : lébou

Profession : agent d'entretien + réparateur radio

Régime matrimonial : monogame

Thème : I : ACTIVITÉS

Trajectoires scolaires et professionnelles

M.D. : j'ai arrêté mes études en 1974 en classe de 5^{ème}, j'ai fait une formation en couture, j'ai même eu à exercer ce métier. Quelques temps après mon frère me dit de faire ma formation en pâtisserie pour aller le rejoindre au Gabon. Le voyage n'ayant pas été possible je deviens réparateur-animateur et je travaille aussi dans une société de nettoyage.

Situation de l'activité par rapport au mariage

M.D. : j'ai commencé à travailler après le mariage.

Participation aux dépenses du ménage en fonction du revenu

M.D. : je fais tout mais ma femme m'aide aussi à assurer la dépense quotidienne avec les recettes de son petit commerce quand je n'ai pas de quoi.

Dépenses qui sont à l'exclusivité de votre ou vos femmes

M.D. : je ne sais trop mais comme je l'ai dit tantôt, quand je suis fauché c'est elle qui se charge de la dépense quotidienne.

Thème II : MARIAGE

Situation du mariage dans le temps

M.D. : je me suis marié en 1990 à l'âge de 31 ans avec une femme que j'avais engrossée. Je n'ai pas repris de femme depuis lors mais ce n'est pas l'envie qui me manque.

Responsabilité dans le choix de la conjointe

M.D. : c'est mon père qui m'a dit de l'épouser puisque je l'avais déjà engrossée en plus on sortait ensemble. Donc je me suis surtout marié par devoir.

Expression des besoins et niveau de satisfaction par le mari

M.D. : je ne fais que ce je peux. Je sais aussi que ce n'est rien par rapport à ce qui devait être fait.

Évaluation du mariage

M.D. : vu les hauts et les bas j'ai un sentiment de frustration et d'épanouissement par contre si c'était à refaire, je ne serais pas marié parce que le mariage est un obstacle à la promotion

économique. Mon erreur a été de me marier avant d'avoir une bonne situation financière. Je n'aurais pas dû l'engrosser.

Thème III : CONFLITS

Énumérer par ordre d'importance les sujets qui sont source de conflits

M.D. : l'éducation des enfants et son sale caractère. Le plus grand conflit c'est quand elle a trouvé une femme dans ma chambre chez mon père. Elle a fait un scandale sans même chercher à savoir ce qui s'était passé. C'est cette femme là même qui sera ma deuxième épouse.

Nombre de fois où votre femme a abandonné le domicile conjugal. Expliquer la raison

M.D. : elle n'a jamais abandonné le domicile conjugal puisqu'elle est chez ses parents.

Nombre de fois où vous l'avez répudiée

M.D. : je ne l'ai jamais répudiée mais je l'ai déjà abandonnée pendant un an pour les raisons que j'ai évoqué plus haut..

Thème IV : PERCEPTION DU DIVORCE

Opinion sur le divorce comme solution

M.D. : je divorce n'est pas bien. Si j'avais ce que je veux, je ne le ferais jamais, seule la mort m'aurait séparé de ma femme.

Opinion sur les femmes et les hommes qui divorcent

M.D. : si ça ne tenait qu'à moi les mariages ne finiraient jamais par des divorces. Les femmes qui le font aspirent à une meilleure situation. Les hommes quant à eux ont le plus souvent des femmes infidèles. D'autres au lieu de divorcer en épousent une autre.

Nombre de fois où le divorce a été envisagé. Expliquer la raison

M.D. : je n'ai jamais divorcé mais je l'ai envisagé quand je l'ai quittée, j'y ai pensé par 2 fois sérieusement.

Thème V : ÉDUCATION FAMILIALE

Régime matrimonial des parents

M.D. : mon père était polygame et c'est dans ce ménage que j'ai été éduqué par une de ses épouses. Je compte le devenir aussi dès que j'aurais trouvé de l'argent pour construire une chambre sur la partie de la maison que j'ai héritée de mon père. Je ne peux épouser une deuxième femme alors que ma première femme vit encore chez ses parents.

Influence de ceux-ci sur votre mariage surtout en cas de conflit

M.D. : ils n'ont pas une trop grande influence à part mon père qui m'a demandé de me marier.

Donnez votre avis sur l'adage wolof "sey dagan na, fasse dagan na"

M.D. : c'est un faux proverbe, le divorce c'est tout ce que je ne souhaite pas.

Guide d'entretien des hommes

F.B, riche, 40 ans de mariage.

Identification sociologique :

Âge : 61 ans

Nombre d'enfants : 7

Ethnie : diola

Régime matrimonial : monogame

Niveau d'instruction : CAP comptabilité

Religion : musulmane

Profession de la femme : inactive

Profession : retraité

Thème : I : ACTIVITÉS

Trajectoires scolaires et professionnelles

F.B. : je suis issu d'une famille pauvre. Après mon Cepe j'ai commencé à travailler comme agent de comptoir. J'avais 19 ans, en 1960 j'ai été recruté comme agent d'information, je fus affecté à Dakar en 1965. En 1973 je suis devenu commis d'administration, en 1973-77 je suis parti au Ministère de l'Action Sociale comme gestionnaire.

Situation de l'activité par rapport au mariage

F.B. : j'ai commencé à travailler avant mon mariage.

Participation aux dépenses du ménage en fonction du revenu

F.B. : je gère toutes les dépenses, avec l'aide de mes enfants bien sûr. Un d'entre eux est aux USA, un autre est footballeur à Paris

Dépenses qui sont à l'exclusivité de votre ou vos femmes

F.B. : elle achète le plus souvent les draps de lit et les ustensiles de cuisine.

Thème II : MARIAGE

Situation du mariage dans le temps

F.B. : je me suis marié en 1964 avec une cousine qui était la fille du frère de ma mère. Je ne me suis jamais remarié. Elle était alors aussi inexpérimentée que moi. C'est bien d'apprendre ensemble.

Responsabilité dans le choix de la conjointe

F.B. : je l'ai épousée par amour, ceux à qui on impose une femme finissent toujours par en chercher une autre. Je ne la connaissais pas bien en ce moment mais dès que je l'ai vue, j'en suis tombé amoureux. Pourtant je ne pensais pas que ça m'arriverait aussi vite d'autant plus qu'un riche diamantaire est venu épouser ma première fiancée.

Expression des besoins et niveau de satisfaction par le mari

F.B. : je satisfais ses besoins et même si je ne le pouvais pas elle ne m'aurait pas fait d'histoires. Les "lakh kat" ne connaissent pas cela.

Évaluation du mariage

F.B. : je suis épanoui, je ne regrette pas de l'avoir épousée. Dieu merci.

Thème III : CONFLITS

Énumérer par ordre d'importance les sujets qui sont source de conflits

F.B. : il n'y a pas vraiment un sujet qui m'oppose à mon épouse.

Nombre de fois où votre femme a abandonné le domicile conjugal. Expliquer la raison

F.B. : elle n'a jamais abandonné le domicile conjugal ceci est peut-être dû à l'éducation qu'elle a reçue et à la bonne conduite qu'elle en a tiré.

Nombre de fois où vous l'avez répudiée

F.B. : je ne l'ai jamais répudiée, je n'y ai jamais pensé car il n'y a pas de conflits entre nous.

Thème IV : PERCEPTION DU DIVORCE

Opinion sur le divorce comme solution

F.B. : je ne souhaite pas le faire, en fait dès qu'il y a les enfants il faut exclure le problème du divorce.

Opinion sur les femmes et les hommes qui divorcent

F.B. : tous les deux ont peut-être leurs raisons. À mon avis l'adultère doit être le seul motif de divorce. Par contre certaines femmes divorcent juste parce qu'elles sont matérialistes.

Nombre de fois où le divorce a été envisagé. Expliquer la raison

F.B. : je divorce n'a jamais été envisagé parce que je suis en parfaite harmonie avec mon épouse.

Thème V : ÉDUCATION FAMILIALE

Régime matrimonial des parents

F.B. : mon père était monogame, c'est aussi dans un ménage monogamique que j'ai été éduqué par mon père et ma mère.

Influence de ceux-ci sur votre mariage surtout en cas de conflit

F.B. : je ne sais pas, peut-être au niveau de mon choix vu que c'est une nièce de ma mère que j'ai épousée.

Donnez votre avis sur l'adage wolof "sey dagan na, fasse dagan na"

F.B. : je pense que cet adage n'est applicable que pour les situations extrêmes.

Guide d'entretien des femmes

M D, pauvre, 25 ans de mariage.

Identification sociologique :

Âge : 39 ans

Niveau d'instruction : néant

Nombre d'enfants : 5

Religion : musulmane

Ethnie : wolof

Profession : tresseuse + vendeuse de mèches

Régime matrimonial : monogame

Profession du mari : tailleur

Thème : I : ACTIVITÉS

Trajectoires scolaire et professionnelle

Je n'ai pas fait d'études, j'ai commencé à faire les tresses dès ma puberté mais je n'en ai fait une profession qu'après mon mariage, quant au commerce je ne l'ai commencé qu'il y a six ans. Je l'ai commencé pour mieux venir en aide à ma famille. Mon mari n'étant pas très riche et ne donnant même pas tout ce qu'il a.

Participation aux dépenses du ménage en fonction du revenu

Je donne la dépense quotidienne au moins pendant 10 à 15 jours tous les mois (c'est quand il dit qu'il n'a pas d'argent et c'est le refrain du mois). À cela s'ajoutent les petites dépenses que je ne peux même pas évaluer.

Adhésion à des tontines ou autres activités associatives

J'adhère à deux tontines dans le quartier. Cela m'aide beaucoup dans les dépenses.

Thème II : MARIAGE

Situation du mariage dans le temps ?

Je me suis mariée en 1979 quand j'avais 15 ans, je me suis mariée avec un divorcé

Responsabilité dans le choix du conjoint ?

On me l'a donné en mariage. C'est un parent et on s'aimait. On a grandi dans la même concession.

Expression des besoins et niveau de satisfaction par le mari ?

Je ne peux pas dire qu'il me satisfait puisque je cours après la dépense quotidienne.

Évaluation du mariage ?

C'est un mariage que je regrette beaucoup parce qu'en plus de me laisser courir après la dépense quotidienne, c'est un "don juan".

Thème III : CONFLITS

Énumérer par ordre d'importance les sujets qui sont source de conflits

Ce sont les problèmes liés à la dépense quotidienne qui nous opposent le plus. Plus grand conflit c'est qu'il avait une maîtresse, il y allait et y laissait son argent. Quand je lui demandais il disait ne pas en avoir. On m'a dit qu'il était chez la femme, je m'y suis rendue cest alors qu'on s'est disputé et ses amis sont intervenus.

Nombre de fois où vous avez abandonné le domicile conjugal. Expliquer la raison ?

Je n'ai jamais abandonné le domicile conjugal parce que "damay sey nguir yalla, damay muñ"

Nombre de fois où vous avez été répudiée

Je n'ai jamais été répudiée.

Thème IV : PERCEPTION DU DIVORCE

Opinion sur le divorce comme solution

Je pense que ce n'est pas bon mais c'est parfois la seule solution. Par exemple ma nièce que vous voyez là c'est moi qui l'ai élevée et l'ai donnée en mariage à son cousin. Non seulement il ne s'occupait bien d'elle mais il la maltraitait. Il me l'a envoyée avec ses 3 gosses. Ce n'est qu'au bout de quelques temps qu'ils ont divorcé.

Opinion sur les femmes et les hommes qui divorcent

Il y a des femmes qui sont vraiment mauvaises et d'autres qui ne demandent qu'à garder leur union mais on ne leur facilite pas la tâche.

Nombre de fois où le divorce a été envisagé. Expliquer la raison

Je n'ai jamais divorcé ou envisagé de le faire.

Thème V : ÉDUCATION FAMILIALE

Régime matrimonial des parents

Mon père était polygame et c'est dans ce ménage que j'ai été éduquée.

Influence de ceux-ci sur votre mariage

Ils ont beaucoup influencé mon union surtout en ce qui concerne la formation.

Donnez votre avis sur l'adage wolof "sey dagan na, fasse dagan na"

Si tu n'as pas la paix tu peux divorcer, s'il ne t'entretient pas convenablement tu peux partir aussi car pour avoir de bons enfants il faut persévérer. Pour cela qu'il faut se sentir en bien. Sans la paix on supporte mal et ça n'aura pas de bons résultats parce que je préfère un homme qui n'a rien mais qui est quand même respectable que le contraire.

Guide d'entretien des femmes

A.M, riche, 14 ans de mariage.

Identification sociologique :

Âge : 39 ans

Niveau d'instruction : Bac + 2

Nombre d'enfants : 4

Religion : musulmane

Ethnie : wolof

Profession : secrétaire comptable, commerçante

Régime matrimonial : monogame

Profession du mari : commandant militaire

Thème : I : ACTIVITÉS

Trajectoires scolaire et professionnelle

A.M. : après mon bac j'ai fait une formation en comptabilité, c'est en 1986 que j'ai commencé à avoir des contrats, ce qui fit que si j'ai un contrat je travaille sinon je fais du commerce. Si c'est le cas je vais aux Etats-Unis acheter des marchandises. J'y fais au moins 2 mois tous les ans pour y travailler.

Situation de l'activité par rapport au mariage

A.M. : j'avais déjà eu quelques contrats avant de me marier, quant au commerce je ne l'ai commencé que pendant le mariage.

Participation aux dépenses du ménage en fonction du revenu

A.M. : je paie mes deux bonnes. C'est vrai que mon mari donne la dépense quotidienne, qu'il paie les études des enfants mais cela ne suffit pas. Je suis obligée de faire quelques dépenses surtout en ce qui concerne l'alimentation parce que toutes les femmes savent que la nourriture ne doit pas reposer entièrement sur la dépense quotidienne du mari sinon on mourait de "kecax" en plus il faut de temps en temps faire du poulet à son mari même s'il ne donne pas assez d'argent. De ce fait il saura au moins que sa femme fait des efforts.

Adhésion à des tontines ou autres activités associatives

A.M. : je suis dans cinq tontines : celle du Gie du quartier dont l'argent est gardé pour être prêté ceux qui en ont besoin, celle de l'amicale du quartier le Jamra, celle de ma famille le "Nimbal" qu'on ne gagne qu'en cas de cérémonie familiale. J'ai déjà gagné celle de l'amicale mais ça a juste servi à acheter des vêtements pour mes enfants, mon mari et moi.

Thème II : MARIAGE

Situation du mariage dans le temps

A.M. : je me suis mariée en 1987 avec un cousin militaire qui était célibataire.

Responsabilité dans le choix du conjoint

A.M. : c'est un cousin que j'ai connu depuis l'adolescence, personne ne m'a forcée à l'épouser. C'était notre choix puisque nous nous aimions.

Expression des besoins et niveau de satisfaction par le mari

A.M. : mon mari ne fait que ce qu'il peut. On ne peut pas trop en demander.

Évaluation du mariage

A.M. : je suis très épanouie, j'ai beaucoup plus que ce que j'espérais dans ce mariage. Je n'avais jamais pensé voyager, je ne regrette pas d'être avec lui.

Thème III : CONFLITS

Énumérer par ordre d'importance les sujets qui sont source de conflits

A.M. : c'est l'éducation des enfants qui nous oppose le plus. Il ne veut pas que l'on frappe ses enfants.

Nombre de fois où vous avez abandonné le domicile conjugal. Expliquer la raison

A.M. : je n'ai jamais abandonné le domicile conjugal. Tout va bien.

Nombre de fois où vous avez été répudiée

A.M. : je n'ai jamais été répudiée.

Thème IV : PERCEPTION DU DIVORCE

Opinion sur le divorce comme solution

A.M. : je trouve que ce n'est pas une bonne chose de divorcer.

Opinion sur les femmes et les hommes qui divorcent

A.M. : je pense que les femmes qui divorcent sont de grandes perdantes parce qu'un homme peut toujours trouver une jeune fille alors qu'une femme ne pourra jamais en trouver d'autant plus qu'elle perd sa beauté et sa jeunesse dans le premier mariage.

Nombre de fois où le divorce a été envisagé. Expliquer la raison

A.M. : le divorce n'a jamais été envisagé, je n'y ai même jamais pensé parce que non seulement tout va bien mais cela ne fait pas partie de mes principes.

Thème V : ÉDUCATION FAMILIALE

Régime matrimonial des parents

A.M. : mon père était polygame. Vous savez chez les "tëgg" la polygamie ne se refuse pas. C'est donc dans ce ménage que j'ai été éduquée et aux côtés de ma mère.

Influence de ceux-ci sur votre mariage

A.M. : si je prends ma mère comme référence, je ne penserais jamais au divorce.

Donnez votre avis sur l'adage wolof "sey dagan na, fasse dagan na" ?

A.M. : je trouve que c'est vrai. Je préfère de loin, divorcer que de faire l'adultère.

ANNEXES II

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

KEUR MBAYE FALL

| | |
|--|---|
| <p>Historique du quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - date de création - qui étaient les premiers habitants? - histoire particulière liée au quartier (déguerpissement, cité HLM, regroupement d'employés d'une même société, d'un même corps de métier, etc.) | <p>Date de création 1922. Le nommé Mbaye Fall originaire de Saint-Louis, un travailleur de la voirie communale est le premier habitant. A l'époque ce n'était qu'un campement de cantonnement de matériels des TP. Mbaye Fall fut suivi par quelques employés qui voulaient s'installer à côté du campement. Mbaye Fall fut terrassé par une paralysie, rapatrié à Saint-Louis il y décéda et fut remplacé par son collègue El hadj Momar Guèye Pouye. Donc le village de Keur Mbaye Fall est à l'origine un regroupement d'employés de même service mais de différentes ethnies.</p> |
| | |
| <p>Quartier spontané? Quartier loti, aménagé? Quartier spontané viabilisé?</p> | <p>Quartier spontané ex campement.</p> |
| <p>Évolution du quartier ces dernières années: nouveaux habitants, nouveaux équipements (électricité, eau, téléphone, etc.)</p> | <p>Attribution de parcelles aux nouveaux arrivants ouolof, cadior-cadior, peul, diola, manding, baol-baol. Nouveaux équipements à partir de 1991 surtout pour l'électricité 1951. 1^{ère} borne fontaine, extension eau, électricité.</p> |
| <p>Condition des jeunes dans le quartier (beaucoup de chômage, difficultés d'insertion?)</p> | <p>Très fort chômage des jeunes qui jadis travaillaient dans les marâchages. Faute de terres exploitables par suite de nouveaux lotissements. Difficultés</p> |

| | |
|--|---|
| | d'insertion. |
| Problèmes d'insécurité, de banditisme | Problème d'insécurité et de banditisme. Tentative de constituer une brigade de vigilance avortée. |
| Renseignements sur les marchés du quartier (marché alimentaire quotidien, marchés de friperie à la semaine ou autres). | Marché alimentaire quotidien appelé marché Mbao. Le marché de friperie existait mais vu que cela ne marchait pas il s'est arrêté. |
| Associations dans le quartier: groupement de femmes, ASC, coopératives, tontines, associations religieuses, regroupement d'originaires, etc. | Groupement de femmes appuyé par Enda, des tontines de femmes, ASC Diapo Coopérative d'habitat Associations religieuses : mouride, tidiane, khadre, Quelques regroupements d'originaires. |

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

HLM GRAND MEDINE

| | |
|--|--|
| <p>Historique du quartier :</p> <ul style="list-style-type: none">- date de création- qui étaient les premiers habitants?- histoire particulière liée au quartier (déguerpissement, cité HLM, regroupement d'employés d'une même société, d'un même corps de métier, etc.) | <p>Ce quartier est né en 1979/80. Une partie a été conçue par l'OHLM et une autre par les Parcelles Assainies. Les habitants sont venus d'horizons divers.</p> |
| <p>Quartier spontané? Quartier loti, aménagé? Quartier spontané viabilisé?</p> | <p>Quartier loti est aménagé.</p> |
| <p>Évolution du quartier ces dernières années: nouveaux habitants, nouveaux équipements (électricité, eau, téléphone, etc.)</p> | <p>Ce quartier a connu une évolution rapide ; beaucoup de maisons ont été transformées. Il y a l'eau, l'électricité et le téléphone.</p> |
| <p>Condition des jeunes dans le quartier (beaucoup de chômage, difficultés d'insertion?)</p> | <p>Les jeunes du quartier; malgré le chômage endémique, se battent pour s'en sortir et créent des GIE.</p> |
| <p>Problèmes d'insécurité, de banditisme</p> | <p>De temps en temps des voyous viennent squatter la plage juste derrière le quartier mais les jeunes veillent au grain.</p> |
| <p>Renseignements sur les marchés du quartier (marché alimentaire quotidien, marchés de friperie à la semaine ou autres).</p> | <p>Présence d'un marché alimentaire quotidien.</p> |
| <p>Associations dans le quartier: groupement de femmes, ASC, coopératives, tontines, associations religieuses, regroupement d'originaires, etc.</p> | <p>Il y a une ASC et un regroupement de femmes qui organisent des tontines.</p> |

SICAP KARACK

| | |
|--|---|
| <p>Historique du quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - date de création - qui étaient les premiers habitants? - histoire particulière liée au quartier (déguerpissement, cité HLM, regroupement d'employés d'une même société, d'un même corps de métier, etc.) | <p>Ce quartier a été créé en 1948/50. La population était en majorité des Cap-verdiens.</p> |
| <p>Quartier spontané? Quartier loti, aménagé? Quartier spontané viabilisé?</p> | <p>Quartier loti et aménagé.</p> |
| <p>Évolution du quartier ces dernières années: nouveaux habitants, nouveaux équipements (électricité, eau, téléphone, etc.)</p> | <p>Actuellement le quartier est occupé par des nationaux et beaucoup de locataires.</p> |
| <p>Condition des jeunes dans le quartier (beaucoup de chômage, difficultés d'insertion?)</p> | <p>Comme partout les jeunes souffrent du chômage et de problèmes d'insertion.</p> |
| <p>Problèmes d'insécurité, de banditisme</p> | <p>Parfois on connaît des problèmes d'agression.</p> |
| <p>Renseignements sur les marchés du quartier (marché alimentaire quotidien, marchés de friperie à la semaine ou autres).</p> | <p>Il existe un marché alimentaire dans le quartier.</p> |
| <p>Associations dans le quartier: groupement de femmes, ASC, coopératives, tontines, associations religieuses, regroupement d'originaires, etc.</p> | <p>Oui il existe des ASC et des associations religieuses.</p> |

OUAKAM

| | |
|--|--|
| <p>Historique du quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - date de création - qui étaient les premiers habitants? - histoire particulière liée au quartier (déguerpissement, cité HLM, regroupement d'employés d'une même société, d'un même corps de métier, etc.) | <p>Ce quartier a presque 300 ans. Les premiers habitants étaient des wolof (village traditionnel).</p> |
| <p>Quartier spontané? Quartier loti, aménagé? Quartier spontané viabilisé?</p> | <p>Quartier mal loti.</p> |
| <p>Évolution du quartier ces dernières années: nouveaux habitants, nouveaux équipements (électricité, eau, téléphone, etc.)</p> | <p>Actuellement le quartier s'est agrandi et a connu un boom démographique extraordinaire. Il y a : eau, électricité, téléphone.</p> |
| <p>Condition des jeunes dans le quartier (beaucoup de chômage, difficultés d'insertion?)</p> | <p>Conditions très difficiles pour les jeunes à cause du chômage et de l'oisiveté.</p> |
| <p>Problèmes d'insécurité, de banditisme</p> | <p>Pas de problèmes d'insécurité, les jeunes du quartier veillent au grain.</p> |
| <p>Renseignements sur les marchés du quartier (marché alimentaire quotidien, marchés de friperie à la semaine ou autres).</p> | <p>Il y a dans le quartier un grand marché alimentaire et un marché de friperie à la semaine (jeudi).</p> |
| <p>Associations dans le quartier: groupement de femmes, ASC, coopératives, tontines, associations religieuses, regroupement d'originaires, etc.</p> | <p>Présence d'une association religieuse, d'un regroupement de femmes et d'une ASC.</p> |

GRAND DAKAR

| | |
|--|---|
| <p>Historique du quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - date de création - qui étaient les premiers habitants? - histoire particulière liée au quartier (déguerpissement, cité HLM, regroupement d'employés d'une même société, d'un même corps de métier, etc.) | <p>Vers 1948. Les premiers habitants sont des déguerpis des quartiers flottants de Potou vers Bel-Air et l'actuel intendance militaire et ils étaient de toutes ethnies confondues.</p> |
| <p>Quartier spontané? Quartier loti, aménagé? Quartier spontané viabilisé?</p> | <p>Quartier loti et aménagé.</p> |
| <p>Évolution du quartier ces dernières années: nouveaux habitants, nouveaux équipements (électricité, eau, téléphone, etc.)</p> | <p>Depuis sa création et dans son évolution le quartier a toujours été constitué par plusieurs ethnies. Il y a eu de nouveaux équipements et des extensions en électricité, eau, téléphone et réseaux d'égoûts.</p> |
| <p>Condition des jeunes dans le quartier (beaucoup de chômage, difficultés d'insertion?)</p> | <p>Beaucoup de chômage et des difficultés d'insertion.</p> |
| <p>Problèmes d'insécurité, de banditisme</p> | <p>De réels problèmes d'insécurité et de banditisme assez connus de la population.</p> |
| <p>Renseignements sur les marchés du quartier (marché alimentaire quotidien, marchés de friperie à la semaine ou autres).</p> | <p>Un marché alimentaire quotidien. Marché de Grand-Dakar, pas de friperie à la semaine.</p> |

| | |
|--|---|
| Associations dans le quartier: groupement de femmes, ASC, coopératives, tontines, associations religieuses, regroupement d'originaires, etc. | Un groupement de femmes pour la transformation de céréales, des tontines, pas de coopératives, des Associations religieuses, des groupements d'originaires, ASC "Dissoo". |
|--|---|

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

HLM1

| | |
|--|--|
| <p>Historique du quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - date de création - qui étaient les premiers habitants? - histoire particulière liée au quartier (déguerpissement, cité HLM, regroupement d'employés d'une même société, d'un même corps de métier, etc.) | <p>Le quartier est créé en 1962. Les premiers habitants étaient des fonctionnaires de l'État.</p> |
| <p>Quartier spontané? Quartier loti, aménagé? Quartier spontané viabilisé?</p> | <p>Quartier loti et aménagé.</p> |
| <p>Évolution du quartier ces dernières années: nouveaux habitants, nouveaux équipements (électricité, eau, téléphone, etc.)</p> | <p>Vu l'augmentation de la population les maisons sont agrandies. Il y a l'eau, l'électricité et le téléphone.</p> |
| <p>Condition des jeunes dans le quartier (beaucoup de chômage, difficultés d'insertion?)</p> | <p>Comme partout les jeunes sont en manque d'emploi.</p> |
| <p>Problèmes d'insécurité, de banditisme</p> | <p>Dans le quartier nous ne connaissons pas de banditisme.</p> |
| <p>Renseignements sur les marchés du quartier (marché alimentaire quotidien, marchés de friperie à la semaine ou autres).</p> | <p>Il y a un grand marché aux HLM 5.</p> |
| <p>Associations dans le quartier: groupement de femmes, ASC, coopératives, tontines, associations religieuses, regroupement d'originaires, etc.</p> | <p>Il y a des associations de femmes et de jeunes, une ASC.</p> |

REBEUSS

| | |
|--|---|
| <p>Historique du quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - date de création - qui étaient les premiers habitants? - histoire particulière liée au quartier (déguerpissement, cité HLM, regroupement d'employés d'une même société, d'un même corps de métier, etc.) | <p>Les premiers habitants étaient des Lébou suivi par quelques regroupements, d'autres ethnies tels que Soninké, Bambara, Toucouleur, Cap-Verdiens.</p> |
| <p>Quartier spontané? Quartier loti, aménagé? Quartier spontané viabilisé?</p> | <p>Reubeuss est un quartier loti, avec titre foncier aménagé avec un réseau de canalisation d'eaux usées (égoûts).</p> |
| <p>Évolution du quartier ces dernières années: nouveaux habitants, nouveaux équipements (électricité, eau, téléphone, etc.)</p> | <p>Arrivée de nouveaux habitants tels que peul de la Guinée. Le quartier a connu dans son évolution de nouveaux équipements en électricité, extension du réseau d'eau et de téléphone.</p> |
| <p>Condition des jeunes dans le quartier (beaucoup de chômage, difficultés d'insertion?)</p> | <p>Beaucoup de chômage des jeunes et de réelles difficultés d'insertion.</p> |
| <p>Problèmes d'insécurité, de banditisme</p> | <p>Beaucoup de problèmes d'insécurité et de banditisme liés à l'arrivée de nombreux émigrés.</p> |
| <p>Renseignements sur les marchés du quartier (marché alimentaire quotidien, marchés de friperie à la semaine ou autres).</p> | <p>Un marché alimentaire quotidien nommé "marché moussanté". Le quartier ne connaît pas de marché de friperie à la semaine. Il se tient cependant un marché de friperie à la semaine sur l'avenue Faidherbe près de la grande Mosquée, un</p> |

| | |
|--|---|
| | secteur compris dans Reubeuss. |
| Associations dans le quartier: groupement de femmes, ASC, coopératives, tontines, associations religieuses, regroupement d'originaires, etc. | Le quartier connaît aussi des regroupements féminins tels que des gies et autres groupements, des tontines entre femmes et entre hommes, des associations religieuses, une ASC dénommée "Khandalou" et des regroupements d'originaires. |

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

PLATEAU

| | |
|--|--|
| <p>Historique du quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - date de création - qui étaient les premiers habitants? - histoire particulière liée au quartier (déguerpissement, cité HLM, regroupement d'employés d'une même société, d'un même corps de métier, etc.) | <p>La création de ce quartier remonte à la naissance même de la ville de Dakar. Les premiers habitants étaient des lébou pêcheurs qui habitaient les côtes de la mer pour leurs activités (vers 1859).</p> |
| <p>Quartier spontané? Quartier loti, aménagé? Quartier spontané viabilisé?</p> | <p>Quartier loti et aménagé.</p> |
| <p>Évolution du quartier ces dernières années: nouveaux habitants, nouveaux équipements (électricité, eau, téléphone, etc.)</p> | <p>Ces dernières années le quartier connaît une bonne évolution due à l'implantation des magasins, des bureaux à la transformation des maisons en immeuble.</p> |
| <p>Condition des jeunes dans le quartier (beaucoup de chômage, difficultés d'insertion?)</p> | <p>Comme la plupart des jeunes du pays, les jeunes du Plateau aussi connaissent le chômage, ils se battent dans le secteur informel pour s'en sortir.</p> |
| <p>Problèmes d'insécurité, de banditisme</p> | <p>De temps en temps on connaît des problèmes d'insécurité liés à la présence des bars dans le quartier.</p> |
| <p>Renseignements sur les marchés du quartier (marché alimentaire quotidien, marchés de friperie à la semaine ou autres).</p> | <p>Dans le quartier il y a le marché Sandaga qui n'est pas très éloigné. On peut même dire qu'il fait partie du Plateau.</p> |
| <p>Associations dans le quartier: groupement de femmes, ASC, coopératives, tontines, associations religieuses, regroupement d'originaires, etc.</p> | <p>Il y a une grande ASC des jeunes "Sandial" ; les femmes aussi ont leur groupement.</p> |

PATTE D'OIE

| | |
|--|---|
| <p>Historique du quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - date de création - qui étaient les premiers habitants? - histoire particulière liée au quartier (déguerpissement, cité HLM, regroupement d'employés d'une même société, d'un même corps de métier, etc.) | <p>Le quartier est créé en 1969 par un organisme américain. Les habitants ont trouvé les maisons construites par ces derniers. Chaque attributaire devrait payer sa maison pour une durée de 20 ans, d'où une location vente.</p> |
| <p>Quartier spontané? Quartier loti, aménagé? Quartier spontané viabilisé?</p> | <p>Ce quartier est loti et aménagé par les Américains à leur profit.</p> |
| <p>Évolution du quartier ces dernières années: nouveaux habitants, nouveaux équipements (électricité, eau, téléphone, etc.)</p> | <p>Au début il y avait l'eau, l'électricité ; le téléphone arrive quelques années après. Maintenant tout est rentré dans l'ordre.</p> |
| <p>Condition des jeunes dans le quartier (beaucoup de chômage, difficultés d'insertion?)</p> | <p>On compte beaucoup de jeunes chômeurs. La plupart sont des diplômés.</p> |
| <p>Problèmes d'insécurité, de banditisme</p> | <p>Le quartier est bien sécurisé car les jeunes forment un comité de vigilance.</p> |
| <p>Renseignements sur les marchés du quartier (marché alimentaire quotidien, marchés de friperie à la semaine ou autres).</p> | <p>Oui il y a un marché quotidien et même hebdomadaire.</p> |
| <p>Associations dans le quartier: groupement de femmes, ASC, coopératives, tontines,</p> | <p>Oui beaucoup d'associations : - ASC Thiély,</p> |

| | |
|--|--|
| associations religieuses, regroupement d'originaires, etc. | <ul style="list-style-type: none">- Association des musulmans de la Patte-d'Oie,- Gie des femmes de la Patte-d'Oie. |
|--|--|

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

OUAKAM COMICO

| | |
|--|---|
| <p>Historique du quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - date de création - qui étaient les premiers habitants? - histoire particulière liée au quartier (déguerpissement, cité HLM, regroupement d'employés d'une même société, d'un même corps de métier, etc.) | <p>Créé en 1993 pour le compte d'un regroupement d'employés (sapeurs-pompiers, gendarmes, militaires) c'est-à-dire d'un même corps de métier. 1er appel d'offres en 1986, a échoué, beaucoup de personnes avaient récupéré leur argent.</p> |
| <p>Quartier spontané? Quartier loti, aménagé? Quartier spontané viabilisé?</p> | <p>Maisons standard, que chaque habitant a le soin d'améliorer. Location vente. Viabilisé.</p> |
| <p>Évolution du quartier ces dernières années: nouveaux habitants, nouveaux équipements (électricité, eau, téléphone, etc.)</p> | <p>On note une évolution rapide des habitants. Téléphone, eau, électricité étaient rares. Mais on remarque une grande amélioration ces temps-ci.</p> |
| <p>Condition des jeunes dans le quartier (beaucoup de chômage, difficultés d'insertion?)</p> | <p>Il n'y a pas beaucoup de chômeurs car les enfants trouvent toujours une place au niveau de l'armée.</p> |
| <p>Problèmes d'insécurité, de banditisme</p> | <p>Pas de problème d'insécurité, le quartier est habité à 80 % par des militaires.</p> |
| <p>Renseignements sur les marchés du quartier (marché alimentaire quotidien, marchés de friperie à la semaine ou autres).</p> | <p>Pas de marché, il faut se déplacer à 500 m, à Ouakam.</p> |
| <p>Associations dans le quartier: groupement de femmes, ASC, coopératives, tontines,</p> | <p>Oui : amicale des femmes, gie des femmes. Beaucoup de tontines. Une</p> |

associations religieuses, regroupement
d'originaires, etc.

association des mourides et une des
tidianes.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Keur Massar

| | |
|--|---|
| <p>Historique du quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - date de création - qui étaient les premiers habitants? - histoire particulière liée au quartier (déguerpissement, cité HLM, regroupement d'employés d'une même société, d'un même corps de métier, etc.) | <p>Créé par le nommé Massar Dièye, village traditionnel lébou et des venants de Thiayton (Baol). Massar Dièye a donné son nom au village mais il cohabitait à l'époque avec quelques toucouleurs venant du Fouta.</p> |
| <p>Quartier spontané? Quartier loti, aménagé? Quartier spontané viabilisé?</p> | <p>Quartier spontané car village traditionnel non loti ni aménagé.</p> |
| <p>Évolution du quartier ces dernières années: nouveaux habitants, nouveaux équipements (électricité, eau, téléphone, etc.)</p> | <p>Nouveaux habitants. Toutes ethnies confondues existent au Sénégal et les pays limitrophes. Nouveaux équipements : électricité, eau et téléphone. Pas d'égouts.</p> |
| <p>Condition des jeunes dans le quartier (beaucoup de chômage, difficultés d'insertion?)</p> | <p>Chômage et difficultés d'insertion des jeunes.</p> |
| <p>Problèmes d'insécurité, de banditisme</p> | <p>Très sérieux problèmes d'insécurité et de banditisme.</p> |
| <p>Renseignements sur les marchés du quartier (marché alimentaire quotidien, marchés de friperie à la semaine ou autres).</p> | <p>Marché alimentaire quotidien de Keur Massar, marché de friperie à la semaine, tous les mercredis.</p> |
| <p>Associations dans le quartier: groupement</p> | <p>Il y a quelques groupements de femmes,</p> |

de femmes, ASC, coopératives, tontines, associations religieuses, regroupement d'originaires, etc.

des tontines, des associations religieuses : mouride, tidiane et khadre ; plusieurs ASC dont "Leer-Guy" ; des regroupements d'originaires : Soninké, Peul et originaires de la Casamance.

NB : Le premier quartier du village est un quartier Ndiayène de la famille de Mossar Dièye qui a habité en créant son village, un quartier appelé aujourd'hui "Montagne". Pour les groupements de femmes, il y a un Gie "Diapo-Hypo" et d'autres associations de femmes telles que : Pasteef, Sope Seydou Nourou, Soukhaly Sante Yalla, Ousma et Diamoo qui sont en fait des tontines organisées et qui font des testes tous les lundis. Le Gie a reçu un premier financement de 80.000 F CFA, qui a été remboursé en 5 mois, il vient d'obtenir un second financement de 100.000 F CFA remboursable en six mois. Diapo-Hypo est un Gie de femmes qui agit pour le développement et l'émancipation de la femme et la présidente est madame Khadidiatou Diallo qui habite Keur Massar depuis 1983.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

THIAROYE

| | |
|--|--|
| <p>Historique du quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - date de création - qui étaient les premiers habitants? - histoire particulière liée au quartier (déguerpissement, cité HLM, regroupement d'employés d'une même société, d'un même corps de métier, etc.) | <p>Vers 1968 création du quartier Médina Thiaroye Kao. 1er habitant un certain Dia ex imam et sa famille (des toucouleur) suivis par d'autres ethnies : ouolof, serer, peul et autres.</p> |
| <p>Quartier spontané? Quartier loti, aménagé? Quartier spontané viabilisé?</p> | <p>Médina Thiaroye Kao II de Touba Yeumbeul est un quartier spontané.</p> |
| <p>Évolution du quartier ces dernières années: nouveaux habitants, nouveaux équipements (électricité, eau, téléphone, etc.)</p> | <p>Arrivés de nouveaux habitants de toutes ethnies : peul, ouolof, serer et autres. Nouveaux équipements : électricité, eau, téléphone etc. Pas d'égouts.</p> |
| <p>Condition des jeunes dans le quartier (beaucoup de chômage, difficultés d'insertion?)</p> | <p>Beaucoup de chômage et des difficultés d'insertion.</p> |
| <p>Problèmes d'insécurité, de banditisme</p> | <p>Très peu de banditisme et d'insécurité : constitution de brigade de vigilance.</p> |
| <p>Renseignements sur les marchés du quartier (marché alimentaire quotidien, marchés de friperie à la semaine ou autres).</p> | <p>Marché alimentaire quotidien de Thiaroye/gare. Pas de marché de friperie.</p> |
| <p>Associations dans le quartier: groupement de femmes, ASC, coopératives, tontines, associations religieuses, regroupement</p> | <p>Plusieurs groupements de femmes, des tontines. Deux ASC : Farba et Domu Africa. Pas de regroupement d'originaires</p> |

| | |
|---|---|
| d'originaires, etc. | |
| Distance du quartier à cette structure Moyens de déplacement possibles | Structures assez éloignées du quartier : car rapide, taxi urbain, taxi de banlieue, autres. |

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

THIAROYE Gounass

| | |
|--|---|
| <p>Historique du quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - date de création - qui étaient les premiers habitants? - histoire particulière liée au quartier (déguerpissement, cité HLM, regroupement d'employés d'une même société, d'un même corps de métier, etc.) | <p>1959 arrivée de Mr Abdoulaye Kane 1er délégué. Le quartier actuel était un champ. Les premiers habitants : toucouleur, peul plus un maure Baidy Fall, un Ouolof Mbaye Diop. La vente des terres a commencé par un certain Hamed Aïdara soi disant mandaté par les Lébou.</p> |
| <p>Quartier spontané? Quartier loti, aménagé? Quartier spontané viabilisé?</p> | <p>Quartier spontané et irrégulier, sans permis d'occuper.</p> |
| <p>Évolution du quartier ces dernières années: nouveaux habitants, nouveaux équipements (électricité, eau, téléphone, etc.)</p> | <p>Évolution du quartier avec plusieurs autres ethnies tels les ouolof et serer. Nouveaux équipements : électricité, eau et téléphone. Pour l'eau l'initiative vient des populations qui se sont cotisées pour aller vers la société d'eau pour des branchements.</p> |
| <p>Condition des jeunes dans le quartier (beaucoup de chômage, difficultés d'insertion?)</p> | <p>Beaucoup de chômage des jeunes, difficultés d'insertion des jeunes diplômés.</p> |
| <p>Problèmes d'insécurité, de banditisme</p> | <p>De réels problèmes d'insécurité et de banditisme. Conséquence du mauvais éclairage public du quartier.</p> |
| <p>Renseignements sur les marchés du quartier (marché alimentaire quotidien,</p> | <p>Marché alimentaire quotidien de Thiaroye/gare. Pas de marché de friperie</p> |

| | |
|--|---|
| marchés de friperie à la semaine ou autres). | à la semaine. |
| Associations dans le quartier: groupement de femmes, ASC, coopératives, tontines, associations religieuses, regroupement d'originaires, etc. | Pas de groupement des femmes mais des tontines, pas d'ASC, pas de coopératives. Une seule association religieuse. Regroupement d'originaires de la Casamance : des Diola. |

NB : 123 déménagés pour cause d'inondation. Défaut d'initiative privée pour lutter contre les inondations à cause de la pauvreté.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

NIETTI MBAAR

| | |
|--|--|
| <p>Historique du quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - date de création - qui étaient les premiers habitants? - histoire particulière liée au quartier (déguerpissement, cité HLM, regroupement d'employés d'une même société, d'un même corps de métier, etc.) | <p>Ce quartier est créé le 17 juillet 1966. Les premiers habitants étaient des oulof, serer, sarakhole, toucouleur. Le quartier appartenait à des lébou. Ces derniers vendaient les terrains à 30.000 F par parcelle à l'époque.</p> |
| <p>Quartier spontané? Quartier loti, aménagé? Quartier spontané viabilisé?</p> | <p>Chaque propriétaire construisait directement. Au début l'eau était rare, les habitants se ravitaillaient dans les puits.</p> |
| <p>Évolution du quartier ces dernières années: nouveaux habitants, nouveaux équipements (électricité, eau, téléphone, etc.)</p> | <p>C'est en 1970 que le téléphone et l'électricité arrivent dans le quartier.</p> |
| <p>Condition des jeunes dans le quartier (beaucoup de chômage, difficultés d'insertion?)</p> | <p>Beaucoup de jeunes ne travaillent pas, on compte quatre chômeurs par ménage.</p> |
| <p>Problèmes d'insécurité, de banditisme</p> | <p>Beaucoup d'agresseurs, même en plein jour d'où un comité de vigilance formé par les jeunes.</p> |
| <p>Renseignements sur les marchés du quartier (marché alimentaire quotidien, marchés de friperie à la semaine ou autres).</p> | <p>Pas de marché dans le quartier. Ils se ravitaillent au marché de Thiaroye qui est à 1200 m du quartier.</p> |
| <p>Associations dans le quartier: groupement de femmes, ASC, coopératives, tontines, associations religieuses, regroupement</p> | <p>Il y a des ASC comme Gouy gui, Darkassougui etc, etc, quelques associations religieuses, des tontines,</p> |

d'originaires, etc.

sans compter les nombreux groupements féminins dans le quartier.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

GOUNASS 2

| | |
|--|--|
| <p>Historique du quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - date de création - qui étaient les premiers habitants? - histoire particulière liée au quartier (déguerpissement, cité HLM, regroupement d'employés d'une même société, d'un même corps de métier, etc.) | <p>Date de création 1960. Les premiers habitants sont des wolofs et des toucouleurs.</p> |
| <p>Quartier spontané? Quartier loti, aménagé? Quartier spontané viabilisé?</p> | <p>Quartier spontané viabilisé.</p> |
| <p>Évolution du quartier ces dernières années: nouveaux habitants, nouveaux équipements (électricité, eau, téléphone, etc.)</p> | <p>Actuellement il y a l'eau, l'électricité et le téléphone. Les toucouleurs sont majoritaires.</p> |
| <p>Condition des jeunes dans le quartier (beaucoup de chômage, difficultés d'insertion?)</p> | <p>Les jeunes du quartier rencontrent les difficultés comme le chômage.</p> |
| <p>Problèmes d'insécurité, de banditisme</p> | <p>Il y a de l'insécurité parfois on demande aux jeunes du quartier d'être des vigiles moyennant un petit salaire.</p> |
| <p>Renseignements sur les marchés du quartier (marché alimentaire quotidien, marchés de friperie à la semaine ou autres).</p> | <p>Il existait un petit marché mais il est inondé. Les femmes sont obligées d'aller jusqu'à Thiaroye.</p> |
| <p>Associations dans le quartier: groupement de femmes, ASC, coopératives, tontines, associations religieuses, regroupement d'originaires, etc.</p> | <p>Existence dans le quartier des ASC, des tontines des femmes.</p> |

DIEUPPEUL

| | |
|--|--|
| <p>Historique du quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - date de création - qui étaient les premiers habitants? - histoire particulière liée au quartier (déguerpissement, cité HLM, regroupement d'employés d'une même société, d'un même corps de métier, etc.) | <p>Ce quartier a été créé en 1961. Les premiers habitants du quartier étaient en majorité des fonctionnaires de l'État qui constituaient à l'époque la classe intermédiaire.</p> |
| <p>Quartier spontané? Quartier loti, aménagé? Quartier spontané viabilisé?</p> | <p>Ce quartier est aménagé et bien loti.</p> |
| <p>Évolution du quartier ces dernières années: nouveaux habitants, nouveaux équipements (électricité, eau, téléphone, etc.)</p> | <p>Il existe dans ce quartier tous les équipements : électricité, eau, téléphone.</p> |
| <p>Condition des jeunes dans le quartier (beaucoup de chômage, difficultés d'insertion?)</p> | <p>En effet beaucoup de jeunes du quartier sont au chômage du fait de la crise. Ils veulent tous quitter le pays.</p> |
| <p>Problèmes d'insécurité, de banditisme</p> | <p>Malgré le chômage endémique des jeunes nous ne connaissons pas de problèmes d'insécurité.</p> |
| <p>Renseignements sur les marchés du quartier (marché alimentaire quotidien, marchés de friperie à la semaine ou autres).</p> | <p>Le marché le plus grand et le plus proche se trouve à Castors presque en face du quartier.</p> |
| <p>Associations dans le quartier: groupement de femmes, ASC, coopératives, tontines, associations religieuses, regroupement d'originaires, etc.</p> | <p>Il existe des ASC et des tontines organisées par les femmes du quartier.</p> |

HANN PÊCHEURS

| | |
|--|---|
| <p>Historique du quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Date de création - qui étaient les premiers habitants? - Histoire particulière liée au quartier (déguerpissement, cité HLM, regroupement d'employés d'une même société, d'un même corps de métier, etc.) | <p>Vers 1912 ou 1914 c'est à la suite d'une épidémie de peste à Thiaroye/mer qu'Omar Guèye, Ndiaga Sy, Abdoulaye Ndiaye et Massamba Ndiaye, des Lébous, un Toucouleur et des Walo-Walo ont décidé de venir créer ce quartier. Village traditionnel de pêcheurs lébous.</p> |
| <p>Quartier spontané? Quartier loti, aménagé? Quartier spontané viabilisé?</p> | <p>Quartier spontané</p> |
| <p>Évolution du quartier ces dernières années: nouveaux habitants, nouveaux équipements (électricité, eau, téléphone, etc.)</p> | <p>3 maisons à l'origine ensuite Toucouleurs, Walo-Walo, Saloum-Saloum, Manding, Joola sont venus s'installer. Évolution équipements : électricité, téléphone et eau. Pas d'égouts.</p> |
| <p>Condition des jeunes dans le quartier (beaucoup de chômage, difficultés d'insertion?)</p> | <p>Ce quartier ne connaît presque pas de chômage parce que les enfants, dès leur très bas âge, vont en mer avec leurs parents pour apprendre à pêcher, ce qui fait que s'ils ne réussissent pas à l'école, ils vont automatiquement pêcher. Cela les occupe et ils n'ont vraiment pas le temps d'apprendre le banditisme.</p> |
| <p>Problèmes d'insécurité, de banditisme</p> | <p>Le quartier ne connaît pas de banditisme ni d'insécurité.</p> |
| <p>Renseignements sur les marchés du quartier (marché alimentaire quotidien, marchés de friperie à la semaine ou autres).</p> | <p>Un marché alimentaire quotidien appelé le "grand marché de Thiaroye", pas de marché de friperie.</p> |
| <p>Associations dans le quartier: groupement</p> | <p>Quelques groupements de femmes, des</p> |

| | |
|--|---|
| de femmes, ASC, coopératives, tontines, associations religieuses, regroupement d'originaires, etc. | tontines, pas de coopératives ; des associations religieuses, une ASC appelée "Neexle" - pas de regroupement d'originaires. |
|--|---|

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

SICAP LIBERTE V

| | |
|--|--|
| <p>Historique du quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - date de création - qui étaient les premiers habitants? - histoire particulière liée au quartier (déguerpissement, cité HLM, regroupement d'employés d'une même société, d'un même corps de métier, etc.) | <p>Créé en 1970. La citée est occupée par des habitants de toute catégorie (fonctionnaires, privés, etc). C'est une propriété de la Sicap.</p> |
| <p>Quartier spontané? Quartier loti, aménagé? Quartier spontané viabilisé?</p> | <p>Aménagé par la Sicap.</p> |
| <p>Évolution du quartier ces dernières années: nouveaux habitants, nouveaux équipements (électricité, eau, téléphone, etc.)</p> | <p>On note une évolution rapide des habitants : l'eau, l'électricité, le téléphone de plus en plus accessibles à la population.</p> |
| <p>Condition des jeunes dans le quartier (beaucoup de chômage, difficultés d'insertion?)</p> | <p>Beaucoup de chômeurs. Les jeunes passent tout leur temps à jouer.</p> |
| <p>Problèmes d'insécurité, de banditisme</p> | <p>Il y a peu d'agressions mais beaucoup de vendeurs de drogues.</p> |
| <p>Renseignements sur les marchés du quartier (marché alimentaire quotidien, marchés de friperie à la semaine ou autres).</p> | <p>Pas de marché, les habitants s'approvisionnent à Liberté VI et à Castors, qui sont à deux kilomètres du quartier.</p> |
| <p>Associations dans le quartier: groupement de femmes, ASC, coopératives, tontines, associations religieuses, regroupement</p> | <p>Beaucoup d'associations religieuses, d'ASC et de groupements féminins, de coopératives, tontines, etc.</p> |

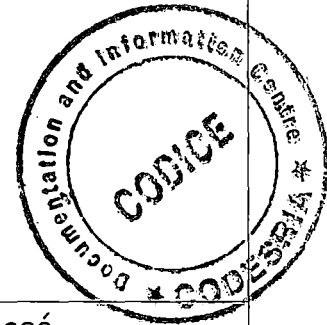
d'originaires, etc.

Ex : coopérative des ouvriers du bâtiment
financé par Pameca.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

SACRE COEUR

| | |
|--|---|
| <p>Historique du quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - date de création - qui étaient les premiers habitants? - histoire particulière liée au quartier (déguerpissement, cité HLM, regroupement d'employés d'une même société, d'un même corps de métier, etc.) | <p>Ce quartier a été créé en 1996. Les premiers habitants sont venus d'horizons divers. La plupart sont des hommes d'affaires ou des fonctionnaires internationaux.</p> |
| <p>Quartier spontané? Quartier loti, aménagé? Quartier spontané viabilisé?</p> | <p>Quartier loti et bien aménagé.</p> |
| <p>Évolution du quartier ces dernières années: nouveaux habitants, nouveaux équipements (électricité, eau, téléphone, etc.)</p> | <p>Quartier très moderne avec tous les équipements nécessaires : eau, électricité, téléphone.</p> |
| <p>Condition des jeunes dans le quartier (beaucoup de chômage, difficultés d'insertion?)</p> | <p>La plupart des jeunes sont des étudiants à l'étranger, les autres ne souffrent pas tellement du chômage.</p> |
| <p>Problèmes d'insécurité, de banditisme</p> | <p>Pas de problème d'insécurité.</p> |
| <p>Renseignements sur les marchés du quartier (marché alimentaire quotidien, marchés de friperie à la semaine ou autres).</p> | <p>Pas de marché alimentaire quotidien ou hebdomadaire mais des épiceries.</p> |
| <p>Associations dans le quartier: groupement de femmes, ASC, coopératives, tontines, associations religieuses, regroupement d'originaires, etc.</p> | <p>Pas encore d'ASC ou de regroupement de femmes.</p> |



CODICESRIA - BIBLIOTHEQUE